ristophe
etendue
eur de
gues

McKEW PARR COLLECTION

MAGELLAN
and the AGE of DISCOVERY

PRESENTED TO
BRANDEIS UNIVERSITY • 1961

SATAN

CONTRE

CHRISTOPHE COLOMB

OU

LA PRÉTENDUE CHUTE

DU

SERVITEUR DE DIEU

PAR

ROSELLY DE LORGUES

Redime me a calumniis hominum.
(Psal. 118)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
ANCIENNE MAISON VICTOR PALME, ÉDITEUR DES BOLLANDISTES

PARIS
Victor PALMÉ
DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR
25, RUE DE GRENELLE

BRUXELLES
G. LEBROCQUY
DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
3, PLACE DE LOUVAIN

1876

4872
20

Le comte Roselly de Lorgues a donné, hier, une ravissante soirée musicale et littéraire à l'occasion de son nouvel ouvrage : *Histoire posthume de Christophe Colomb.*

Mlle Dudlay, du Théâtre-Français, a dit avec beaucoup de succès le *Pioupou*, de M. Albert Delpit, et une charmante bluette de Gautier : *Sourires du printemps.*

*

17 mars 1885

SATAN

CONTRE

CHRISTOPHE COLOMB

SATAN

CONTRE

CHRISTOPHE COLOMB

OU

LA PRÉTENDUE CHUTE

DU

SERVITEUR DE DIEU

PAR

ROSELLY DE LORGUES

Redime me a calumniis hominum.
(Psal. 118),

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR PALMÉ, ÉDITEUR DES BOLLANDISTES
25, RUE DE GRENELLE SAINT-GERMAIN, 25

—

1876

SATAN

CONTRE

CHRISTOPHE COLOMB

OU

LA PRÉTENDUE CHUTE

DU

SERVITEUR DE DIEU

CHAPITRE PREMIER

Devoir pour la France d'appuyer la cause de Christophe Colomb. — Opposition soulevée à Gênes contre la Béatification. — Le chanoine Angelo Sanguineti, doyen des calomniateurs aujourd'hui vivants du Serviteur de Dieu. — Etrange association d'un chanoine avec les libres penseurs. — Justification de l'histoire du héros chrétien, écrite par ordre du Souverain Pontife. — Véritable motif de l'acharnement du chanoine contre la sainteté de Christophe Colomb.

I

« La vérité a besoin de la France. » Cette parole de l'illustre Joseph de Maistre, qui terminait notre livre : L'AMBASSADEUR DE DIEU ET LE PAPE PIE IX, doit commencer aussi la justification que nous venons entreprendre du catholique incomparable Christophe Colomb; car aujour-

d'hui encore, pour soutenir sa cause, « la vérité a besoin de la France. »

La France est manifestement appelée à exercer une œuvre de justice envers ce grand serviteur de Dieu. Par elle jadis le Révélateur du Globe fut privé de l'honneur de léguer son nom au Continent que découvrit sa Foi. Et par cela que le devoir de réparer cette iniquité lui incombe directement, c'est elle qui a été chargée de révéler au monde les vertus de l'homme qui le compléta. C'est d'elle aussi qu'est venue l'initiative de la récompense à solliciter du Saint-Siége, en faveur de ce messager du Salut. La France, en sa qualité de Fille aînée de l'Eglise, possède incontestablement le droit de coopérer à la glorification du premier chrétien qui porta l'Evangile au delà des mers, et de promouvoir exceptionnellement sa Cause exceptionnelle. L'Amérique, l'Espagne et l'Italie lui cèdent volontiers le pas dans cette pieuse occurrence. L'Italie surtout se montre tiède et presque soupçonneuse à l'égard de Christophe Colomb. Elle semble ne pas assez connaître sa grandeur catholique. Les suffrages des Evêques italiens furent les plus timides et les moins nombreux, parmi ceux qui s'exprimèrent dans les réunions particulières des Pères du Concile du Vatican en 1870.

Dès les premières années de ce siècle, une accusation contre la chasteté de Christophe Colomb a été portée en Italie, puis soutenue avec une telle opiniâtreté par certains bibliographes italiens, qu'elle s'est généralement répandue

dans toute la Péninsule, et paraît y avoir pris racine. D'autre part, des savants qui nient le surnaturel et n'admettent la Providence qu'avec des précautions infinies, quand ils ne la congédient pas durement, s'obstinent à ne voir dans le vainqueur de *la mer ténébreuse* qu'un marin habile et persévérant. Pour faire montre d'érudition et de sagacité, ils rapetissent à l'envi le grand homme, le dépoétisent, et veulent absolument que, par une « liaison galante, » il ait payé son tribut à l'humaine faiblesse. Ils ne peuvent souffrir que nous appelions SERVITEUR DE DIEU celui dont le zèle apostolique a doublé, au profit de l'humanité, l'espace de la Terre.

Les erreurs qu'ont multipliées sur Colomb divers académiciens d'Italie se sont ensuite propagées par de chétives et mensongères biographies de ce Héros. Il suit de là que les sympathies qu'excite partout ailleurs son nom restent hésitantes et rares dans les pays de langue italienne. Cette vague défiance s'est encore accrue tout dernièrement. Au moment où nous prenons la plume, une attaque en règle est combinée avec un art diabolique contre la renommée de ce parfait disciple du Rédempteur. On s'efforce d'ébranler l'histoire de Christophe Colomb écrite par ordre du Souverain Pontife. On renouvelle, en l'aggravant, l'accusation portée contre la pureté du serviteur de Dieu. Nous devons donc, sans plus tarder, défendre l'une et disculper l'autre. Nous allons dire comment s'est formée cette calomnie, et dans quelles circonstances elle ose reparaître plus impudente que jamais. Prenant pour juges de l'accusation nos compatriotes d'abord, et ensuite tout

vrai catholique, sans acception de nationalité, surtout sans exclusion des Italiens, nous allons soumettre à leur appréciation les assertions aussi témérairement avancées qu'opiniâtrément maintenues, contre la gloire de l'homme suscité de Dieu pour nous révéler l'entière étendue du domaine terrestre.

II

Pendant qu'à la suite de l'admirable étude de la *Civiltà Cattolica* sur la sainteté de Christophe Colomb, la presse religieuse d'Italie, presque entière, rendait hommage à ce Héros apostolique, une vraie bourrasque morale s'élevait sous le ciel de Gênes. La métropole de la Ligurie s'animait d'une émotion étrange, et d'un genre unique peut-être depuis sa fondation. Une portion intellectuelle de la Cité s'insurgeait contre son propre honneur. La ville aux splendides églises repoussait la glorification de son fils, le catholique incomparable, Christophe Colomb. Une coterie pédantesque et remuante ne veut pas que le Saint-Siége lui décerne le prix de ses travaux évangéliques. Chose stupéfiante ! c'est au nom de la religion dont il fut le premier apôtre au delà des mers, c'est au nom de l'histoire qui atteste ses vertus héroïques, c'est au nom sacré de la vérité que le mensonge et la prévention lui disputent l'entrée du sanctuaire !

A aucune époque et dans aucun pays, pareil spectacle fut-il donné au monde? Quand vit-on un Diocèse, sous le

prétexte de veiller à l'honneur de l'Église, oser, se substituant au jugement de la Papauté, écarter de sa juridiction la Cause d'un serviteur de Dieu? Aurait-on jamais pensé qu'il y eût, sur cette terre, Cité assez aveugle, patrie assez ingrate pour accuser d'indignité le sublime chrétien que le sentiment des peuples entoure déjà de vénération, et faire précéder par la calomnie la présentation de sa Cause au Saint-Siége? Tandis qu'ordinairement la Sacrée Congrégation des Rites est obligée de se tenir en garde contre les entraînements de la piété, les exagérations de l'enthousiasme, le zèle trop vif d'une ville ou d'une communauté qui voudraient s'honorer d'avoir produit un Saint; ici, au contraire, c'est un chanoine qui dénonce Christophe Colomb, excite ses diffamateurs et cherche des auxiliaires au scandaleux défi qu'il porte contre sa pureté! Cela semble à peine croyable! Dans aucun des onze cent quarante-six diocèses de l'Église catholique trouverait-on un autre exemple de pareille aberration?

Cette opposition qui tout à coup vient de se démasquer, n'est point le mouvement irréfléchi de certaines convictions personnelles. Elle se préparait sourdement depuis la dispersion du Concile du Vatican, recrutant lentement des adhésions; et elle a éclaté enfin, quand elle a vu toute la presse catholique faire écho à la *Civiltà Cattolica*, et l'opinion générale reconnaître la Sainteté de Christophe Colomb. Nous ne voulons pas rechercher les complices de cette odieuse conspiration; il nous suffira de nommer son éditeur responsable. Quelle que soit notre répugnance à descendre aux questions de personne, nous la surmonte-

rons cette fois, car nous ne devons pas souffrir qu'on soit dupe d'un zèle hypocrite, et qu'une basse haine revête les apparences d'une pieuse sollicitude pour les intérêts de la religion. Nous allons réduire à ses vraies proportions cette hostilité, que malheureusement est venue appuyer la grande publicité d'un journal catholique, dont le talent et les intentions n'étaient pas faits pour un tel rôle.

En 1846, un jeune abbé de Gênes, nommé Angelo Sanguineti, résuma en un petit volume l'histoire de Colomb par le protestant Washington Irving. Il intitula cet abrégé: *Vie de Christophe Colomb*. C'était la première biographie un peu étendue de ce Héros qu'on eût publiée en Ligurie. Ses condisciples, ses anciens professeurs l'en félicitèrent chaudement; ses compatriotes le prônèrent très-haut. Il se crut historien.

Dix ans plus tard, lorsque, sous les augustes auspices de Sa Sainteté le Pape Pie IX, parut l'histoire catholique de Christophe Colomb, le jeune abbé, furieux du peu de cas que nous faisions de son abrégé protestant, fabriqua contre nous un grossier pamphlet, qu'en 1857 il envoya partout en Italie. Dans son abrégé, le jeune abbé avait assuré que l'immortel Génois eut à Cordoue une liaison coupable avec une pauvre fille du peuple, nommée Béatrix Enriquez, dont naquit son fils Fernando. Pour lui, la chute du grand homme était évidente. Elle résultait des expressions mêmes du testament fait la veille de sa mort. Le trouble de sa conscience lui avait, disait-il, arraché cet aveu au moment du passage terrible.

Or, notre histoire établissait : 1° que Béatrix Enriquez appartenait à la plus ancienne noblesse ; 2° qu'elle jouissait d'une fortune indépendante ; 3° qu'elle était la femme légitime de Colomb ; 4° qu'il n'y avait eu ni trouble de conscience, ni testament la veille de la mort.

Exaspéré de voir réduire à néant son accusation contre le Serviteur de Dieu, l'abbé Angelo Sanguineti nous attaqua violemment par la plume de ses amis dans le *Cattolico* de Gênes, dans la *Rivista di Firenze*, où il déplorait qu'un noble écrivain italien, le comte Tullio Dandolo, se fût fait le traducteur de notre ouvrage. Il sollicita de la *Civiltà Cattolica* le blâme de notre histoire. N'ayant pu l'obtenir, il en fit d'amères doléances dans la *Gazette de Gênes*, le 30 mars 1858. Déjà il s'était plaint douloureusement, dans l'*Apologista* de Turin, de ce que l'illustre Père Ventura avait adressé au Clergé d'Italie un manifeste en notre faveur. Il écrivit à Paris, à Rome, à Pise et ailleurs, cherchant à soulever contre nous l'opinion. Nous ne daignâmes pas relever ses injures. Pendant douze ans il put nous outrager à l'aise ; nous restions impassible devant ses attaques. Mais en 1869, ayant lu de lui de nouvelles accusations contre le Héros chrétien, révolté de cet acharnement impie, nous adressâmes au directeur du *Giornale degli Studiosi* une lettre indignée qui pour quelque temps le fit taire.

Toutefois, sans rien imprimer, il n'en continua pas moins la diffamation, et ne cessa d'agir auprès du clergé. L'occasion lui était propice. Ancien professeur au grand

séminaire avec M. l'abbé Magnasco, qui succédait au savant théologien Archevêque de Gênes, l'illustre Monseigneur Andrea Charvaz, toujours regretté de l'élite de la population, ses relations étaient d'avance facilitées parmi les ecclésiastiques. Il sut les mettre à profit. Discréditer l'histoire du Héros chrétien, publiée par ordre du Souverain Pontife, maintenir contre Colomb l'accusation de liaison immorale, susciter le doute, semer la défiance dans les esprits, et par l'effusion de la calomnie empêcher les Évêques italiens d'adhérer à la Postulation rédigée à Rome pendant le Concile, devint le but de ses persévérants efforts.

En vue de s'assurer une publicité utile à ses desseins, et surtout de saper le *Giornale degli Studiosi*, qui réfutait les calomniateurs de Colomb, l'abbé Angelo Sanguineti, s'associant avec deux ou trois chanoines et certains académiciens, parmi lesquels des libres penseurs, contribua grandement à ressusciter le *Giornale Ligustico*, fondé autrefois par le premier détracteur génois de Colomb, le P. Jean-Baptiste Spotorno, et qui mourut d'inanition avant la fin de la troisième année.

Dans le courant d'avril 1875, quand, à propos de la création du premier cardinal américain, S. Ém. Mac-Closkey, Archevêque de New-York, l'*Unità Cattolica* fit ressortir les mystérieux rapports existant entre le Pontificat de Pie IX, les progrès du catholicisme en Amérique et la résurrection de la renommée de Christophe Colomb, tels que les indiquait notre livre L'AMBASSADEUR DE DIEU ET

LE PAPE PIE IX, l'abbé Angelo Sanguineti trempa de nouveau dans le fiel sa plume. Son animosité s'exhala directement contre ce malheureux journal, pour avoir loué notre ouvrage. La grossièreté de l'attaque égala sa violence. Il soutenait qu'aucun rapport n'existait entre le Pape IX et l'Amérique ; qu'il était faux que le Pape fût jamais allé dans le nouveau Continent ; que c'était seulement l'abbé Mastaï ; que l'Amérique n'était point la terre de l'avenir, mais du passé et du présent. Il niait implicitement l'influence du Pontificat de Pie IX sur la renommée de Christophe Colomb, s'indignant de ce qu'on eût dit que jusqu'à son règne ce héros avait été méconnu et défiguré ; assurant que c'était là *un impudent et hyperbolique mensonge*, affirmant que Christophe Colomb n'avait pas été restitué à l'Église, parce que, personne ne l'en ayant fait sortir, personne n'avait eu à l'y faire rentrer ; que cette prétendue revendication ne pouvait exister que dans le cerveau d'un fou.

Il nie qu'à Paris et à Berlin des académiciens aient souri de l'ignorance de Christophe Colomb, parce que l'Académie de Paris a été fondée par le Cardinal Richelieu, en 1635, et celle de Berlin en 1700, par Frédéric Ier !!! L'auteur de cette nouvelle diatribe exalte l'histoire protestante de Washington Irving dont il s'est fait l'abréviateur, et ravale l'histoire catholique écrite par ordre du Souverain Pontife. Il ne rougit pas d'appeler les remarquables articles de l'*Unità Cattolica* : « Un labyrinthe de stupidités et de contradictions. » Il affirme que « ceux « qui sont si soigneux de l'honneur de Colomb faussent

« son caractère, pervertissent son histoire, lui enlèvent « ses mérites réels pour lui attribuer ceux qui existent « dans leur imagination. Ils fabriquent un Colomb idéal « et fantastique. Pour en faire un saint, ils en font un « idiot (1). »

Afin de juger l'effet de son accusation, il en donna lecture à l'Académie de Gênes, dans sa séance du 19 juin. Le silence glacial de l'assistance lui fit supprimer une partie des injures dont s'émaillait sa prose. Il mit une sourdine à sa haine, et sur le mode mineur harangua au nom de l'érudition et de la saine philosophie. Il semblait parler dans le pur intérêt de la vérité, prenant pour épigraphe de sa thèse : « Combien en matière d'histoire le sentiment est un conseiller trompeur. » Il était mû d'un zèle ecclésiastique ; il désirait, afin d'éviter toute surprise du cœur, éclairer d'abord du flambeau de la critique historique certains faits importants de la vie de Christophe Colomb, avant qu'ils fussent soumis à l'examen de l'autorité compétente. Il estimait faciliter ainsi le travail de la Sacrée Congrégation des Rites.

Son élucubration n'était pas destinée, d'après sa date, à voir de sitôt le jour ; mais lorsque au mois de septembre un magnifique résumé de la Vie du saint Navigateur parut dans la *Civiltà Cattolica*, et que, de l'un à l'autre

(1) « Per farne un santo, ne fanno un idiota.» A SANGUINETI. *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*, p. 17. On ne peut guère féliciter M. le chanoine Angelo Sanguineti de cette dernière phrase, copiée du journal Mazzinien le *Movimento*, le plus irréconciliable ennemi de l'Église.

bout de l'Italie, toute la presse religieuse applaudit aux conclusions du savant recueil, la Direction du *Giornale Ligustico* vint s'associer aux rancunes du chanoine Angelo Sanguineti (1) contre l'historien de Christophe Colomb. Tout aussitôt, elle déclare l'urgence. Elle imprime le pamphlet, qui prend ironiquement ce titre : *la Canonisation de Christophe Colomb.* Pour mieux lui donner crédit, on le fait revêtir du visa archiépiscopal. Alors, sous la protection de l'Académie, cet acrimonieux libelle, lancé sur toutes les routes d'Italie, va du pied des Alpes à l'extrémité des Calabres, entre dans la Ville éternelle, frappant aux portes des Princes de l'Église, s'adressant à de doctes prélats, et tente de faire pénétrer jusqu'au Vatican la calomnie contre le Serviteur de Dieu.

Chose curieuse, des indifférents, des partisans de l'Église libre dans l'État libre, soudain embrasés de la foi, se sont faits les tuteurs des intérêts catholiques. Ils veillent à la gloire du Saint-Siége; ils la protégent de leur infaillibilité scientifique. Sans doute, l'immense célébrité de leur érudition les autorise à tout; car, tranquillement ils s'ingèrent dans les attributions de la Sacrée Congrégation des Rites. Leur sagesse ne juge pas qu'il y ait lieu à béatification. Ils repoussent surtout la voie exceptionnelle. Colomb ne l'a pas méritée. Leurs devanciers ont fait à sa mémoire une abominable souillure; ils ne veulent pas

(1) Pour éviter une confusion regrettable, nous placerons constamment le prénom d'*Angelo* avant celui de l'abbé *Sanguineti*, chanoine de Carignan; car il existe à Gênes un honorable chanoine du même nom, qui est membre du Chapitre métropolitain, et ne professe pas contre Christophe Colomb les sentiments antipatriotiques de son homonyme.

qu'elle soit lavée. Ces pieux académiciens nous signifient que « ni l'Église ne se laisse surprendre par des bruits concertés, ni la critique historique ne se paie de phrases sentimentales (1), » et ils veillent infatigables au maintien de la calomnie. Grâce à eux, l'Église ne sera pas trompée. Enfin, les savants dévots de la Direction révèlent au monde que la patrie de Christophe Colomb doit, depuis plusieurs années, à l'abbé Angelo Sanguineti « une belle et consciencieuse vie du Héros » (l'abrégé du protestant Washington Irving). Ainsi, le plus ancien des calomniateurs vivants de Colomb est signalé par ses compères à la reconnaissance de ses concitoyens. En effet, depuis trente ans il s'efforce de ternir leur plus grande gloire. Comment ne pas lui tenir compte de ce patriotisme !

Quoique la brochure railleusement intitulée *la Canonisation de Christophe Colomb* soit écrite à l'occasion de notre livre : L'AMBASSADEUR DE DIEU ET LE PAPE PIE IX, elle n'en dit mot. Et, bien que son auteur ait attaqué violemment l'*Unità Cattolica* pour en avoir fait l'éloge, quelques mois après il a déclaré ne pas le connaître, ne pas l'avoir lu (2). C'est qu'effectivement il n'avait pas en vue ce dernier ouvrage. Son animosité visait plus haut et remontait plus loin.

Au fond, pour lui il s'agit ici bien moins d'écarter la

(1) « Nè la chiesa si sorprende con concerti rumorosi, nè la critica storica si appaga di frasi sentimentali. »— *Giornale Ligustico*, anno II, nos IX et X, p. 401.

(2) Io non l'ho nè letto, nè veduto. » — Lettre adressée au directeur de l'*Unità Cattolica*, no du 20 novembre 1875.

Cause de Béatification et de sauvegarder la critique historique, que de saper l'histoire catholique du premier évangéliste des mers.

Tout ce qui s'est fait, s'est dit, s'est écrit par lui et ses amis n'a d'autre but que d'ébranler l'autorité de la classique histoire de Christophe Colomb, officiellement composée par ordre du Souverain Pontife. De là ces attaques, ces articles, ces brochures, ces lettres, cette diffamation infatigable, cette activité de propagande et de camaraderie qui est parvenue à séduire ceux-là même dont le devoir était de la réprimer dès le début. Enivré de son succès, parce qu'il trouvait un complice là où il aurait dû rencontrer un juge, il en est venu jusqu'à des allusions qu'interdisait le moindre sentiment de convenance et de respect pour le chef suprême de l'Église.

III

N'y a-t-il pas quelque chose de terrible et d'inquiétant dans cette ténacité audacieuse qui, depuis trente ans, s'attaque au Révélateur du Globe, insulte la plus majestueuse personnalité des temps modernes, prétend repousser loin d'elle la vénération des chrétiens, annuler l'universel témoignage des Évêques, et faire prévaloir sa haine contre cette voix émue des peuples chrétiens qu'on appelle la voix de Dieu ? *Vox populi*, *vox Dei*. Nous plaignons profondément les trois ou quatre chanoines que des amitiés

d'enfance, des liaisons de séminaire ont aveuglés au point de favoriser les agissements du calomniateur de Colomb. Ils ignorent quel misérable intérêt on les fait servir, et comment on abuse de leur naïve confiance.

Le *Giornale Ligustico* veut persuader à ses lecteurs que nous inventons la Sainteté de Colomb, comme nous avons créé son histoire, en la tirant de notre imagination ; et que, sans tenir compte des documents anciens, nous l'avons construite avec le sentiment, d'après un plan préconçu. Il nous enseigne d'un ton de pédagogue que « l'histoire ne se fabrique pas avec le cerveau ; il faut recourir aux sources (1). » Quelle admirable découverte ! Les deux aimables directeurs de ce journal espèrent que, « si Dieu veut, le bon sens n'est pas encore éteint (2) » sur cette terre, et que ceux même qui avaient été dupes de « la phraséologie Rosellienne » reviendront de leur erreur, après avoir lu le fameux Mémoire de leur collègue le chanoine Angelo Sanguineti.

Par une grâce toute spéciale, ces dévots subits sont arrivés, du premier coup, aux plus délicats scrupules de la piété. Leur conscience bibliographique ne peut admettre la sainteté de Colomb, parce qu'ils savent, eux, qu'il vivait en concubinage avec une pauvre fille de Cordoue, nommée Béatrix Enriquez ; ensuite ils ne le trouvent pas

(1) « La storia non si fabbrica col cervello : bisogna ricorrere ai fonti. » — Sanguineti. *La Canonizzazione di Christoforo Colombo*, p. 18.

(2) « *Il buon senso, se Dio vuole, non è spento.* » — Cette stupéfiante impertinence est signée : *la Direction.*

assez avancé dans l'humilité; il n'a pas refusé des titres, des honneurs. Il n'était pas suffisamment détaché de l'amour des richesses. Puis, on rapporte une certaine anecdote d'éclipse lunaire où son rôle fut peu édifiant. En cherchant bien, on trouverait encore autre chose peut-être. Enfin, ces nouveaux gardiens de l'honneur du Saint-Siége ne veulent pas de la sainteté de Colomb.

Mais à qui ces bons messieurs feront-ils croire qu'une histoire, issue de l'imagination, ait été prise au sérieux par l'opinion publique, et jugée assez importante par les gouvernements d'Europe pour la faire placer dans leurs bibliothèques ? Comment admettre que des Empereurs, des Rois, des Princes, ainsi que les grands dignitaires de l'Église et son auguste chef, l'aient honorée de leur suffrage sans la connaître ? A qui persuadera-t-on qu'une histoire inventée ait pu mériter des éloges officiels, valoir à son auteur deux croix de Chevalier, deux croix d'Officier, quatre croix de Commandeur, les souscriptions des Ministres d'Etat et de la Marine, être célébrée dans toute la presse française, traduite dans les principales langues du catholicisme, et plusieurs fois réimprimée dans tous les formats ? Quoi ! pendant vingt ans « la phraséologie Rosellienne » a fasciné le monde au point que savants et littérateurs ne se sont jamais aperçus de leur crédulité ! est-ce admissible ? n'est-ce pas se moquer des lecteurs que d'avancer des ridiculités pareilles ?

Comment supposer que tous les vénérables signataires de la Postulation sollicitent l'introduction de la Cause de

Colomb, sans connaître son histoire? Mais le premier Prince de l'Église qui ait écrit dans ce but au Souverain Pontife, est précisément celui qui le premier, dix ans auparavant, avait examiné à fond notre ouvrage, et publié son analyse critique en 1856. Le premier Archevêque italien qu'on ait vu s'associer à la démarche de l'Eminentissime Cardinal Donnet avait sérieusement étudié notre histoire; et ce fut seulement onze ans après, qu'il rédigea sa lettre au Saint-Père. S. G. Mgr le Prince de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, connaissait depuis quatorze ans notre histoire, quand il devint un des premiers promoteurs de la Postulation. C'est à Rome, pendant son séjour au Palais Borghèse, que l'illustre Évêque d'Orléans avait lu cet ouvrage. L'Archevêque de Paris, S. Em. le Cardinal Morlot, avant d'en faire publiquement l'éloge, l'avait lu deux fois. C'est également après une seconde lecture que S. G. l'Archevèque d'Avignon nous adressa sa lettre imprimée, si remarquable. C'est pour avoir médité sur l'histoire de Colomb que l'illustre Évêque de Poitiers, Mgr Pie, dont le suffrage vaut à lui seul celui d'une université entière, s'est associé à la Postulation qu'ont signée des Évêques de toutes les parties du Globe.

Au lieu de tirer l'histoire de notre cerveau, de faire du sentiment, d'être apologiste et panégyriste, comme le dit la coterie génoise, nous avons constamment puisé aux sources primitives, et sommes resté véridique et juste, ainsi que l'exigeait notre qualité d'historien. Ici, indépendamment du témoignage de la presse française, nous pouvons invoquer celui du gouvernement italien lui même.

Il est garant de notre droiture, il rend hommage à notre véracité (1).

Loin d'avoir subordonné au sentiment religieux notre rôle d'historien, tout en reconnaissant l'action providentielle dans notre Héros, nous avons écrit d'une manière si impartiale et si dégagée de toute idée préconçue, que le public religieux n'a point reconnu d'abord l'importance de notre publication; il n'est venu qu'à la suite. Ce sont les savants, les critiques, les érudits qui, les premiers, ont fait le succès du livre. Le journal officiel du gouvernement français constata que sa renommée avait déjà précédé la publicité littéraire(2). Bien loin d'avoir eu son point d'appui dans la presse religieuse, notre œuvre n'y a trouvé ni encouragement, ni échos; elle est restée muette. Or, si nous avions uniquement obéi au sentiment chrétien, et voulu satisfaire la sensibilité des âmes pieuses, la réputa-

(1) Nous avons, dans les prolégomènes de notre livre : l'*Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX*, reproduit entièrement la lettre qui nous fut adressée du cabinet du Roi. Nous en citerons ici simplement le premier alinéa.

« Monsieur le Comte,

« Christophe Colomb fut une gloire de notre pays et du monde entier. « Sa vie si pleine de vicissitudes diverses est une étude sublime pour « l'homme politique comme pour le philosophe. On doit savoir beaucoup « de gré, en Italie surtout, au savant historien qui la porte à la con- « naissance de tout le public, la retraçant avec un vif intérêt et une franche « vérité. »

(2) « Au milieu de ces documents si positifs et si nombreux, de ces recherches si neuves et si décisives, qui vaudront à M. de Lorgues, devant la postérité, car ce livre est fait pour elle, le titre de restaurateur d'une grande mémoire... un volumineux ouvrage, si riche de faits et de choses, dont le retentissement a déjà été si grand tant à l'étranger qu'en France, et où tant de questions capitales, jusqu'ici mal comprises, mal jugées ou même complétement ignorées, ont été remuées et résolues avec la plus décisive autorité. » — Le *Moniteur universel*, 2 septembre 1856.

tion de l'ouvrage se serait formée par la presse catholique, par le clergé, par les corporations religieuses.

Tout à l'opposé, ce sont précisément les journaux laïques, les organes officiels, les gazettes, les revues qui nous ont fait accueil. Et, bien que notre histoire fût composée d'après un auguste commandement, même à l'heure présente, après vingt ans de succès, malgré les traductions et les réimpressions, ni le journal l'*Univers*, ni le *Monde*, ni les *Annales catholiques*, ni aucune des *Semaines religieuses* de France n'en ont encore rendu compte. Qu'on ne nous accuse donc pas d'avoir sacrifié l'exactitude historique à une dévote sentimentalité. Le silence presque absolu de la presse religieuse dément une telle imputation.

Dès le début, le *Moniteur*, alors journal officiel du gouvernement, le *Pays*, journal de l'empire, le *Constitutionnel*, la *Patrie*, le *Journal des Débats*, l'*Union*, le *Moniteur de la Flotte*, le *Siècle*, l'*Assemblée nationale*, le *Journal des villes et campagnes*, la *Gazette de France*, la *Revue contemporaine*, la *Revue des Beaux-Arts*, etc., etc., ont déclaré l'importance de cette publication. Elle avait été appréciée par le monde savant avant de l'être par le clergé. Les éloges de l'Épiscopat ne sont venus qu'ensuite. Mais alors, ils se sont montrés unanimes. Et c'est très-justement que S. Em. le Cardinal Guibert, Archevêque de Paris, nous écrivait quand il occupait encore le siége de Tours : « Que peut-on ajouter aux encouragements, aux approbations donnés par le Pape, par tant d'Évêques et d'illustres personnages, et sanctionnés par le jugement du public ?

Ce qu'on pourrait dire après ce jugement solennel serait inutile. »

A ce sujet, l'année dernière, la BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE s'exprimait ainsi : « Il reste pour la renommée de M. le Comte Roselly de Lorgues un fait indiscutable, c'est que cet honorable écrivain est l'historien le plus complet de Christophe Colomb, et que, mieux que tous ses prédécesseurs, il a su mettre en lumière cette magnifique figure. Il a le mérite sans égal d'avoir réuni tout ce que les âges nous ont légué de documents ; d'avoir compulsé et vérifié tout ce qui a été écrit ; d'avoir coordonné ces innombrables matériaux, et de les avoir transformés en une couronne de pierres précieuses. Il ne sera plus permis désormais de parler de Christophe Colomb sans avoir étudié les œuvres de M. Roselly de Lorgues, et particulièrement celle qui fait le sujet de cet article (1). »

Apparaît-il de ces divers témoignages rien qui indique une histoire issue de l'imagination ? En aucun pays, parmi les adversaires les plus haineux du catholicisme, personne n'avait osé prétendre que nous eussions tiré l'histoire de notre cerveau, et s'adresser au bon sens public pour en faire justice. C'est seulement dans la patrie de Christophe Colomb que son historien pouvait recevoir une pareille insulte. Suivant le conseil donné à Dante, ne nous arrêtons pas devant la pénombre de cet obscur pluriel ; regardons et passons (2).

(1) *Bibliographie Catholique*, n° 2, février 1875.
(2) Non ragionam di lor ; ma guarda e passa.

En dépit des moqueries génoises, l'histoire catholique de Christophe Colomb a subi victorieusement l'épreuve de la critique européenne et celle du nouveau Continent, dans ses deux grandes régions. Juifs, protestants, libres penseurs l'ont attaquée avec violence, sans parvenir à détruire aucune des assertions. On n'a pu diminuer son crédit et lui rien faire perdre de son autorité.

Pour l'incriminer aujourd'hui, le chanoine Angelo Sanguineti est réduit à la calomnie. Il arguë de faux une traduction parfaitement exacte, et nous l'attribue, quoiqu'elle soit depuis DEUX CENT SEIZE ANS dans les principales bibliothèques d'Europe. Nous avions dans notre livre l'AMBASSADEUR DE DIEU mis à néant cette misérable imputation. On la répète néanmoins à Gênes. Quelques libres penseurs, unis à certains chanoines académiciens, ne nous pardonnent pas d'avoir restitué à l'Eglise le grand Serviteur de Dieu, dont ils faisaient un héros selon l'esprit du monde. Ils s'irritent en vain de notre œuvre. Elle est maintenant accomplie.

Oui, détracteurs de la grandeur et de la vertu, contempteurs d'une Sainteté que la matérialité ne peut reconnaître, notre histoire est là depuis vingt ans, honorée des vrais catholiques, bravant vos aveugles colères et l'inutile acharnement de vos efforts. Déjà elle appartient au passé. Elle demeure devant vous, indestructible et inébranlable, non point certes à cause de la débile main qui l'a construite, mais bien de celle qui l'a daigné bénir. Le Vicaire

de Jésus-Christ a rendu au catholicisme, par notre humble plume, l'homme que Dieu suscita pour rapprocher les deux hémisphères, et porter au delà des flots le signe de la Rédemption. La bénédiction de l'Auguste Chef de la Foi s'est répandue sur notre travail, et il s'est accompli à l'honneur de la vérité catholique. Il a fructifié dans les cœurs, formant les convictions, élevant les âmes vers la Providence. Il a prouvé la vie surnaturelle au milieu de l'existence publique, et les merveilles de la Grâce dans le plus grand événement du Globe. Dieu s'est montré admirable par Christophe Colomb, comme il l'est toujours dans ses saints, et l'édification émane naturellement de son histoire, ainsi que le vivifiant parfum des cèdres sort des montagnes du Liban.

Pendant vingt ans, un seul catholique a osé s'élever contre nous; et ce catholique est Génois. Et ce Génois est prêtre. Et ce prêtre nous proclame FANATIQUE, parce que nous ne rougissons pas de montrer dans Christophe Colomb l'action de la Providence. Et ce prêtre est professeur. Et ce professeur est chanoine. Et ce chanoine est positiviste en matière d'histoire. Son regard ne va pas au delà des mots. Il s'en tient à la lettre sèche et stérile. Oubliant la leçon de l'Apôtre, il oppose cette lettre qui tue (1) à l'esprit qui éclaire et anime. Sous prétexte de maintenir les droits de la critique, il ne maintient que les prétentions insurrectionnelles de son individualité.

Nous tenons sous les yeux, tracé de sa propre main,

(1) Littera enim occidit; spiritus autem vivificat.

l'unique but de son pamphlet. Peu lui importe la Béatification de Christophe Colomb. Il n'a aucun motif de s'y opposer. Evidemment le seul tort de Colomb est d'avoir eu pour historien un Français; et le tort de ce Français est d'avoir écrit la première histoire complète qu'on ait faite du Héros, tandis qu'il y avait à Gênes un abrégé protestant de sa vie, signé Sanguineti.

Cet aveu ressort clairement de sa lettre adressée le 27 janvier 1876 à M. Isidoro Marchini, le savant directeur du journal *les Conversations de la Jeunesse*. Là il s'applaudit de sa machination, il pousse un cri de triomphe. Il se vante d'avoir fait rejeter la Cause de Christophe Colomb (tandis qu'elle n'a pas été encore présentée), et dit orgueilleusement: «Avec un souffle j'ai fait crever cette bulle de savon.» Quelle joie pour lui! Plus loin il s'écrie : « Je dis seulement que la pierre est dans le puits; maintenant c'est à ces messieurs de l'en tirer (1). »

Il ajoute :

« Mon entreprise (qu'on l'entende une bonne fois) est de prouver que M. le Comte Roselly est un charlatan (2)..... Ces pauvres Français, qui s'exaltent si facilement, ont pris au sérieux chaque assertion, et se sont enthousiasmés. Je les plains, et à cause de leur caractère,

(1) « Io con un soffio ho fatto svanire quella bolla di sapone..... dico solo che la pietra è nel pozzo, e che ora tocca a loro ad estranerla. »

(2) « Il mio assunto (l'intendano una volta) è di provare che il signor conte Roselly è un ciarlatano. »

et parce qu'ils n'étaient pas tenus de connaître à fond l'histoire d'un étranger. Mais je ne plains pas ces Prélats qui ont voulu prendre une part active à cette affaire. Ils ne devaient pas s'engouffrer dans cette mer, sans en avoir mesuré le fond..... C'est une honte pour les Génois d'être allés comme *servum pecus* derrière ce vaniteux (1) petit Parisien, de s'être laissé imposer par ses gasconnades. Pour ces messieurs, il est une idole sur son piédestal, devant laquelle ils se tiennent révérencieux et l'encensent chacun à son tour. »

« En somme, son système est un amas de contradictions, de pastiches. La vanité le poussa, la légèreté le guida, les applaudissements le gonflèrent, les contradictions le firent tourner (2) en bête. Je crains qu'il n'en vienne ouvertement à la folie véritable..... » Après nous avoir traité *d'arrogant* et *d'intrigant*, le chanoine Angelo Sanguineti dit : « Tant que l'Église n'aura pas annulé l'histoire, je continuerai d'avoir le droit de proclamer charlatan, fanatique, imposteur, l'illustrissime Monsieur le Comte : et ces messieurs..... marmousets (3). »

On le voit : l'intérêt de la vérité historique, dont on

(1) « Non compatisco quei Prelati che vollero prendere una parte attiva in questa faccenda... E vergogna per Genovesi essere andati come *servum pecus* dietro a quel vanitoso Pariginello, di essersene lasciati imporre dalle sue guasconate. »

(2) « Le contradizioni lo fecero dare in bestia. Temo che dia in aperta e vera pazzia. »

(3) « Ma intendiamo ci bene, finché la Chiesa non avrà annulato la storia, io continuero ad avere il diritto di proclamare ciarlatano, fanatico, impostore l'illustrissimo signor conte, e loro signori..... bambocci. »

faisait tant étalage, n'était ici qu'un déguisement, et servait tout simplement à cacher une blessure d'amour-propre. Cependant la plupart des ecclésiastiques génois ont été dupes du zèle de M. le chanoine.

Sous son inspiration, le *Giornale Ligustico* nous accuse de substituer le sentiment à la réalité des faits. Il y a dix-neuf ans, le calomniateur de Colomb disait à peu près la même chose. La *Civiltà Cattolica* lui répondit alors, que l'on trouvait au bas de chaque page, dans notre histoire, la citation des textes ou l'indication des auteurs et des documents nous servant d'appui; et qu'au demeurant notre ouvrage « était un beau service rendu à la religion et à l'Italie (1). »

Aujourd'hui la question de canonisation n'est qu'un autre prétexte à la même animosité. Chacun sait que ce ne sont point des articles de journaux, des discussions d'académiciens, ni des influences extérieures qui pèseront jamais sur les décisions de la Sacrée Congrégation des Rites. Par conséquent, M. le chanoine Angelo Sanguineti n'ignore pas l'inutilité de sa diatribe à cet égard. Mais il se flatte, en réitérant sa calomnie contre Colomb, d'arrêter les sympathies qui se manifestent pour sa Cause; et de faire échec aux espérances que nos amis avaient conçues de ce nouveau triomphe du catholicisme.

Peut-être son attente sera-t-elle déçue.

(1) La *Civiltà Cattolica*, terza seria, 20 febbrajo 1858.

Nous n'avons point aujourd'hui en principal objectif la Cause de Christophe Colomb. Nous parlons uniquement pour l'honneur de sa renommée, pour les droits de la vérité, pour l'intégrité de l'histoire.

A nos yeux, la question de la légitimité ou de l'illégitimité de Fernando n'est que très-secondaire. Colomb aurait pu succomber à une tentation, avoir un instant de faiblesse, et l'expier ensuite par la pénitence et le repentir, pendant les sept ans de souffrances et d'épreuves qui précédèrent son entreprise. Son fidèle calomniateur reconnaît lui-même que cette chute ne ferait pas obstacle à sa canonisation. « Combien de saints, dit-il, ne vénérons-nous pas sur les autels qui ont fait pis que lui, et qui ont ensuite effacé leur faute par la pénitence (1) ! » Ce n'est donc pas au point de vue de l'hagiographie, mais dans le pur intérêt du vrai, que nous repoussons cette calomnie, et allons montrer son inconsistance.

Nous ne permettrons pas qu'au nom de la critique historique, ceux qui sont aussi incapables de saisir les grands aspects de l'histoire que de les décrire, viennent d'un ton tranchant imposer aux crédules leurs assertions erronées, et substituer impunément le morcellement des textes à l'ensemble de leur esprit et à la signification des faits. Nous ne souffrirons pas que la médiocrité rabaisse à sa

(1) « Quanti santi veneriamo sugli altari che hanno fatto peggio di lui, ed hanno espiato colla penitenza i loro falli. » — *Giornale degli Studiosi*, 2e semestre, p. 217, année 1869.

taille l'idée que l'Italie doit se former de l'homme qu'elle eut l'honneur de produire.

Qu'on le sache :

Nous venons bien moins défendre la Cause de Colomb que celle de l'histoire. C'est ici la lutte de l'esprit contre la lettre ; l'antagonisme de la grandeur chrétienne et de la petitesse bibliographique ; l'éternel combat de la vérité contre le mensonge. Nous serons, malgré nous, contraint d'entrer dans des détails assez développés sur cette question, qui tout d'abord paraît fort simple. Mais, on n'est pas toujours le maître du sujet. Lorsque l'athée Proudhon, qui avait dit : « Dieu, c'est le mal ! » écrivit :

« La propriété, c'est le vol. »

Pour réfuter cette seule *ligne*, le grand historien du *Consulat et de l'Empire* se vit forcé d'écrire tout un volume. Aujourd'hui, pour anéantir l'accusation de « liaison galante » portée de Gènes contre la pureté du Serviteur de Dieu, Christophe Colomb, nous serons obligé probablement de tracer plus de pages que ne le souhaiterait notre dégoût des calomniateurs.

CHAPITRE DEUXIÈME

La calomnie suivant fidèlement le Révélateur du Globe dans toute sa carrière. — Indifférence séculaire des Génois à l'égard de Christophe Colomb. — Gênes, foyer de la calomnie. — Ecclésiastiques génois, détracteurs privilégiés de leur immortel compatriote. — Renfort nouvellement venu en aide aux calomniateurs génois. — Bibliographes protestants et voltairiens adversaires de la sainteté de Christophe Colomb.

I

La Providence a voulu que le plus grand événement du Globe, la découverte du Nouveau Monde, s'accomplît par un Saint; et qu'après trois siècles d'oubli ou d'erreur, sous le pontificat du premier Pape qui ait traversé l'Atlantique, se révélât enfin aux yeux des nations chrétiennes, le vrai caractère de l'homme suscité pour l'opération la plus vaste du génie humain et de la miséricorde divine.

Mais comme la réhabilitation historique, ordonnée par l'immortel Pie IX, devenait implicitement la glorification du catholicisme, elle a paru insupportable à l'orgueil de la libre pensée, aux ennemis de l'Église, aux négateurs du surnaturel, qui refusent durement à Dieu le droit de se mêler des choses d'ici-bas. Aussi ont-ils, contre l'a-

gent visible de sa Providence, ramassé une misérable calomnie qui gisait presque morte en naissant, et s'efforcent-ils de lui donner crédit, en la parant d'un faux semblant d'érudition.

Bien que déjà notre histoire de Christophe Colomb ait incidemment fait justice de cette coupable assertion, l'opiniâtreté de ses propagateurs nous oblige d'y revenir aujourd'hui ; d'autant mieux que, naguère, la plus éminente publication de l'univers chrétien, la *Civiltà Cattolica*, a réitéré la sommation à nous faite par l'incisive et savante plume du Révérendissime abbé Jules Morel, consulteur de la Sacrée Congrégation de l'Index, de venir, en notre qualité d'historiographe de Christophe Colomb, disculper le Révélateur du Globe, de l'accusation si généralement répandue contre sa chasteté.

Nous n'ignorons pas que toutes les biographies de Christophe Colomb, publiées avant l'apparition de notre livre : *la Croix dans les deux mondes*, renferment une imputation très-grave, plus ou moins nettement articulée contre la chasteté de ce héros chrétien. L'unité du récit, l'unanimité des reproductions, la concordance des biographes et des bibliographes semblent donner une sérieuse consistance à cette accusation. On a même tenté de la revêtir d'un caractère imposant, en l'honorant du nom de Tradition. Telle a été la force d'expansion de cette calomnie que des justes eux-mêmes ont été ébranlés. Ce soupçon suscite une pieuse inquiétude et d'intimes scrupules chez certains fidèles. Nous en avons la preuve.

Il faut donc parler, *tempus est loquendi.*

Nous allons trouver contre nous plus de quatre-vingts écrits, invariables échos de cette calomnie ; ensuite les sociétés savantes, les académies, les encyclopédies, les dictionnaires, les biographies, les ouvrages de géographie, la nombreuse cohorte des purs bibliographes ; enfin, par-dessus tout, l'autorité universellement dominante de l'illustre protestant prussien, Alexandre de Humboldt, que ses compatriotes surnomment l'*Aristote moderne.*

Sans nous émouvoir de cette imposante masse d'opinions et de la multiplicité de ses organes, nous détruirons pièce à pièce la calomnie, en démasquant l'imposture qui lui a permis jusqu'à présent de montrer, sans rougir, sa face impudente.

Disons, tout d'abord, que le point de départ de cette accusation réside dans une pure hypothèse ; et que cette hypothèse, complétement erronée d'ailleurs, suppose ce fait absolument faux, que, la veille de son dernier jour, Christophe Colomb, en présence de la mort, le cœur saisi du repentir de sa « liaison galante » avec Béatrix Enriquez, qu'il avait rendue mère de Don Fernando, aurait recommandé cette femme à son fils aîné, lui demandant de pourvoir à ses besoins, de manière à ce qu'elle pût vivre honnêtement, et voulant que cela fût fait pour la décharge de sa conscience ; car à ce sujet il avait dans l'âme un poids dont il ne convenait pas, disait-il, d'écrire la cause.

Assurément, pour un chrétien dont on sollicite la Béatification, une telle accusation est terrible. Le fait reproché serait absolument inconciliable avec la qualité de Serviteur de Dieu, s'il avait la moindre réalité. Mais quelque répandue et accréditée que nous la sachions, cette imputation ne nous inquiète guère, car, pour quiconque a sérieusement étudié la vie de Colomb, la calomnie est une vieille connaissance, une sorte de compagnie obligée, dont il ne peut se défaire, et qu'on retrouve inévitablement près de lui dans chaque circonstance importante.

Ainsi que l'ombre suit le corps, la calomnie suivit pas à pas le Révélateur du Globe. Elle s'attacha, dès le début, à sa destinée ; ne se sépara plus ni de sa gloire ni de son infortune. Le trépas même ne put l'écarter ni la radoucir. Quand il eut disparu de la terre, la calomnie parla seule encore de lui en Espagne.

A l'époque où, pauvre et solliciteur, il proposait un Monde à la cour de Castille, déjà on calomniait son génie, sa droiture, sa modestie. Durant ses débats à la junte de Salamanque, on l'accusait d'hérésie. Après sa Découverte, le lendemain de son retour triomphal, on le suspectait de trahison, de crime d'État. La tempête l'ayant jeté sur la côte du Portugal, on l'accusait d'être allé offrir au roi Jean II de lui vendre le secret de sa route.

A son second voyage, la calomnie s'embarquait avec lui et dénaturait chaque parole, chaque acte de son administration. Elle le trouvait coupable de mensonge, d'orgueil,

de conspiration latente, de cruauté. Pour se disculper, il fut contraint de repasser l'Océan, de revenir en Espagne. Dans le trajet, quand en pleine mer, entre les menaces de la famine et de la révolte, il annonça le jour fixe de l'arrivée et le point même du débarquement, après la réalisation de l'événement, on l'accusa de sorcellerie.

A sa troisième expédition de découvertes, après qu'il a trouvé le nouveau continent, la calomnie grandit en proportion de ses services, et prend une telle force qu'une insurrection générale éclate dans son gouvernement. Les dénonciations affluent à la Cour d'Espagne; il est accusé de cupidité, de rapine, d'homicide, de félonie, de sacrilége. Un commissaire extraordinaire est envoyé pour vérifier ses crimes. On le jette dans un cachot, chargé de chaînes, sans interrogatoire, sans forme de justice, tant la calomnie l'a rabaissé dans l'opinion. On l'insulte en vers et en prose. Les chansons, les libelles, les placards injurieux, lui attribuent des crimes si odieux que le grand homme ne croyait pas « qu'en enfer même on en inventât de pareils, (1) » et pourtant jamais, chez ses plus cruels ennemis, on ne rencontre la moindre allusion à sa prétendue « liaison galante. »

Lorsqu'à soixante-six ans, couvert d'infirmités, il se remettait en mer pour sa dernière exploration, la calomnie montait à bord et faisait de telles prouesses, que la

(1) « Que al infierno nunca se supo de las semejantes. » — Cristobal Colon. *Cart. al ama.* — *Colecc. dipl.*, t. I, p. 271.

révolte d'une partie des équipages, la désertion de l'autre, le complot même des malades, mirent sans cesse sa vie en péril. Depuis son retour, presque tout entier miraculeux, la calomnie a si bien fait son œuvre, et l'a jeté dans un tel décri, qu'il se trouve délaissé des hommes, à ce point que, pour signer l'acte de dépôt de son testament, on ne peut trouver dans la très-noble ville de Valladolid aucun notable qui s'y prête. Un moine et un bachelier ont seuls cette complaisance.

Après la mort du vainqueur de la *mer ténébreuse*, la calomnie ne consent pas à s'éloigner. Assise sur sa tombe, elle diffame le héros plus à l'aise. Elle nie jusqu'à son honnêteté. Elle l'accuse de spoliation sacrilége et de plagiat. A l'entendre, il aurait dérobé son plan à un marin mort d'épuisement dans l'île de Porto-Santo. On nie son invention comme son initiative. On conteste sa priorité dans le projet, et même son courage dans l'exécution. Nous ne sommes donc point étonné de rencontrer aujourd'hui la calomnie sur le chemin de Rome, puisque c'est là que le Révélateur du Globe devra être jugé. Elle prend les devants.

Le Serviteur de Dieu n'ignorait pas l'acharnement de la calomnie contre sa gloire. Il en prévoyait les conséquences, quand il écrivait qu'on lui avait fait une telle réputation que, s'il faisait bâtir des églises et des hôpitaux, on dirait que ce sont des cavernes pour les voleurs. Et cependant, chose à noter, au milieu de ce concert de dépréciations et de dénonciations, jamais aucun soupçon

ne s'éleva contre sa chasteté. Pendant cent soixante-six ans nul écrivain n'imagina de l'accuser de « liaison galante. » Durant la durée de sa postérité masculine, semblable imputation n'osa se produire. Disons à l'honneur de l'Espagne que jamais une telle sottise ne fut conçue dans ses États. Les historiens espagnols n'ont pas oublié cette recommandation du prophète : « Vous ne calomnierez point l'étranger, l'orphelin et la veuve (1). » Ils ont respecté la mémoire de Colomb étranger, celle de sa noble veuve et du fils qu'il laissa mineur. La plume d'aucun d'eux ne s'est exercée sur cette absurde invention. Ce fut sur le sol italien que, cent soixante-six ans après la mort de Christophe Colomb, l'ânerie d'un bibliographe rajusta sans songer à mal cette misérable calomnie, fille honteuse de la chicane, et la glissa dans un livre. Jusque-là elle n'était pas sortie du greffe des tribunaux.

II

Dans la naïveté de sa foi, le Révélateur du Globe nommait, sans mauvaise honte, le premier auteur des traverses, des épreuves et des obstacles suscités à son zèle. Il appelait, de son vrai nom, cet agent occulte de toutes ses adversités, c'était Satan, le calomniateur de l'Éternel et des Saints ; Satan dont le nom se compose de men-

(1) « *Advenæ et pupillo et viduæ non feceritis calumniam.* » — Jeremias, cap. VII, v. 6.

songe et de calomnie. Dans l'antique Orient, parmi les peuples aînés de la branche sémitique, le nom terrestre du démon signifiait le calomniateur : *Scheitan*, d'où l'on a fait Shatan, puis Satan. Chez les Assyriens, les Chaldéens, les Arabes, les Syriens, le nom du diable est tiré du même radical *Schein;* et, quand il en diffère de quelques lettres, il conserve encore la même acception. L'Ahriman des Perses est aussi appelé le Menteur ; et nous donnons au démon, dans notre langue, une qualification semblable, en l'appelant le Père du Mensonge.

Satan, le calomniateur, qui s'était acharné contre Christophe Colomb, sans réussir à le faire tomber, continua longtemps après sa mort à ternir son renom, et tenta d'abolir sa mémoire.

Après que, le 20 décembre 1795, la translation des restes du Serviteur de Dieu dans la cathédrale de la Havane se fut opérée avec toute la pompe religieuse qu'on eût déployée s'il se fût agi des reliques d'un saint, la calomnie s'éloigna de sa tombe et se rapprocha de son berceau. Elle allait trouver à Gènes le terrain bien disposé pour s'y établir.

La découverte de l'autre hémisphère avait plutôt inquiété que ravi les compatriotes de Christophe Colomb. Ceux-ci partageaient, alors en concurrence avec les seuls Vénitiens, le commerce du Levant. Ils ne virent pas sans appréhension s'ouvrir dans l'Océan des relations nouvelles, qui peut-être bientôt devaient diminuer leur pré-

pondérance dans la Méditerranée. De là, une certaine froideur pour le Héros des mers. Ils considéraient son œuvre uniquement sous le rapport commercial, au point de vue des intérêts liguriens. Aussi, laissaient-ils fort paisiblement Florence attribuer à l'un de ses fils la gloire de la Découverte.

Gênes ne tenait guère à lui. La ville ne tirait pas honneur de sa renommée; personne n'y paraissait garder son souvenir. Ce fut seulement à Rome, qu'un ancien ambassadeur génois, Uberto Foglieta, s'instruisit de sa grandeur. En vain s'indigna-t-il du honteux silence de ses compatriotes, et réclama-t-il l'érection d'un monument en son honneur. La République fut sourde; le Gouvernement ne s'occupa point de Colomb.

Pourtant, quelques patriciens puisèrent dans son histoire des sujets d'ornementation pour leur demeure. Au palais Spinola, une fresque de Filippo Alessi représenta la découverte de l'Amérique. La maison Saluzzo put aussi s'enrichir d'une fresque montrant le débarquement de Colomb aux Indes; et au palais Cambiaso-Negrotto, le pinceau de Tavarone figura le retour de l'Amiral en Europe. Il y eut dans les décors de quelques édifices particuliers des allusions à la Découverte. Mais ces souvenirs étaient tout personnels, et ne s'inspiraient point du sentiment public. L'ancienne république ne se fit point gloire de Colomb, seulement au Palais Ducal, une fresque de Ratti montrait le Révélateur du Globe plantant la Croix dans le Nouveau Monde.

L'homme qui avait accru, d'une autre moitié, l'espace de la Terre, paraissait n'avoir pas assez bien mérité de sa patrie pour qu'elle lui votât une statue. La Cité de marbre resta, pour lui, aussi froide que ses murs. Durant plus de trois siècles, l'épopée du dominateur des mers ne put, à Gênes, susciter un poète. De toute l'Italie, le pays natal de Colomb fut celui qui comprit le moins sa grandeur. Les muses en témoignent par leur silence.

A Florence, Jules Dati, Jean-Baptiste Strozzi, Raffaele Gualterotti, célèbrent Colomb dans leurs vers. A Vérone, Alberto Lavezzola, Jérôme Tortoletti, Philippe Rosa-Morando montent leur lyre en son honneur. A Rome, Jules Stella, Ubertino Carrara, Agazio da Somma, Jérôme Bartolomei, publient leurs poèmes à sa gloire. A Venise, le patricien Luigi Quirini ; à Modène, le comte Fulvio Testi ; à Plaisance, Thomas Stigliani ; à Gubbio, Benamati ; à Jessi, Jean Giorgini ; à Savone, Ambroise Salinero ; à Brescia, Lorenzo Gambarra ; à Foggia, Léonard Forleo ; à Crémone, Bernard Bellini ; à Bologne, Jean-Marie Vanti, chantent diversement l'Inde conquise, le Nouveau Monde, Colomb et même l'Océan, comme Alexandre Tassoni ; mais on cherche en vain à Gênes le moindre poète inspiré par Colomb. C'est seulement à l'avénement de Pie IX que Lorenzo Costa s'enthousiasme, se prend d'admiration, et publie de nobles chants à la gloire de l'immortel Découvreur.

Cependant, depuis le commencement du siècle actuel,

il avait été souvent question de Colomb dans la ville de marbre ; mais on n'y disait rien qui fît aimer son nom. Dès 1805, un bibliographe piémontais, élève du philosophisme, le comte Galeani Napione, esprit érudit autant que paradoxal, entreprit, malgré l'opinion commune, de contester à Colomb son lieu de naissance : et à son second fils, sa légitimité. Il semblait vouloir expérimenter cette affirmation du léger Fontenelle, le seul aimable des encyclopédistes : « Si ridicule que soit une idée, il suffit de trouver un moyen de la maintenir vivace durant quelque temps, pour qu'elle devienne ancienne (1), » alors elle fait autorité. Il écrivit donc qu'au lieu d'être né à Gênes, comme on le croyait généralement, Colomb avait vu le jour au château de Cuccaro, dans le Montferrat; et que son second fils, l'abbé Don Fernando, était issu de sa liaison amoureuse avec une certaine Béatrix Enriquez. Il avait tiré cette idée du dossier d'un procureur espagnol, Luiz de la Palma y Freytas,et d'un alinéa du bibliographe Antonio Nicolao, perdu dans la *Bibliothèque espagnole*. Napione donna lecture de cette nouveauté à l'Académie de Turin, qui l'imprima dans ses Mémoires. Outre sa dissertation en treize chapitres intitulée : *De la patrie de Christophe Colomb*, il écrivit, le 15 décembre 1806, une lettre sur la Découverte du Nouveau Monde. Le 12 mars de l'année suivante, il écrivit derechef. Dans plusieurs académies, sa double erreur fut acceptée assez complaisamment. L'étrangeté de ces deux assertions lui valut un

(1) « Per quanto sia ridicolo un pensiero, basta trovar mezzo di mantenerlo per qualche tempo; esso diventa antico, ed è sufficientemente provato. » — *Della patria di Cristoforo Colombo*, prefazione, p. 4.

instant de vogue et de célébrité. Un bibliographe de ses amis, le comte Damiani Priocca, prôna ce travail dans toute la Toscane. L'antiquaire romain Cancellieri consentit facilement à priver Gênes du berceau de Colomb. En dédiant à Napione son livre intitulé : *Notices historiques et bibliographiques sur Christophe Colomb* (1), il grandit la réputation de l'académicien piémontais. A Pise, à Florence, à Milan, à Turin, etc., on discuta diversement sur le lieu d'origine du grand navigateur.

Quelques années après, un barnabite, le Père Jean-Baptiste Spotorno, homme d'études sérieuses, et très-heureusement doué, réfuta vigoureusement la première assertion de Napione, mais adopta volontiers la seconde. Il revendiquait pour Gênes l'honneur d'avoir produit Christophe Colomb. Quant à son fils, il ne fut pas fâché qu'on l'entâchat de bâtardise, car il l'accusait d'avoir, à dessein, jeté de l'obscurité sur la naissance de son père. D'ailleurs, ce laborieux bibliographe ne voyait dans Christophe Colomb qu'un mathématicien très-expérimenté dans la navigation, ayant calculé avec justesse, et qui était arrivé au but par sa courageuse persévérance. Le côté providentiel de son action, la grandeur de son rôle apostolique lui restaient invisibles. Spotorno, dans son livre « *De l'origine et de la patrie de Christophe Colomb.* » porte contre ce héros diverses accusations. Il lui attribue une liaison galante avec une fille de Cordoue, Béatrix Enriquez, qu'il jugeait besogneuse et de basse extraction.

(1) Cancellieri. — *Notizie storiche e bibliografiche di Cristoforo Colombo*, 1809.

Il se montre très-dur envers le fils issu de cette prétendue liaison illicite. Spotorno ayant accusé d'orgueil Christophe Colomb, un bibliographe de Savone, devenu Génois, Jean-Baptiste Belloro, voulut aussi faire sa découverte ; et il l'accusa de mensonge. Le professeur abbé Paul Rebuffo recueillait toutes ces erreurs et les commentait ensuite verbalement. Le P. Spotorno ne manqua dans aucun de ses écrits de renouveler ses accusations contre Colomb et contre son fils. Il semblait en tirer vanité. Après les avoir formulées dans son livre « *De l'origine et de la patrie de Christophe Colomb*, » il les reproduisit dans son « *Histoire littéraire de la Ligurie*, » et se garda bien de les oublier dans son introduction au magnifique *Codice Colombo Americano*, publié par ordre de la municipalité de Gênes.

La calomnie que Napione avait lancée en Italie, d'abord accueillie, nourrie et fortifiée à Gênes par le P. Spotorno, parvint en Espagne, tout à point pour servir les vues d'un courtisan éhonté, qui, afin d'atténuer l'ingratitude du Roi Ferdinand envers Colomb, cherchait diligemment à trouver chez celui-ci des fautes et des torts. Le courtisan bibliographe Don Martin Fernandez de Navarrete, ne reculant devant aucune charge, s'accommodant aux plus diverses fonctions, fort expert à cumuler les emplois, les émoluments, les allocations, les pensions, les missions salariées, même les titres honorifiques, voulut être membre correspondant de la Société de géographie de Paris. Cette fantaisie nous a valu d'apprendre que notre ville de Saint-Dié appartient à l'Autriche, puisque, au lieu de

faire partie de la chaîne des Vosges, elle est située dans la basse Hongrie, et qu'on la nommait autrefois Tata ou Dolis ! ! ! Oh ! géographe ! Navarrete, homme d'ailleurs érudit, avait inutilement remué toutes les bibliothèques d'Espagne, sans rien trouver contre la pureté morale de Colomb. Il fut heureux qu'il lui vînt, du dehors, de quoi jeter une souillure sur la renommée du Héros chrétien.

Pendant que ce courtisan passionné préparait, par ordre du gouvernement, la collection des documents relatifs aux découvertes maritimes des Espagnols, un littérateur américain déjà renommé, Washington Irving, habitait Madrid. Ce laborieux protestant mit activement à profit les papiers classés sous la direction de Navarrete, et rédigea une vie de Christophe Colomb en quatre volumes. Bien que cet écrivain ne fût point absolument dégagé des préventions de Spotorno et de Navarrete, sa propre sagacité l'avait empêché d'abonder dans le sens de l'accusation contre la pureté des mœurs de Colomb. Il n'osa pas se mettre en opposition ouverte avec Navarrete ; mais on reconnaît, au tempérament de ses expressions et à certaines formes dubitatives, qu'il n'a pas admis, sans réserve, la calomnie génoise.

L'illustre protestant Alexandre de Humboldt, qu'on dirait le rival posthume de Colomb, à la fois envieux et admirateur de son génie, écrivit de son côté beaucoup sur lui, dans les cinq volumes intitulés : *Examen critique de l'histoire de la géographie du Nouveau Continent;* et reproduisit, en les augmentant de nouvelles erreurs, les assertions de Spotorno et de Navarrete.

C'est ainsi que l'accusation de liaison illicite, partie de Gênes, est allée d'abord en Espagne; ensuite, d'Espagne s'est répandue, par l'Américain Washington Irving, dans tous les pays de langue anglaise; et par Humboldt, chez toutes les populations de langue allemande. Les traductions l'ont parsemée en France, en Italie, en Belgique et même en Espagne, où, il est juste de le reconnaître, elle n'a pu s'accréditer, tant la repousse le sentiment du vrai que respire cette loyale et chevaleresque nation.

Les disciples de Spotorno n'avaient pas assez fait contre Colomb. L'édition italienne de Washington Irving contient des notes génoises qui renchérissent sur le texte original. Comme nous l'avons dit, un élève de Paul Rebuffo, l'abbé Angelo Sanguineti, résuma en un petit volume l'ouvrage de l'auteur américain. Avec la témérité de la jeunesse, il aigrit l'accusation portée par ses maîtres. A cet égard le prêtre catholique fut moins réservé que l'écrivain protestant.

Spotorno voulut taxer d'orgueil Christophe Colomb. Il l'accusait d'avoir caché son origine; d'avoir gardé à son bord son plus jeune frère, ne voulant pas l'avouer pour tel, et le faisant passer pour son domestique. Colomb, au contraire, loin de rougir de ses parents, parle de leur pauvreté dans son institution de Majorat, où il se dit né à Gênes; il la rappelle encore dans son codicille de 1502. Au lieu de dissimuler sa qualité de Génois, il employait volontiers ses compatriotes. Dans chacune de ses expéditions quelques Génois l'accompagnèrent. Lors de sa première entreprise,

le contre-maître de sa caravelle était Génois. Au second voyage, il avait aussi avec lui des Génois et un habitant de Savone, Pietro Richelmi, lequel avait pu connaître son père, le vieux cardeur Dominique Colombo. A la découverte du nouveau continent, se trouvaient des Génois et cinq marins de Savone (1). Au quatrième voyage, un Génois de race patricienne commandait un de ses navires, à bord duquel était aussi un citoyen de Gênes, Giovanni Passano. A son retour, quand il languissait en proie à la maladie et à l'indigence, des négociants génois acceptaient sa signature et lui comptaient un peu d'argent. Le seul ami qu'on lui connût à Séville, en dehors du monastère des Chartreux, était un Génois, le juré François Pinelo. La veille de sa mort, se tenait encore près de lui un noble génois, Bartolomeo Fieschi.

L'abbé Angelo Sanguineti insiste sur « la liaison galante » et dénonce la vanité du second fils de Colomb. Il l'accuse d'avoir, par suite de cette vanité, dissimulé tout ce qui était relatif à la naissance de son père (2). Or, Don Fernando Colomb, universellement loué par tous les écrivains non génois, pratiqua l'humilité à l'exemple de son père, qui fut le plus humble des hommes. L'illustre protestant Alexandre de Humboldt admire sa profonde modestie. L'humilité du second fils de Colomb était telle qu'en

(1) C'étaient : Antonio Chiavarino, Pietro Gentile, Giovanni Ferro, Pietro de Montecallo et Giovanni Moreno. — Jean Baptiste Belloro. *Notice sur Leone Pancaldo* dans le *Giornale degli Studiosi*, 13 novembre 1869.

(2) « Egli era figlio illegittimo dell' Ammiraglio, e come tale non solo, ma come non poco vanitoso adoperò uno studio ed una cura singolare ad occultar tutto quello che avea relazione alla sua origine. » — Sanguineti. *Appendice alla vita di Cristoforo Colombo*, p. 378.

écrivant la vie de son père, il ne lui donne qu'une fois ce nom, et l'appelle toujours l'Amiral. Don Fernando Colomb cachait si peu les rapports de son père avec Gênes, qu'il vint dans cette ville et qu'il eut toujours, depuis lors, quelques domestiques génois. Il chérissait la cité où était né son père ; considérait comme son correspondant naturel tout Génois vivant à l'étranger, et s'adressait à son patriotisme pour réclamer son concours dans l'achat ou le transport des livres destinés à former sa précieuse bibliothèque. Ses agents d'affaires étaient génois. Il plaçait ses fonds sur les banquiers génois, Gregorio Catagno et Francisco Leardo. Il était en compte avec Benito Basiniana, aussi Génois. On voit parmi les gentilshommes de sa maison, un Génois, Vincenzio del Monte. Son intime confident, le licencié Marcos Felippe, était également de Gênes. Sa prédilection pour Gênes fut chose si notoire, qu'à sa mort, son exécuteur testamentaire pria tous les notables commerçants génois qui habitaient Séville d'assister à ses obsèques, en leur qualité de compatriotes du noble défunt.

Toutes ces preuves ne signifient rien pour l'adversaire du Serviteur de Dieu. Fernando reste un vaniteux bâtard.

Non content d'accuser d'une grosse vanité le second fils de Colomb, M. le chanoine Angelo Sanguineti, aveuglément fidèle à son rôle d'abréviateur protestant, ose disputer au Révélateur du Globe l'initiative non moins que l'ancienneté de son projet de délivrer le Saint-Sépulcre, et d'employer à ce pieux rachat les richesses qui se-

raient le fruit de ses découvertes. Le protestant américain Washington Irving ayant dit que ce désir fut inspiré à Colomb par les deux Pères de la Terre Sainte, que la Reine avait envoyés au camp de Baza, le chanoine Angelo Sanguineti maintient que ce fut seulement alors qu'il conçut son projet de délivrance, et que cette idée ne lui vint que bien postérieurement à son plan de découverte.

Colomb, après le double refus de Gênes et de Venise, s'adressant au Roi de Portugal, Jean II, esprit positif, essentiellement circonspect, et nullement enclin au prosélytisme religieux, avait dû, naturellement, s'abstenir de lui soumettre ses vues relatives à la délivrance des Lieux Saints. Mais ce noble objectif excitait déjà son zèle. Car, dès la première audience que lui accordèrent les Rois Catholiques, il ne put se défendre de le leur faire entrevoir.

Le Serviteur de Dieu a beau attester, de sa main, sur son livre de bord, pendant sa première exploration de l'Océan, que l'effusion de l'Évangile parmi les peuples inconnus a été l'origine et le but de son entreprise (1) ; en vain, a-t-il écrit au Saint-Père que le but de son entreprise était d'employer ce qu'il en retirerait à restituer le Saint-Sépulcre à la sainte Église (2) ; en vain, dès son

(1) « Pues esto fue el fin y el comienzo del proposito que fuese por acrecentamiento, y gloria de la religion cristiana. » — JOURNAL DE COLOMB. *Mardi*, 27 novembre 1492.

(2) « Esta empresa se tomo con fin de gastar lo que della se hobiese, en presidio de la Santa Casa a la Santa Iglesia. » — CARTA DEL ALMIRANTE COLON A SU SANTIDAD. *Febrero* 1502. — *Coleccion dipl.*, t. II, nº CXLV.

arrivée aux Antilles, avant de songer à rentrer en Europe, rappelle-t-il aux Rois qu'à leur premier entretien, il leur avait proposé d'employer tout le profit de ses découvertes à la délivrance des Lieux Saints (1) ; le chanoine abréviateur de l'écrivain protestant dépouille Colomb du mérite de l'initiative et de la persévérance dans son projet. Malgré nos preuves et contre nous, il maintient, en 1875, l'erreur qu'il a glissée en 1846 dans son petit livre, qualifié aujourd'hui, par la Direction nouvellement dévote du *Giornale Ligustico*, de « belle et consciencieuse vie du Héros. »

III

Chose singulière ! les premiers détracteurs de Colomb ont été ses compatriotes, et particulièrement des ecclésiastiques.

Ainsi, le plus ancien d'entre ceux-ci, le savant Agostino Giustiniani, Evêque de Nebbio en Corse, ravale son origine; le dit issu de parents vils, *vilibus ortus parentibus;* l'accuse implicitement d'orgueil, en assurant qu'il se vantait d'être élu de Dieu pour accomplir la prophétie, tandis que le Révélateur du Globe n'a rappelé qu'une fois, et sous la pression de dramatiques circonstances, son ac-

(1) « Y Vuestras Altezas se rieron, y dijeron que les placia, y que sin esto tenian aquella gana. » — JOURNAL DE COLOMB. *Collection de Navarrete*, t. I p. 117.

complissement des paroles d'Isaïe. Le Barnabite Spotorno corrobore la calomnie venue du Piémont. Son intime ami, l'abbé Paul Rebuffo, accrédite toutes ses erreurs. Par eux le clergé de Gênes prend une si fausse idée de Colomb que, dans la publication des *Liguriens illustres*, l'abbé Gavotti, croyant honorer l'immortel navigateur, en fait l'esclave de la gloire, et attribue ses courageuses entreprises au seul désir d'acquérir du renom; tandis, au contraire, qu'entre toutes les vertus de ce héros préexcelle l'humilité. Lorsque, à la suite de Sa Sainteté, vingt-quatre princes de l'Eglise encouragèrent de leur signature notre travail, un seul s'y refusa. Il était de Gênes, et s'appelait Hugues Pierre Spinola. Gênes est l'unique pays où un journal ecclésiastique ait outragé l'historien officiel de Colomb. Nous dédaignons de rappeler que, sous le voile de l'anonyme, un prêtre génois l'a aussi persiflé en vers, la prose ne lui suffisant point.

Quand parut notre ouvrage, l'abbé Angelo Sanguineti le dénonça aux quatre vents du ciel. Nous avions eu le tort irrémissible de nier la prétendue « liaison galante. » Depuis lors, il ne prit aucun repos. Ses attaques publiques ou privées ne discontinuèrent point. Ceci n'était encore qu'une diffamation particulière. Mais après le Concile du Vatican, lorsque la dispersion de ses membres allait parsemer dans les régions du Globe la gloire de son Révélateur, la puissance ténébreuse qui avait autrefois entravé les pas du messager de l'Evangile tenta un dernier assaut contre sa renommée.

Remarquez les coïncidences :

Tandis que les destructeurs du pouvoir temporel semblent triompher, et que sous un nom prussien le Prince du monde étend sa persécution de l'Eglise sur tous les points de la terre, l'érudition impie s'acharne contre l'homme qui servit le plus à répandre la Foi. Les ennemis du Christ convoitent, comme une proie opime, la gloire de Christophe Colomb. Ne pouvant l'absorber, ils s'efforcent de l'amoindrir. Aussitôt qu'il fut question de présenter la Cause de cet héroïque chrétien, en 1865, l'incrédulité déclara par son organe officiel, l'*Opinion nationale*, qu'elle protestait, « de toutes ses forces, contre cet empiétement de la Cour de Rome (1). » Puis elle se tint en observation, dans un silence circonspect. Mais durant les malheurs de la France, à l'heure de son châtiment et de ses humiliations, les négateurs du surnaturel sont entrés en campagne. Ils avaient parlé, maintenant ils vont écrire; la coterie génoise recevra du renfort.

Un positiviste américain, l'ardent et riche bibliographe M. Henri Harrisse, dédiant son dernier travail à l'ennemi du Christ, Ernest Renan, va chercher activement en Espagne de quoi diminuer Colomb. N'y rencontrant aucun document bien nouveau, sa déception se venge en essayant de nier l'authenticité du livre que l'historiographe royal Munoz déclare « le plus important » pour l'histoire de la Découverte, et que le protestant Washington Irving appelle « la clef de voûte de l'histoire du

(1) *Opinion nationale*, 6 juin 1865.

Nouveau Monde : » c'est la vie de l'Amiral par son fils l'abbé Don Fernando. Il imprime d'abord son travail en espagnol, à Séville. L'année suivante, il l'édite en français, avec un superbe luxe de typographie. Jamais l'erreur ne se présenta plus magnifiquement vêtue.

Pendant ce temps, un bibliographe français versé dans la géographie, le voltairien d'Avezac-Macaya, s'efforçait de bouleverser la chronologie biographique de l'Inventeur du Nouveau Monde. Afin de s'enhardir dans cette révolutionnaire entreprise, il resserre ses rapports avec la coterie génoise, et, pour lui donner un gage non douteux de ses sympathies, renouvelle l'accusation contre la pureté de Colomb. Comme il n'était guère croyable que Colomb, arrivant à Cordoue âgé d'environ cinquante ans, dans un état voisin de l'indigence, et courbé sous le poids d'une pensée qui recélait l'autre moitié du Globe, eût rêvé d'amoureux exploits, d'Avezac fabrique une chronologie qui « rajeunirait fort à propos de dix ans le galant cavalier (1). »

Il ose intituler sa dissertation « *Canevas chronologique de la vie de Christophe Colomb.* » Ce mot de canevas indique déjà son but. Ce titre est sincère. On appelle canevas un tissu destiné à se couvrir de broderies. Il invite à broder l'histoire du héros, sur la donnée des époques par lui arbitrairement classées. Ancien employé au Ministère de la marine, d'Avezac connaissait depuis seize ans notre ouvrage, et ne l'avait jamais attaqué avant de

(1) D'Avezac, *Canevas chronologique de la vie de Christophe Colomb*, p. 21.

s'être affilié à la coterie génoise. Imprégné de ses préventions, il nous accuse de vouloir faire accepter « un Christophe Colomb poétique et légendaire, échappant, sous une éblouissante auréole, aux curieuses hardiesses de la critique érudite (1). »

Or, le bibliographe voltairien qui nous accuse ose, lui, combiner ouvertement des dates, fabriquer des interprétations étranges, inouïes, allonger ou écourter, à son gré, les textes, et même s'en passer au besoin.

Puisque ce critique aux « curieuses hardiesses » jouit d'une autorité absolue sur les directeurs du *Giornale Ligustico*, et qu'ils se couvrent fort respectueusement de son opinion, il n'est pas sans intérêt, au moment d'examiner intrinsèquement leur accusation contre le Serviteur de Dieu, de montrer quels procédés bibliographiques sait employer leur maître, en matière d'histoire.

Nous n'en citerons qu'un exemple :

C'est par la date de la mort de Colomb qu'on arrive à préciser celle de sa naissance. On sait qu'il mourut à Valladolid le 20 mai 1506, à l'âge de soixante-dix ans. Il était donc né vers 1435. L'âge de Christophe Colomb au moment de sa mort, que nous indiquent, d'ailleurs, plusieurs circonstances de sa vie, est fixé d'une manière certaine dans l'*Histoire des Rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, par l'abbé Don Andres Bernaldez, curé de los Palaccios.

(1) D'Avezac. *Canevas chronologique de la vie de Christophe Colomb. Bulletin de la Société de Géographie*, 1872, juillet-août, p. 59.

et aumônier de l'archevêque de Séville, le généreux Diego de Deza qui fut le défenseur de Colomb à la junte de Salamanque. Don Andres Bernaldez avait personnellement connu l'Amiral des Indes. Il le reçut dans son presbytère et l'hébergea au retour de sa seconde expédition. Dans cette occasion il tint de lui, et conserva quelques notes sur ce voyage. Il nous dit que Colomb mourut en bonne vieillesse, *in senectute bona*, à Valladolid, dans le mois de mai 1506, âgé de soixante-dix ans : « *de edad de setenta anos.* » Ce double témoignage en latín et en espagnol ne souffre aucune interprétation : l'expression de *senectute bona* est l'équivalent même de soixante-dix ans, nombre des années que l'Écriture assigne à la vie humaine (1).

Mais ce chiffre n'arrange point les calculs de d'Avezac; il se prête trop mal à l'accusation d'intrigue amoureuse; car, remarque ce bibliographe : « Christophe Colomb aurait eu plus de cinquante ans, lorsqu'il formait à Cordoue cette liaison galante avec Béatrix Enriquez de Arana, dont Ferdinand Colomb lui naquit en 1488. » Et sans gêne aucune, il conseille de lire *sesenta* au lieu de *setenta*, « ce qui rajeunirait fort à propos de dix ans le galant cavalier (2). » Voilà, une leste façon d'aplanir les difficultés et de se tirer d'embarras. Rien de plus simple : le texte dit : *soixante-dix*, lisez : *soixante* seulement. Reste pourtant un obstacle. Outre l'important témoignage de l'historien des Rois catholiques, nous trouvons une Lettre

(1) Dies annorum nostrorum septuaginta anni. — *Psal.* LXXXIX.

(2) D'Avezac. *Canevas chronologique de la vie de Christophe Colomb. Bulletin de la Société de Géographie. — Bullet.* août 1872, p. 20.

Royale autorisant, exceptionnellement, Colomb à voyager sur une mule sellée et bridée. Cette permission est motivée sur les infirmités et le grand âge de l'Amiral. « *Ciertas enfermedades* » et « *vuestra ancianidad* (1). » Qu'objecter à ce document, qui concorde si parfaitement avec l'énonciation du curé de los Palaccios ?

Un solide bibliographe ne se déconcerte pas pour si peu. D'Avezac nous apprend qu'en écrivant *setenta* au lieu de *sesenta* le curé de los Palaccios l'aura « fait sous l'impression de ces indices extérieurs d'une vieillesse qui avait devancé le nombre effectif des années (2);» par conséquent, ce chiffre n'aurait rien de précis. Quant aux infirmités et à l'âge avancé qui motivent la permission d'aller sur une mule, on peut, assure-t-il, les considérer « comme de pure forme et simplement de *style*, ainsi qu'on dit en termes de palais. » Vit-on jamais pareille audace? n'est-ce pas abuser de la naïveté des lecteurs que d'appeler une forme de *style* les infirmités et la vieillesse de l'Amiral? Qui ne sait combien les souffrances physiques éprouvèrent cruellement les dernières années de Colomb? Tous ses biographes en parlent; la correspondance officielle, les lettres privées en font foi (3). Elles étaient le fruit de ses

(1) *Coleccion diplomatica*, t. II, p. 304, nº CLVI.

(2) *Bulletin de la Société de Géographie en* 1872. — *Bullet.* août, p. 59.

(3) Nous traduisons textuellement la cédule Royale, afin qu'on juge s'il s'agit ici d'une forme de style.

« Le Roi. Parce que je suis informé que vous, l'amiral Don Christophe Colomb, êtes incommodé dans votre personne, à cause de certaines infirmités que vous avez eues et qui vous tiennent encore, et ne pouvez aller à cheval sans grand danger pour votre santé; par suite, ayant égard à ce qui est dit dessus et à votre grand âge, par la présente, je vous donne

fatigues indicibles, de ses travaux maritimes, des privations, des injustices persistantes, des persécutions renouvelées. Mais d'Avezac nie les infirmités pour être plus fondé à nier la vieillesse, car il lui faut absolument « rajeunir de dix ans l'élégant cavalier. »

Voulant à tout prix justifier « la liaison galante » et paraître s'appuyer sur l'histoire, l'intrépide bibliographe glisse au bas d'une page, dans une note contre nous, trois faux témoignages, aggravés d'une calomnie. Il fait dire à Oviedo et à Ortiz de Zuñiga ce qu'ils n'ont pas voulu exprimer, ce qu'ils ne pouvaient penser; et à Herrera, l'opposé de ce qu'il affirme. C'est à cette occasion qu'il nous accuse d'avoir donné une traduction frauduleuse d'un passage d'Herrera. Notre livre L'AMBASSADEUR DE DIEU ET LE PAPE PIE IX a déjà fajt justice de cette misérable calomnie. Nous avons hautement protesté, dans l'*Unità Cattolica* et dans le *Pensiero Cattolico*, contre sa coupable reproduction par M. le chanoine Angelo Sanguineti. De son côté, le savant historiographe de l'Ordre Franciscain, notre excellent ami, le Révérendissime P. Marcellino da Civezza, l'a si péremptoirement réfutée dans son remarquable écrit imprimé à Florence, que nous ne reviendrons pas ici sur ce triste détail.

Durant l'impression de notre dernier livre, ce pauvre d'Avezac a passé, de ce monde, dans l'éternité redouta-

licence d'aller sur une mule sellée et bridée dans toutes les parties de ces royaumes et seigneuries qu'il vous plaira, etc. Fait en la ville de Toro, le vingt-trois février mil cinq cent cinq. » — *Coleccion diplomatica*, tome II, n° CLVI, p. 304.

ble. Quelles que soient ses erreurs et ses « curieuses hardiesses, » laissons en paix sa mémoire. S'il s'est mépris au sujet de Colomb, c'est que par sa propre nature l'incrédulité ne saurait atteindre à la compréhension des choses divines. Le caractère des faits providentiels dans la vie des peuples échappe à ses intuitions, son regard ne se détachant pas assez de la terre.

L'accusation nouvelle du chanoine Angelo Sanguineti est directement puisée d'un écrit de ce bibliographe. C'est aussi sur l'opinion de leur regretté correspondant que se fondent les aristarques du *Giornale Ligustico*. Comme lui, ils redoutent « un Christophe Colomb poétique et légendaire. » Mais, très-pieux académiciens, qu'y pouvez-vous. et qu'y puis-je moi-même? Ferez-vous jamais que l'éclat radieux de midi offre les teintes décolorées du soir? Modérez votre ferveur de nouveaux convertis ; rassurez vos scrupules. Résignez-vous à la grandeur de votre immortel compatriote. Il est, de sa nature, poétique et légendaire. La Providence l'a ainsi voulu ; et tel il subsistera dans les siècles. Les « curieuses hardiesses de la critique érudite » ne réussiront pas à ternir sa splendeur. Son auréole d'héroïsme chrétien fait pâlir les rayons de sa gloire terrestre, et consacre le type poétique et légendaire qui lui est propre. L'histoire, il est vrai, reçoit de lui, au milieu des récits de la plus exacte réalité, des reflets de poésie et des lueurs de légende, mais le burin ne saurait rien ajouter à la grandeur de ses actions ni retenir le lyrisme qui s'en exhale.

De tout ce qui précède, résulte cette observation, qu'il n'est pas sans intérêt de constater ici : le Révélateur du Globe vérifie par les vicissitudes de sa renommée la parole de l'Evangile : « Un prophète n'est sans honneur que dans sa patrie et dans sa maison (1). »

L'histoire catholique de Christophe Colomb, publiée il y a vingt ans, sur l'ordre de Sa Sainteté le Pape Pie IX. n'a rencontré de blâme et d'insulteurs qu'à Gênes ou que par Gênes. C'est seulement à Gênes, qu'en opposition aux témoignages rendus à l'héroïsme du Serviteur de Dieu, par des évêques de toutes les nations, et à son zèle apostolique, par le Souverain Pontife lui-même, il s'est trouvé un prêtre assez audacieux pour protester contre cette manifestation du sentiment général des fidèles, et renouveler envers la mémoire du CHRÉTIEN INCOMPARABLE (2) une accusation calomnieuse, que démentent à la fois, d'un côté, le silence absolu des anciens écrivains; de l'autre, les solennelles affirmations de l'histoire.

(1) Matth. cap. XIII, v. 57.

(2) « ... Ac neutiquam COMPARABILE in christianam Ecclesiam promeritum... » — UBERTO FOGLIETA. *Clarorum Ligurum elogia*, Roma, 1577.

CHAPITRE TROISIÈME

Méprise commune des bibliographes sur la date du testament de Colomb. — Rectification du fait. — Pudique réticence relative à Béatrix Enriquez. — Texte de la clause suspecte. — Interprétation inepte obstinément soutenue par le chanoine ennemi du Serviteur de Dieu. — Réfutation du calomniateur de Colomb par un académicien génois.

I

Abordons maintenant l'accusation si inconsidérément accueillie à Gênes, et si opiniâtrément soutenue par M. le chanoine Angelo Sanguineti.

Quelle voix s'éleva la première contre le Révélateur du Globe ? — La sienne même, nous répond son calomniateur. Il a fait de sa propre bouche, *la bocca stessa* (1), l'aveu de sa faute. A cet égard, dit-il, « les témoignages des plus graves historiens concordent si admirablement avec les paroles mêmes de l'Amiral, qu'ils en semblent comme la répercussion et rendent inadmissible et ridicule toute

(1) « La storia ha raccolto questo fatto della bocca stessa dell' Ammiraglio nell' ultimo suo codicillo... » — SANGUINETI, *Di una nuova storia di Cristoforo Colombo, etc*, 1857.

interprétation contraire au sens naturel des termes et de l'esprit du fameux passage du Codicille, etc... (1). »

Assurer avec une telle hardiesse, c'est se risquer beaucoup. Nous allons bientôt voir s'il y a eu aveu de la propre bouche de Colomb, et si d'anciens écrivains ont confirmé cette prétendue confession de « la liaison galante. » Il est certain qu'avant la publication de notre histoire, les biographes et les bibliographes répétaient à la suite de Napione, de Navarrete, de Humboldt, du protestant Washington Irving et de son abréviateur, le chanoine Angelo Sanguineti, que Christophe Colomb fit un Codicille régulier et définitif la veille de sa mort, c'est-à-dire le 19 mai 1506. On assurait qu'au moment du redoutable passage, en face de l'éternité, saisi de repentir, la conscience agitée au souvenir de ses relations illicites avec Béatrix Enriquez, il avait chargé son héritier de pourvoir aux besoins de cette femme, mère de son fils Don Fernando, demandant que ce fût fait pour soulager son âme. On croyait voir dans ces paroles l'indice d'un remords.

Heureusement, notre ouvrage vint mettre fin aux émouvants effets de ce tableau fantastique, et rendre impossible pour tout esprit juste l'offensante interprétation qui en était la conséquence. Au grand déplaisir du diffamateur de Colomb, nous protestâmes dans ces termes :

« Nous ne laisserons pas plus longtemps calomnier,

(1) « Esse ne sembrano come il riverbero, e rendono inamissibile e ridicola ogni interpretazione, etc. » — SANGUINETI. *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*, p. 8, 1875.

jusque dans son agonie, le Révélateur du Globe. Il est temps de mettre un terme à cette falsification des faits, provenant d'un audacieux renversement des dates.

« Nous déclarons donc, formellement, que la vive componction de Colomb dans ses derniers moments » est une erreur grossière.

« Nous affirmons, en outre, que Christophe Colomb ne fit aucune disposition testamentaire « la veille de sa mort. »

« Nous certifions que le « codicille définitif et régulier » qu'on prétend fait « la veille de sa mort, » par conséquent le 19 mai 1506, datait déjà de plus de quatre années (1). »

Le dernier codicille de Christophe Colomb, « document écrit de sa propre main, daté de 1502 » et déposé dans la cellule du Révérend Père Gaspar Gorricio, de la Chartreuse des Grottes, avant le départ de l'Amiral pour son dernier voyage, fut, depuis son retour, confirmé dans sa teneur. Il le déclare lui-même. En preuve de sa constante volonté, Colomb le reproduisit de sa main, le 25 août 1505. Seulement, sentant sa fin approcher, l'Amiral souhaita le revêtir d'un caractère authentique, en le déposant dans les formes légales aux mains du notaire de la cour, Pedro de Hinojedo, écrivain de la chambre royale, ce qu'il fit le 19 mai 1506.

(1) Roselly de Lorgues. *Christophe Colomb, histoire de sa vie et de ses voyages*, t. II, p. 382.

Mais dans cette pénible journée, veille de sa mort, on ne surprend aucune terreur de l'âme, aucune marque de repentir. Le Révélateur du Globe ne parle ni de sa femme, ni de ses fils. Son souvenir remonte plus haut que ses deux paternités. Sa pensée le reporte aux premiers temps de sa vocation ; le ramène en Portugal où l'avait conduit la Providence, après l'avoir sauvé des flots. Il songe à ceux qui alors secoururent son infortune, et de sa main défaillante fait de petits legs à leurs fils. Son dernier regard accordé à la terre est encore un acte de cette apostolique charité, qui s'étend à tous, sans exclure personne. Il se souvient d'un pauvre juif, autrefois habitant la porte de la juiverie à Lisbonne; et il laisse à cet aveugle ennemi du Christ un demi-marc d'argent. Dès cet instant, les intérêts humains ont disparu pour lui. Il cesse de participer aux choses d'ici-bas. Sa conversation se passe déjà dans les cieux. Son agonie reste lucide jusqu'à la fin. Il répond lui-même aux prières des mourants ; et le lendemain, jour de l'Ascension, à l'heure de midi, l'amplificateur de la création paraît devant le Créateur des mondes.

Lorsque dans notre histoire de Christophe Colomb nous prouvâmes que l'accusation de « liaison galante » ne saurait résister à un examen sérieux, toute la presse laïque fut pour nous; même les feuilles hostiles au catholicisme. Le *Journal des Débats* et le *Siècle* nous donnèrent gain de cause. Dans sa très-remarquable réfutation du dernier libelle d'Angelo Sanguineti contre nous, parue à Florence, et dans sa réponse au *Giornale Ligustico* imprimée à Gênes, en novembre dernier, l'éminent historio-

graphe de l'Ordre franciscain, le Révérendissime P. Marcellino da Civezza, n'a pas manqué de rappeler que nous avions déjà écrasé cette calomnie. Il n'a point été répondu à l'éloquent et savant religieux, parce que ce libelle n'a d'autre but que de déconsidérer notre histoire catholique de Christophe Colomb, afin de susciter des doutes, et d'empêcher ainsi la manifestation des sympathies italiennes pour la Cause du Serviteur de Dieu. On ne réfute pas ; on ne répond pas; on se borne à répéter, imperturbablement, la même calomnie. Il nous faut donc, une fois encore, reprendre ce délicat sujet de discussion.

Citons la fameuse clause testamentaire, sur laquelle se fondent les calomniateurs du Héros chrétien.

La voici textuellement :

« Je dis et ordonne à D. Diego, mon fils, ou à qui hé-
« ritera, de payer toutes les dettes que je mets ici en un
« mémoire, dans la forme que j'indique, et en outre tout
« ce que je paraîtrai justement devoir. Et je lui ordonne
« d'avoir pour recommandée Béatrix Enriquez, mère de
« D. Fernando, mon fils. Qu'il la pourvoie de telle sorte
« qu'elle puisse honnêtement vivre comme une personne
« à qui j'ai tant d'obligation. Et que cela se fasse pour la
« décharge de ma conscience, parce que ceci pèse beau-
« coup sur mon âme. Il n'est pas convenable d'en écrire
« ici le motif. Fait le vingt-cinq août de l'an mil cinq
« cent cinq.

« Christo Ferens (1). »

(1) « Digo y mando a D. Diego, mi hijo, o a quien heredare, que
« pague todas las deudas que dejo aqui en un memorial, por la

II

Fermant les yeux sur la vénérable personnalité de Colomb, oubliant la vie de cet exemplaire chrétien, pour s'en tenir servilement à la lettre, tout comme s'il s'agissait d'une de ces vieilles inscriptions liguriennes dont il fait collection, le chanoine Angelo Sanguineti prend au sens le plus vulgaire les expressions de ce texte, sans tenir compte de celui qui les a tracées.

« Il paraît impossible, s'écrie-t-il, qu'on tente d'éluder la puissance de ce document, dont chaque parole est un coup qui renverse et broie le système Roselly; parce qu'au lieu de dire *ma femme*, il dit *Béatrix Enriquez, mère de mon fils Ferdinand.* Il reconnaît en elle cette qualité, et non l'autre... *comme à une personne envers qui je suis si obligé... que cela se fasse pour la décharge de ma conscience... ceci pèse sur mon âme...* Je demande, moi, de quels termes, de quelles expressions devrait se servir celui qui voudrait déplorer son ancienne faute? Et comme s'il n'avait point parlé assez explicitement, il ajoute : *il n'est pas permis d'écrire ici la raison de cela.* » L'accusateur de Colomb est si

« forma que alli dice, é mas las otras que justamente parecera que « yo deba. E le mando que haya encomendada a Beatriz Enriquez « madre de D. Fernando, mi hijo, que la provea que pueda vivir « honestamente, como persona a quien yo soy en tanto cargo. Y « esto se haga por mi descargo de la conciencia, porque esto pesa « mucho para mi anima. La razon dello non es licito de la escrebir

assuré de sa faute qu'il dit : « Celui qui aura lu ces paroles déjà si claires par elles-mêmes, et les aura rapprochées de celles des écrivains, ne pourra s'empêcher de rire » du système Roselly(1).

Forcé, d'après notre rectification, d'abandonner la date du 19 mai 1506, le chanoine Angelo Sanguineti ne s'obstine pas moins aux mêmes inductions. « En quelque temps que Christophe Colomb ait fait son testament, dit-il, qu'est-ce que cela change au sens de ses paroles (2) ? » — Tout : leur esprit, leur portée. Tant que l'on croyait cet acte rédigé la veille de la mort, on pouvait à la rigueur supposer des remords, du repentir; car l'heure terrible approchait, et il ne restait plus à Colomb le temps de réparer sa faute, si faute il y avait eu. Mais depuis que nous avons mis fin à la confusion dans les faits, en rétablissant l'ordre dans les dates, cette explication cesse d'être plausible. Colomb, loin de mourir le lendemain du jour où il rédigea son testament, prépara une nouvelle expédition de découvertes, traversa encore une fois l'Océan, vécut plus de quatre années.

« aqui. Fecha a veinticinco de Agosto de mil y quinientos y cinco « anos : sigue Christo Ferens. »

Testamento y codicilo del Almirante D. Cristobal Colon, otorgado en Valladolid á diez y nueve de Mayo del ano mil quinientos seis,
(Coleccion Diplomatica, t. II, p. 311, n° CLVIII.)

(1) « Domando io di quali termini, di quali espressioni dovrebbe far uso chi volesse deplorare un antico suo fallo. E come se non avesse ancora parlato abbastanza esplicitamente aggiunge che la *ragione di cio non é lecito scrivere qui.* » — Sanguineti. *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*, p. 9.

(2) « In qualunque tempo poi C. Colombo abia fatto il suo codicillo, che cosa cambio del senso delle parole ? » — Sanguineti. *Appendice alla memoria sulla Canonizzazione di Cristoforo Colombo.*

Si sa peine morale avait eu pour cause l'illégitimité de sa liaison avec Béatrix, quoi de plus facile que d'y remédier? N'avait-il pas eu tout loisir d'y songer, dans ses fréquentes retraites chez les religieux, ses uniques amis? Est-ce seulement au bout de quinze ans qu'aurait commencé le regret de la faute? Ce n'était point en jetant sur le papier une lamentation funèbre, en s'adressant à son héritier qu'il pouvait tranquilliser sa conscience. Il n'avait qu'à réparer son erreur, à purifier par la sainteté du mariage ses rapports avec la mère de Fernando, honorant du titre d'épouse cette noble Cordovane, et donnant le rang de fils légitime au Benjamin de sa vieillesse. Ce n'est pas le temps qui lui a manqué. Cependant le chagrin, la souffrance intime, le poids sur l'âme qu'il déclarait avant d'aller, une dernière fois, affronter les périls des régions inconnues, subsistent encore après son retour en Europe. En 1505, ils sont absolument ce qu'ils étaient trois ans auparavant. Et en mai 1506, ils existent dans toute leur force d'affliction. Puisque, durant l'espace de ces quatre années, il n'a pu apaiser ce malaise intérieur, cette douleur du souvenir qu'il laisse entrevoir, et sur lesquels il ne juge pas convenable de s'épancher dans ce document, c'est qu'il ne dépendait point de sa volonté d'en changer la cause.

Remarquez bien ces termes : « Il n'est pas permis d'écrire ici la raison de cela. » Pesez ces mots auxquels la calomnie prête un sens accusateur, et dans lesquels surtout elle voit un implicite aveu de « la liaison galante. »

Réfléchissez.

Evidemment, si l'objet du motif qu'il ne convenait pas d'écrire en ce lieu, avait été une liaison coupable, Colomb n'aurait point dit que Béatrix Enriquez était mère de Don Fernando. Qui l'y forçait? ne pouvait-il recommander cette noble femme à son héritier, sans la déshonorer, en dénonçant sa qualité de fille mère? Et, une fois la maternité de Béatrix déclarée, restait-il à cacher quelque chose sur cette liaison? Toute réserve n'était-elle pas superflue? Dès qu'on savait la filiation de Fernando, à quoi bon une réticence? pourquoi un voile, quand il n'y avait plus rien à couvrir? Après une telle netteté d'expressions tout mystère devenait impossible. Donc, la réserve du testateur n'a pu concerner la naissance de son second fils. Etc'est dans un tout autre ordre d'idées qu'il en faut chercher l'explication.

Cette explication, nous la donnerons complète et satisfaisante pour l'honneur du Serviteur de Dieu; mais plus loin; et seulement quand nous aurons fait voir que les autres paroles de la clause, « si claires par elles-mêmes » suivant les pédagogues du *Giornale Ligustico*, s'opposent absolument à l'interprétation qu'ils lui donnent, et après que nous aurons mis, en pleine lumière, le myopisme et l'indigence morale de ces soi-disant archéologues, qui, à force d'écarter de l'histoire le sentiment, ont eux-mêmes perdu le sentiment de l'histoire.

En attendant, nous certifions que cette réticence ne saurait avoir trait à des relations clandestines; car dé-

sormais l'ombre a disparu ; le jour s'est fait ; tout est dit. Et le sous-entendu de ces mots « il ne convient pas d'écrire ici la raison de cela » ne peut s'appliquer ni à la maternité de Béatrix, ni à la naissance de Fernando, qui ne sont plus un secret. Il s'agit donc nécessairement d'autre chose.

Cette obligation si grande, ce poids sur l'âme qu'avouait Colomb, ce soulagement de conscience qu'il réclamait de son héritier, plus de quatre ans avant sa mort, n'ont, de loin ni de près, rien de commun avec la prétendue « liaison galante. » La moindre réflexion suffit à s'en convaincre.

En effet : supposons, pour un instant, que Béatrix ne fût pas la légitime épouse de Colomb, un chrétien pouvait-il se croire grandement tenu envers une femme, occasion incessante pour lui d'offense à Dieu et de péché mortel? Devait-il sentir sa conscience chargée d'un poids, précisément parce qu'il s'était allégé d'un lien illicite, et avait renoncé à une habitude coupable qui le privait de la Grâce et de la participation aux saints mystères ? La rupture d'une « liaison galante » aurait-elle excité les scrupules d'un catholique? Dans cet acte de dernière volonté, additionnel au Majorat et principalement « destiné à l'extension de la religion chrétienne, » Colomb se serait-il reproché d'avoir abandonné ou négligé des relations illégitimes, si réellement il en avait eu? La Foi proteste non moins haut que la logique, contre l'interprétation

soutenue à Gênes, par M. le chanoine Angelo Sanguineti et ses acolytes, qui, invoquant les inviolables droits de l'histoire, maintiennent opiniâtrément, comme une vérité, cette honteuse calomnie.

Les bibliographes aux « curieuses hardiesses, » émules de d'Avezac, suivant son exemple, prennent un fragment de texte, et l'expliquent, sans le rattacher aux circonstances dans lesquelles il fut écrit, ni se préoccuper du caractère de celui qui le rédigea. Ils interprètent sa pensée d'après leurs propres sentiments, et souvent d'une façon absolument opposée à ceux de l'auteur. C'est ainsi qu'ils voient l'aveu d'une faute, là même où la faute se trouve contredite par la date et l'ensemble du document cité. Signalant le danger de ces interprétations arbitraires d'un texte, faites en dehors de l'esprit de sa rédaction, un président du parlement de Paris disait : « Donnez-moi seulement huit lignes d'un homme et je me charge de le faire pendre. »

Ces critiques, ayant une fois admis que la réticence de Colomb est l'involontaire aveu de sa « liaison galante, » en veulent voir partout la preuve ; et dans ce qui est dit, comme dans ce qui n'est pas exprimé. De l'absence d'un mot, ils induisent hardiment l'illégitimité. Ils nous demandent pourquoi, en appelant Béatrix Enriquez mère de Fernando, l'Amiral ne lui donne pas le titre *d'épouse*. — Pourquoi ? — D'abord, parce que cette qualification n'était nullement nécessaire. Ensuite, par une raison qu'apprécieront peu les bibliographes au cœur sec ; car

nous ne la puisons dans aucun fragment de texte. Elle est tout droit tirée du sentiment, chose ridicule à leurs yeux. Mais il faut pourtant laisser chacun parler suivant son caractère. Colomb n'était pas homme de catalogue et d'épigraphie, mais bien d'action et de sentiment. On doit tenir compte de sa nature aussi tendre qu'élevée. S'adressant au fils de sa première femme, il lui épargne d'entendre ce titre d'épouse, qu'a maintenant la seconde; et se borne à dire de Béatrix Enriquez qu'elle est mère de Fernando. Cette désignation suffisait pour la famille, la place qu'y tenait Béatrix était assez connue. Tous ceux de nos lecteurs dont le père s'est remarié, ou dont la mère a convolé à de secondes noces, comprendront la délicatesse de ce laconisme ; réserve pleine de tendresse, attention affectueusement exquise, bien digne de cette âme si grande, si aimante, et de ce vaste esprit auquel nul détail n'échappait.

On a également interprété contre Béatrix cette expression du testament de Colomb parlant d'elle à Don Diego: « qu'il la pourvoie de manière à ce qu'elle puisse *vivre honnêtement.* » Spotorno et son imitateur, le chanoine Angelo Sanguineti, ont cru trouver dans ce mot la preuve de la pauvreté de Béatrix et de son infime origine. On a suspecté la forme de cette recommandation, et voulu y voir une sorte d'expiation secrète, une indemnité tardive à la femme qui avait été séduite, puis abandonnée.

Les critiques, bien à tort, frappent d'une sorte de déconsidération ces mots : « Vivre honnêtement. » Ils sont

loin d'indiquer le dédain ou la défaveur. Cette locution est absolument celle que, dans son Institution de Majorat, Colomb avait employée au sujet de son second frère, Don Diego, par lui nommé Président du Conseil du Gouvernement d'Hispaniola, pendant la durée de sa deuxième entreprise de découvertes. Comme déjà Don Diego témoignait son dégoût des grandeurs, son désir de se consacrer à Dieu seul et d'appartenir à l'Église, Christophe Colomb, sans établir à son profit aucune rente fixe, ordonne seulement de lui réserver, sur les produits du Majorat, de quoi se soutenir honnêtement, c'est-à-dire honorablement, « comme étant son frère (1). » (Frère du grand Amiral de l'Océan et Vice-Roi des Indes.) L'acception du terme espagnol *honestamente* comporte une certaine ampleur. Elle comprend la bienséance, l'honorabilité. Elle a pour équivalent en français : honnêtement, décemment, convenablement, et même honorablement. *Honestidad*, honnêteté, bienséance; *honestar*, honorer, faire honneur. Colomb se sert des mêmes expressions quand il projette d'établir à Gênes un membre de sa famille, pour y former souche, et y mener une existence honorable, comme il sied à une personne de son lignage (2).

Lorsqu'ils croient avoir assez épilogué sur un mot ou sur son absence, les bibliographes reviennent à la grande

(1) « Que haya de la renta del dicho Mayorazgo D. Diego mi hermano, tanto dello que se pueda mantener honestamente, como mi hermano que es, al cual non déjo cosa limitada, porque el quiera ser de la Iglesia, y le daran lo que fuere razon. » — INSTITUCION DEL MAYORAZGO. *Coleccion diplomatica*, t. II, nº CXXVI.

(2) « E le ordone renta con que pueda vivir honestamente, como persona tan llegada a nuestro linage. » — INSTITUCION DEL MAYORAZGO. *Ibid.* nº CXXVI

objection : celle qu'a jugée insurmontable l'Aristote prussien, Alexandre de Humboldt, auprès duquel le grand prophète de la coterie génoise, d'Avezac Macaya, n'est qu'un mince écolier. On n'a pas jusqu'à présent, dit-il d'un air triomphant, trouvé l'acte de mariage de Colomb avec Béatrix Enriquez, et on ne le produira pas. Nous croyons avec lui qu'il serait fort difficile aux archivistes de Cordoue de nous en délivrer copie. Néanmoins, s'ils nous montrent l'acte de baptême de Béatrix Enriquez, nous ne renoncerons pas à trouver celui de son mariage.

Les détracteurs du Serviteur de Dieu oublient une chose, assez essentielle pourtant, c'est que l'union de Colomb avec Béatrix est antérieure de soixante-dix ans à la clôture du Concile de Trente, par suite duquel, seulement, des registres réguliers des mariages furent établis dans les paroisses.

Cependant, nous devons le dire, et c'est pour nous une satisfaction de le déclarer : tous les Liguriens n'ont pas aveuglément suivi les errements de Spotorno. Depuis quelques années, un académicien véritablement érudit, esprit judicieux et pénétrant, le savant jurisconsulte M. Antonio Dondero, a été amené, par sa propre rectitude, à reconnaître combien était défectueuse l'interprétation donnée aux paroles testamentaires de Christophe Colomb. Il a vu qu'aucun historien espagnol n'avait énoncé le moindre doute au sujet de la légitimité de Don Fernando; et, très-frappé des considérations développées dans notre histoire, il eut, en 1869, le courage d'exprimer son

sentiment, malgré l'autorité de Spotorno, si prépondérante sur l'esprit de ses concitoyens. Il déclara que l'opinion relative à l'illégitimité (1) du second fils de Colomb était « arbitraire, absurde et nullement ancienne. » Personne à Gênes ne put réfuter sa très-excellente dissertation sur ce sujet. Seulement le chanoine Sanguineti écrivit contre lui quelques injures, dont le *Giornale degli Studiosi* fit promptement justice. Il se plaignait de ce que l'avocat Dondero prenait notre parti, et donnait gain de cause à un Français.

M. Antonio Dondero a excellemment prouvé que l'opinion contraire à la légitimité de Don Fernando n'est pas admissible, 1° parce qu'elle a contre elle, d'une part, le silence de tous les historiens et auteurs contemporains; et de l'autre, le très-grave et très-prudent témoignage d'Herrera; 2° parce qu'elle est démentie par divers documents d'une importance exceptionnelle; 3° parce que cette imputation ne s'appuie sur aucune tradition; 4° parce que Ferdinand Colomb a toujours eu la possession d'état de fils légitime et qu'il fut toujours tenu pour tel par les membres de sa famille et par les étrangers; 5° enfin, parce que la tache d'origine dont on voudrait le marquer est repoussée et rendue vaine par la vie entière du héros son père, qui fut d'une vertu si incontestablement supérieure.

(1) « Opinione arbitraria ed assurda né punto antica. » — *Giornale degli Studiosi*, 1869. Semestre II, p. 143.

CHAPITRE QUATRIÈME

Réfutation de la calomnie par le témoignage des faits. — Procédés de la Reine Catholique à l'égard de Colomb. — Situation personnelle de Béatrix Enriquez. — Importance et haute considération acquise à son fils Don Fernando. — Voyages, travaux incessants et absence continue de Christophe Colomb.

I

Avant d'expliquer la réticence testamentaire au sujet de laquelle se sont tant exercés les bibliographes, montrons d'abord que l'interprétation étroite et servile dans laquelle persiste le principal détracteur du Serviteur de Dieu, n'est pas moins démentie par le témoignage des faits que par celui des historiens.

LA REINE CATHOLIQUE

Afin de rendre croyables, à la fois, la chute de Christophe Colomb, celle de Béatrix, ainsi que l'étrange admission, à la Cour d'Isabelle, du fruit de leur « liaison galante, » le chanoine Angelo Sanguineti ne craint pas de dénaturer l'histoire, en calomniant les mœurs de la

Castille sous le règne d'Isabelle la Catholique. Il ose dire : « Pour toucher avec la main combien, dans ce temps, on se familiarisait avec de pareils désordres, il suffit de voir qu'Oviedo, contemporain, élevé à la Cour, nous représente les deux fils de Christophe Colomb, dont l'un était légitime (et par conséquent l'autre ne l'était pas), aspirant tous deux au rôle de pages. (1). »

Nous affirmons ici que ces deux frères étaient aussi légitimes l'un que l'autre, et que jamais ni l'un ni l'autre n'aspirèrent à être pages. Nous démontrerons dans le chapitre suivant que ce passage d'Oviedo est complétement erroné. Le point principal de l'accusation porte donc à faux, n'ayant d'autre appui qu'une erreur matérielle, une erreur de fait, qui est prouvée par la date assignée à ce fait lui-même. Quelque vivace que soit l'animosité du chanoine contre la renommée de Colomb, elle ne l'autorisait point à calomnier l'époque où précisément le génie d'Isabelle régénérait l'Espagne. N'était-ce pas assez d'avoir calomnié le Serviteur de Dieu, son fils l'abbé Don Fernando, la noble mère de son fils? Fallait-il souiller aussi la pure image de la femme exemplaire, que de saints personnages ont vénérée de son vivant et faire supposer qu'elle ait toléré à sa cour une promiscuité pareille? Enoncer une telle énormité, c'est se montrer bien peu renseigné sur l'histoire d'Espagne.

(1) « Per toccar con mano quanto erano in quel tempo famigliarizzati a cosi fatti disordini, basta vedere che Oviedo contemporaneo, allevato in corte, ci rappresenta i due figli di C. Colombo, dei quali uno legittimo (e per consequenza l'altro no), aspiranti al posto di paggio. » — Sanguineti. *Appendice alla memoria sulla Canonizzazione di C. Colombo.*

Quelle fut Isabelle ? « La plus noble créature qui ait jamais régné sur les hommes, » nous répond Charles de Montalembert ; la Reine vaillante qui obtint de Dieu le don de sagesse, et mérita de son Vicaire le titre de Catholique; l'incomparable femme qu'on vit réunir sous une monarchie les divers États de la péninsule ibérique, puis y organiser la justice, les finances, l'armée, la marine, la police des villes et des grandes routes ; éteindre le brigandage, réprimer les abus, honorer la science, favoriser les lettres, multiplier les chaires, les imprimeries, améliorant les mœurs, perçant de son regard toutes les misères et les hontes de l'humanité, veillant à l'orthodoxie de la foi, à la dignité de l'Église, épurant le clergé, portant la réforme dans les monastères. La tiédeur, la paresse et le vice redoutaient également cette clairvoyance à laquelle aucun détail ne pouvait se soustraire.

Bien qu'elle eût fait naître autour d'elle le goût des lettres, ce que la Reine prisait plus haut que le savoir et les délicatesses de l'esprit, c'était la pureté, le sérieux des principes, la décence intérieure et l'édification.

Sachant que l'exemple doit venir d'en haut, Isabelle n'admettait au service de sa maison que des femmes d'une réputation plus pure que leur sang. Elle se composait un cercle de nobles matrones, qui, logées dans les dépendances du palais, nourries aux tables de la Cour, travaillaient en commun pendant plusieurs heures, et dont la conversation formait le cœur, tout en ornant l'esprit des jeunes filles de son entourage. Avec une pareille supé-

riorité de caractère, une infaillibilité de conduite si admirée, Isabelle la Catholique avait fait de sa Cour une véritable école d'honneur, où la naissance, la poésie, la gloire, se trouvaient rehaussées de l'involontaire respect qu'inspire la vertu. Là, n'avaient entrée que les plus irréprochables parmi l'élite de la Grandesse.

On sent bien que la régularité de conduite, la pureté de mœurs, étaient une des premières conditions exigées par cette souveraine. dont la plus éminente vertu parut être la chasteté.

Le Franciscain de Valladolid, auteur du *Carro de las donas*, dit que, parmi les dames et les femmes du palais de cette très-chrétienne Princesse, tout était « perfection et sainteté. » L'historien des Rois Catholiques, le bon curé de los Palaccios, l'abbé Don Andres Bernaldez, qui avait eu la bonne fortune de loger chez lui Christophe Colomb, compare, sous le rapport de la foi, la grande Isabelle à sainte Hélène, mère du grand Constantin. Il rappelle son épuration du clergé, sa surveillance des vices monastiques ; il la nomme une seconde Élisabeth (1). Le protonotaire apostolique, Pierre martyr d'Anghiera, la déclare un modèle admirable de décence et d'honnêteté. Il assure qu'on eût pu la nommer la chasteté même, et qu'après la sainte Vierge, aucune femme ne fut plus chaste qu'Isabelle (2). Le continuateur de l'*Histoire Palen-*

(1) « Lismonera, edificadora de templos, monasterios, iglesias, *secunda Helisabet continens.* — Andres Bernaldez. *Historia de les Reyes catolicos*, cap. CC. Ms.

(2) « Hæc sibi post illam intemeratam virginem Dei param. » — Petri

tine, par l'Évêque Rodrigo Sanchez de Arevalo, pense que sa pureté fut si parfaite qu'on ne peut lui supposer, à cet égard, une faute mentale (1).

L'Évêque d'Osma, don Juan de Palafox, déclaré VÉNÉRABLE, constatait une certaine conformité morale entre sainte Thérèse et la Reine Isabelle ; et assurait que, si, au lieu de briller sur le trône, Isabelle eût vécu dans la vie religieuse, elle aurait été une autre sainte Thérèse (2). Enfin, le Cardinal Franciscain Ximénès Cisneros, qui avait été son confesseur et son auxiliaire dans la réforme des couvents, avant d'être son ministre, écrivait que, « dans les mondes de notre système planétaire, le soleil n'éclaira jamais son égale (3). »

Penser qu'un enfant bâtard et un fils légitime aient pu être admis, au même titre, chez l'héritier présomptif du trône, c'est se montrer bien étranger à l'histoire et à la connaissance des mœurs. Supposer que la grande Isabelle, ce prototype d'honneur et de pureté, eût donné à son fils unique, pour compagnon, l'enfant d'une concubine, c'est singulièrement méconnaître les pudiques susceptibilités

MARTYRIS ANGLERII. *Opus epistolarum*, liber decimus septimus. Epist. CCLXXVIII.

(1) « Hanc enim si a primis ejus cunabulis emissam usque ad animam ejus contemplamus... est in ea ullum nunquam caloris illiciti stimulum. »

(2) Que si la Santa hubiera sido Reina, fuera otra Isabel, asi como si Isabel hubiera sido religiosa, fuera otra santa Teresa. — DIEGO CLEMENCIN. *Memorias de la Academia real de la Historia.* Ilustracion XXI, t. VI, p. 573.

(3) « Cui similem sol noster planetaris nunquam in terris aspexit. » — FORTUNATUS HUBERTUS. *Menologium sancti Francisci*, p. 1033.

de la Catholique. D'ailleurs, quel scandale n'aurait pas produit à la Cour, et par suite dans toute la noblesse d'Espagne, une pareille intromission? Plus que toute autre, Isabelle devait éprouver une involontaire répulsion des enfants naturels, sa couronne lui ayant été disputée, au début, par la fille illégitime de son frère, le Roi Don Henrique. Le calomniateur objecte que « les Contemporains (la Reine, par conséquent) pouvaient ignorer les circonstances de la vie privée de l'Amiral (1). » Ceci n'est pas admissible.

La chaste, laborieuse et vigilante Reine, qui opérait tant de réformes, faisait transporter dans son appartement tout le greffe d'un tribunal, examinait les dossiers et les considérants des arrêts, afin de voir par elle-même de quelle manière les Magistrats avaient rendu la justice, pouvait-elle ignorer ce qui se passait sous ses yeux, à Cordoue? Y ayant résidé plusieurs fois, elle était si exactement informée de la chronique du jour, que, pour corriger l'oisiveté babillarde et moqueuse des femmes de l'élégante ville, elle les déclara privées temporairement de tout droit aux acquêts matrimoniaux. Il est permis d'affirmer que les médisances, les fanfaronnades, les rumeurs galantes de la chevaleresque Cité arrivaient bien vite au palais, et que, sans questionner, la vie privée de toute la noblesse était parfaitement connue de la Reine. Malgré

(1) Dans son libelle publié contre nous en 1857, l'abbé Angelo Sanguineti dit : « I contemporanei potevano ignorare le circonstanze della vita privata dell' Ammiraglio » — *Giornale degli Studiosi*, 1869, 2e semestre, p. 181.

l'épaisseur des murs, la hauteur des balcons et des grilles, pour sa clairvoyance toute maison semblait de verre.

II

Si jamais Prince ne fut servi avec un dévouement pareil à celui qu'excitait Isabelle, jamais aussi Souveraine ne sut mieux découvrir la capacité, distinguer les aptitudes, et deviner les sentiments. Cette femme supérieure à toutes les Reines, et digne émule des plus grands Rois, pénétrait les desseins des hommes, pressentait le génie, et surtout reconnaissait la vraie piété. Ses choix pour l'administration, l'épiscopat et la direction de sa propre conscience l'attestent suffisamment. Le grand Cardinal Mendozza, l'Archevêque de Grenade, Fernando de Talavera, l'Archevêque de Séville, Diego de Deza, le Franciscain Juan Perez de Marchera, l'ancien Nonce, Antonio Geraldini, Alonzo de Quintanilla, Luiz de Santangel, Maldonado, Raphaël Sanchez, l'illustre Cardinal Ximénès Cisneros, et en un mot tous ceux qui eurent l'honneur de la servir, brillaient par les vertus, plus encore que par le talent. Nous n'hésitons pas à dire que, si le futur Révélateur du Globe n'eût pas marché d'un pied ferme dans les voies du Seigneur, s'il n'eût été parfaitement sincère en ses paroles, et avait sous la grandeur de ses projets dissimulé quelque arrière-pensée, l'intuition de la Catholique l'eût aussitôt mise en défiance contre cet étranger. Mais

une pieuse communauté de désirs préexistait à leur première entrevue. La propre grandeur d'Isabelle l'attirait vers celle de Christophe Colomb. Nous en avons pour garant le premier évêque arrivé aux Antilles, Mgr Alessandro Geraldini. Elle ressentit pour lui l'attraction qu'avait éprouvée, en l'apercevant, le vertueux gardien de la Rabida (1). Cette propension soudaine provenait d'une chrétienne sympathie, de la pureté des aspirations, de la sainteté de leur but. L'homme dont le nom mystérieux signifiait LA COLOMBE PORTANT LE CHRIST, brûlait du désir de délivrer le Saint-Sépulcre, auquel chaque année la Reine adressait une riche offrande, ainsi qu'un magnifique voile brodé de ses mains. Colomb espérait faire retentir le nom du Sauveur sur toute la terre; et Isabelle, animée du même désir, soutenait seule ses projets de découvertes, et annonçait l'intention de les poursuivre, dût-on n'en retirer que des pierres, car le but principal de l'entreprise était le salut des âmes. Pense-t-on qu'un marin engagé dans une liaison immorale, par conséquent, fourbe et hypocrite sous son langage chrétien, aurait inspiré à la Reine cet intérêt subit et profond qui sut résister aux préjugés de ce temps, à l'opinion du Roi, de la Cour, aux décisions de la science et aux conseils même de son directeur? Dans cette soudaine association de pensée, entre la Reine Catholique et l'étranger qui devait révéler à l'humanité l'entière étendue de son domaine, il y eut manifestement action providentielle. Tant pis

(1) « Viso Colono homine omni parte illustri, misericordia motus... Elisabetta regina alto a natura animo quo erat accepto Colono... » — ALEXANDRI GERALDINI EPISCOPI *Itinerarium ad regiones sub æquinoctiali plaga constitutas*, lib. XIV, p. 203, 205.

pour ces présomptueux bibliographes, ces collecteurs d'inscriptions, s'intitulant archéologues et qui, sous prétexte de critique historique, interdisent au Créateur de se mêler de ses créatures. La sublime épopée de Colomb détruit à chaque instant, par les faits, leur pédantesque théorie. Son contemporain, l'Archichronographe impérial Oviedo, reconnaît lui-même qu'il y eut ici influence céleste, et dit sans détour en parlant des Rois Catholiques, que « la volonté divine leur fit connaître Christophe Colomb, parce que ce même Dieu considère toutes les fins de ce monde, et voit toutes les choses qui sont sous le Ciel (1). » Un autre Espagnol, le plus récent biographe de la Reine Isabelle, méditant sur le même sujet, conclut aussi de la même façon, et dit de Christophe Colomb : « La divine Providence, voyant approcher l'heure de récompenser l'Espagne de la lutte de huit siècles, contre les ennemis de la foi de Jésus-Christ, l'envoya à Isabelle la Catholique (2). » Comprendrait-on que, pour préparer le grand événement, Œuvre de sa miséricorde, l'Éternel eût choisi comme son messager et adressé à cette Reine, miroir de pureté, un hypocrite engagé dans des liens immoraux ?

Tout dans les procédés d'Isabelle à l'égard de Colomb révèle la plus haute estime et la confiance la plus abso-

(1) « Y por tanto la voluntad divina los dio noticia de Chripstobal Colom; porque el mismo Dios mira todos los fines del mundo y todas las cosas de debaxo del Cielo. » — Oviedo y Valdes. *La Historia general y natural de Indias.* Lib. II, cap. IV, p. 19.

(2) Mariano Cuderias. *Ysabel la Catholica*, p. 33.

lue. Ce n'est pas seulement de la considération et du respect qu'elle lui témoigne, c'est de l'affection et de l'amitié véritable. Non-seulement Isabelle croit fermement en lui, même quand elle doute du succès, mais elle lui accorde la plus douce des récompenses avant qu'il l'ait pu mériter. Elle nomme son fils aîné page de l'Infant Don Juan; plus tard, elle s'occupe aussi de son fils cadet; elle veille à ses intérêts matériels, écarte de lui des ennuis, résiste à ses ennemis, songe aux menus détails de son installation dans sa résidence lointaine, complète son mobilier, ses provisions, les conforme à sa vie frugale; et à cette distance, l'entoure de prévoyances délicatement affectueuses. Elle se montre pour lui toujours une amie plutôt qu'une souveraine.

L'amitié d'Isabelle justifie Colomb, mieux que nos raisonnements. Cette sympathie originelle, née de la foi commune, cimentée de l'amour du Christ, fortifiée de la vénération du saint Tombeau, et reliée dans l'humilité franciscaine par le cordon des tiercaires, cette fidèle union des âmes est une réfutation intrinsèque de la calomnie persistante du chanoine Angelo Sanguineti contre le Serviteur de Dieu. Non, celui qui mérita l'amitié de la Catholique Isabelle, cette autre sainte Thérèse, ornée du diadème, ne pouvait descendre à l'amour d'une concubine.

BÉATRIX ENRIQUEZ.

Après avoir dit quelques mots de l'immortelle prin-

cesse, destinée de Dieu, à seconder et récompenser les efforts de son serviteur, Christophe Colomb, jetons un regard sur la femme choisie pour lui faire subir la plus dangereuse épreuve que puisse rencontrer la nature humaine ; et parlons un peu de cette noble fille de Cordoue qui, respectée pendant plus de trois siècles par le silence des historiens, a trouvé, de notre temps, des calomniateurs acharnés dans la patrie de Christophe Colomb.

Ils prétendent qu'elle était fort pauvre et de basse naissance. Cette imputation d'indigence et d'infimité sociale ne suffisait pas au chanoine Angelo Sanguineti ; et il a cru convenable d'y ajouter la légèreté des mœurs (1). Quant à cette dernière médisance, nous ne nous abaisserons pas à la relever, nous en laissons la pleine jouissance à son auteur.

La belle Doña Béatrix Enriquez de Arana appartenait à la vieille noblesse. Sa famille comptait parmi les plus anciennes de Cordoue, et l'académicien espagnol Don Fernandez Navarrete avoue qu'elle était une des principales de cette cité (2). L'Archichronographe impérial, Oviedo, appelle Rodrigo de Arana « bon gentilhomme de Cordoue (3). » Le secrétaire du Sénat de Venise, Jean-

(1) A. Sanguineti. *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*, p. 7

(2) Dona Beatriz Enriquez doncella noble y principal de aquella ciudad.» — Navarrete. *Disertacion sobre la Historia de la Nautica*, parte tercera, § 19, fol. 152.

(3) « Un buen hidalgo natural de Cordoba, llamado Rodrigo de Arana. » — Oviedo. *La Historia general y natural de las Indias*, lib. II, cap. XII p. 47.

Baptiste Ramusio, dit que Diego de Arana, neveu de Béatrix Enriquez, était « brave gentilhomme de Cordoue. » Et la préséance de noblesse des Arana devait être bien incontestée, pour qu'au premier voyage, Christophe Colomb eût osé nommer Rodrigo de Arana commissaire général de l'expédition. Il donna plus tard, à un autre de ses parents, Pedro de Arana, le commandement d'un de ses navires. La grande noblesse de Béatrix Enriquez fut ensuite invoquée par les descendants de la première femme de Christophe Colomb, dans une supplique adressée à la reine d'Espagne, durant la minorité de Charles II (1).

Malgré sa respectabilité, la maison des Arana, ne joignant pas à son ancienneté une richesse qui en fût digne, ne se trouvait point classée dans la Grandesse, qui à cette époque se composait uniquement de seigneurs dont la grande opulence soutenait d'abord l'illustration ; au point qu'elle devint presque un titre officiel. Les grands d'Espagne étaient appelés « ricos hombres. » A ceux-là surtout restait ouverte l'entrée de la Cour. Mais sans partager leurs priviléges, la vieille famille des Arana était nécessairement connue de la Reine ; aussi Colomb n'avait-il éprouvé aucune gène pour placer sous les ordres de son beau-frère, Rodrigo d'Arana, deux officiers de la Couronne (2).

(1) Par don Pedro Colon de Portugal et Castro, duc de Veragua, comte de Gelves, etc.

(2) Rodrigo de Escovedo et Pedro Guttierez, ayant charge à la Cour.

Nous avons une preuve implicite de la noblesse de Béatrix dans sa modestie, sa réserve, son instinct des convenances et son savoir de l'étiquette. Car aussitôt que le fils aîné de Colomb, Don Diego, fut nommé page du Prince Royal, son père, le retirant du couvent de la Rabida, au lieu de l'adresser immédiatement à l'Infant, le fit conduire à Cordoue, chez sa femme Doña Béatrix Enriquez, pour le façonner aux usages du grand monde, et au cérémonial de la Cour. Il fut là, paraît-il, à fort bonne école, puisque, lorsque son oncle Barthélemy Colomb, revenant de France où le Roi Charles VIII lui avait appris la Découverte, vint à Cordoue chez sa belle-sœur Béatrix chercher ses neveux, Don Diego et le petit Fernando, afin de les présenter à la Reine, la Catholique les trouva parfaitement élevés, complimenta leur oncle sur leur air, leur tenue, et s'intéressa surtout au plus jeune, que sa mère avait pu, dès le berceau, former plus aisément aux belles manières et au ton de la bonne compagnie.

Il en est de la pauvreté de la fille des Arana comme de sa roture. Sans constituer précisément la richesse, une aisance relative assurait l'indépendance de Béatrix Enriquez. Elle n'avait pas craint d'épouser un homme dépourvu de tout avoir. A divers intervalles elle l'avait soutenu de ses propres ressources, durant ses sollicitations. Elle gardait chez elle, outre son propre enfant, le fils de la première femme de son mari. On ne voit pas qu'aucune autre personne ait fourni à Colomb de quoi rembourser au trésor de l'Aragon, suivant ses engagements, le huitième des frais de la première entreprise.

Elle n'a non plus exigé aucune stipulation en sa faveur, quand plus tard, devenu célèbre et Vice-Roi des Indes, il fonda un Majorat.

Après la mort de Christophe Colomb, elle ne réclama jamais la rente annuelle de dix mille maravédis que l'héritier du Majorat était tenu de lui payer. Ce fut lui-même qui, au bout de plusieurs années, se rappela son oubli (1). Il ne paraît pas non plus que son fils Fernando, jouissant de revenus considérables, ait jamais été obligé de venir à son aide. Aucune circonstance n'autorise donc le chanoine Angelo Sanguineti à mettre en avant la pauvreté de Béatrix Enriquez.

Etait-il mieux fondé à calomnier les mœurs de cette noble femme ?

C'est ce que nous allons apprendre.

La principale objection qui s'élève contre le mariage de Béatrix Enriquez provient du silence des historiens. Ils parlent nettement du mariage de Colomb avec Felipa Monis de Perestrello et ne disent presque rien de Béatrix Enriquez. Plusieurs même ne la nomment pas. Toute suspicion s'efface pourtant, si l'on va au fond des choses ; et l'on trouve ce silence parfaitement motivé.

(1) Testament de don Diego Colomb, déposé à Saint-Domingue le 8 septembre 1523, cité dans le *Memorial del Pleyto sobre la succession en possession del estado y mayorazgo de Veragua*.

Le premier mariage de Colomb avec une Portugaise, fille et belle-sœur de navigateurs célèbres, eut une influence directe sur sa carrière de marin et le développement de ses connaissances pratiques. Grâce à cette union, il put aller aux Canaries, à la côte de Guinée, résider aux Açores, être admis à la Cour, et conférer maintes fois avec le Souverain. C'est à partir de ce moment qu'il apparaît sur la scène du monde, et appartient à la publicité. Au contraire, le mariage de Colomb avec Béatrix, loin de servir sa vocation, semble fait pour y mettre obstacle. Il était une tentation dangereuse, une épreuve suprême; mais n'est d'aucun relief pour l'histoire, et n'a d'importance qu'au point de vue de l'hagiographie. Or, comme le caractère providentiel et le rôle apostolique de Colomb n'étaient point révélés avant que l'immensité de son œuvre pût être appréciée, il paraît assez naturel que les historiens ne se soient pas appesantis sur cette particularité de son existence. Il était marié : voilà tout. Malgré ce silence, comment croire à « la liaison galante » quand les faits, les apparences aussi bien que les documents établissent son impossibilité ? On ne voit aucune raison qui empêchât Colomb d'épouser Béatrix; et il s'en trouve de sérieuses pour qu'il légitimât ses rapports avec elle.

Qu'on veuille bien se retracer les circonstances de sa venue à Cordoue. Cet inconnu arrive là, sortant du monastère de la Rabida, où, dans l'étude des saintes lettres, la prière, les mortifications, sa vocation s'est confirmée. Il possède pour tout avoir une petite somme d'argent, aumône de la charité Franciscaine; elle lui permettra de

vivre durant quelques jours. Il n'a d'autre espoir dans ce pays étranger qu'une recommandation du monastère pour le confesseur de la Reine. Et l'on voudrait qu'en cet état précaire, cet humble solliciteur, à la veille de manquer de pain, ait oublié le but sublime qui l'amène à Cordoue, pour former un plan de séduction, profiter de ses rapports de voisinage, et abuser d'une jeune fille des plus nobles maisons de la cité ? Quelle chute misérable des hauteurs d'une si vaste pensée !

Qu'ensuite, un fils soit né de ces relations illicites, que le séducteur les ait tranquillement continuées, et qu'il ait refusé d'épouser la victime de sa fascination, voilà ce qu'on ne saurait davantage expliquer. Pourquoi Colomb n'aurait-il pas épousé Béatrix, jeune, belle et noble, qui lui offrait un soutien, une affection et un foyer dans cette Espagne dont il parlait à peine la langue, et où aucune porte ne s'ouvrait à lui ? Supposer que les parents de Béatrix, ses frères, ses cousins, gentilshommes des plus considérés de Cordoue, eussent toléré ces relations clandestines et laissé déshonorer leur nom, c'est étrangement oublier la chevaleresque fierté de cette époque. Pareillement, est-il croyable que divers membres de cette famille, tenue en si grande estime, se fussent tout à coup avilis au point d'accepter des emplois d'un homme qui refusait de réparer l'outrage fait à leur sang ?

On ne comprend pas comment, en opposition avec la conscience, la reconnaissance, la délicatesse, l'intérêt de Béatrix et de son propre enfant, il n'eût point régularisé

la position des deux êtres au monde qu'il devait le plus chérir. Peut-on admettre qu'étant devenu grand Amiral de l'Océan et Vice-Roi des Indes, il n'eût pas cherché à légitimer Don Fernando, ce fils de sa tendresse, quand il avait tant d'intérêt à perpétuer ses dignités et ses titres dans sa lignée directe ; car il devait prévoir le cas où la mort de son fils aîné ferait passer son Majorat dans la ligne collatérale ?

Nous dire que la Reine pouvait ignorer « la liaison galante » est avoir une foi robuste dans notre crédulité. Si à Rome, ville deux fois plus populeuse aujourd'hui que ne l'était alors Cordoue, un étranger obscur, pauvre et âgé, rendait mère une jeune fille du patriciat, toute la Société Romaine n'en serait-elle pas révoltée ? Ce scandale ne deviendrait-il pas promptement public ? Le Quirinal et le Vatican pourraient-ils l'ignorer? Comment admettre qu'à Cordoue, ville de caquets, de futilités, et de galants exploits, une liaison immorale existât entre le pauvre Colomb et la noble fille des Arana, sans que la Reine n'en fût aussitôt instruite ?

Inévitablement la Catholique a connu, non pas la liaison, mais bien le mariage de Béatrix avec un pauvre étranger, avant de savoir quel était cet homme, et de pressentir quelle reconnaissance lui devrait un jour l'univers. Et c'est parce que la Reine connaissait les antiques racines de la famille Arana dans la vieille Cité, qu'à l'époque où fut adjugé à Colomb le prix de première découverte, consistant en une rente annuelle de dix mille maravédis, la

Reine, au lieu d'en fixer le paiement à Séville, résidence transitoire du Grand Amiral de l'Océan, l'établit à son domicile conjugal, et le constitua sur la taxe des boucheries de Cordoue (1). Et c'est parce que la Catholique savait l'honorabilité personnelle de Béatrix, outre celle de sa maison, qu'elle voulut garder le petit Fernando dès qu'elle l'eut vu. Incontinent, elle le retint pour page du Prince Royal, toute information étant inutile. Pense-t-on que, sans cela, jamais la grande Isabelle aurait admis au service de son fils un enfant, avant de s'être assurée de la bonne renommée et de l'irréprochable vie de sa mère? L'Académicien de Gênes, M. Antonio Dondero, dans sa défense de Béatrix contre l'abbé Sanguineti, disait avec beaucoup de raison : « M'est avis que le Révérend Sanguineti ne prendrait pas à son service, même un domestique, sans s'être d'abord enquis de son lieu de naissance, de ses nom, prénoms et de ses antécédents (2). » Comment la descendance de Colomb, alliée aux deux maisons royales d'Espagne et de Portugal, aurait-elle osé invoquer la grande noblesse de la mère de don Fernando, si, au lieu d'être la femme légitime de l'Amiral, Béatrix n'avait été que sa libidineuse maîtresse?

Tombe-t-il dans l'esprit d'un homme raisonnable que la Reine austère, la Franciscaine couronnée, Isabelle la chaste, eût donné à l'héritier présomptif du trône, pour compagnon, l'enfant d'une concubine? Quant à nous,

(1) *Coleccion diplomatica*, t. II, n° XXXII, p. 46.

(2) Antonio Dondero. *Giornale degli Studiosi*, 1869, 2e semestre.

cette admission immédiate du petit Fernando, dans le palais, nous semble le plus expressif éloge de sa mère.

Quelques bibliographes ont mal auguré de l'absence de Béatrix durant les fêtes royales, les grandes réceptions où son rang devait la produire. Cette absence s'explique par celle de l'Amiral lui-même, presque sans cesse éloigné de la Cour, et que l'histoire nous montre, seulement une fois, acceptant un banquet chez un Prince de l'Église, le grand Cardinal Mendozza. La femme chrétienne jouit modestement de la gloire de son époux et ne s'en pare point avec étalage. Comme ces rares fleurs qu'on ne peut transporter, qui vivent et meurent sur le sol où elles s'épanouirent, la fille des Arana ne franchit jamais les murs de la fière Cordoue. Il y a, tout près de nous, des exemples de cette modeste réserve, de cette timidité qui résiste à l'âge, n'est point surmontée par le raisonnement, et préfère la fidélité au foyer, avec ses occupations sédentaires, à tout l'éclat des solennités et des pompes du monde (1). Cette pudique sauvagerie était sagement appréciée des païens ; et la digne matrone Romaine avait sa récompense dans l'épitaphe : *Casta vixit, lanam fecit, domum servavit.*

(1) La belle-sœur d'un maréchal de France, ancien ambassadeur, femme d'un général de division qui a occupé d'importants commandements, n'a jamais fait les honneurs de ses salons, ni assisté aux dîners officiels que donnait son mari. Elle a passé sa vie dans sa ville natale, entre sa maison, sa volière et son jardin planté d'orangers, s'occupant de l'éducation de ses filles. Beaucoup de gens ne se sont pas doutés que le général vicomte S... était marié, on ne l'a su que par le mariage de ses filles. Nous avons personnellement connu ce général. Il était fort en crédit à la cour du roi Louis-Philippe.

La pénombre où sa modestie a retenu la compagne de Christophe Colomb, ne saurait pourtant dérober entièrement à nos regards les mérites de la noble femme qui lui fut donnée comme consolation d'abord, en cruelle épreuve ensuite. Pour que le Serviteur de Dieu fît à son maître la plus douloureuse immolation dont soit capable le cœur humain, il fallait que ce cœur fût inondé de tendresse, captivé par le charme, débordant du plus profond sentiment des nobles natures : la reconnaissance.

Comment Colomb n'aurait-il pas éperdument aimé la généreuse vierge qui sacrifiait sa beauté, sa jeunesse, son orgueil de race, à lui, étranger, pauvre, veuf, chargé d'un fils, atteignant la cinquantième année, la chevelure entièrement blanchie, humblement vêtu, bégayant à peine l'espagnol, ne possédant rien au monde, n'ayant pour espérance qu'un projet de découverte déjà repoussé par trois gouvernements? Béatrix avait dû pour ce mariage souffrir elle-même. Les Enriquez, les Arana, ses parents, ses amies n'avaient pu que s'opposer à une union, qui semblait une mésalliance non moins qu'une extravagance.

Évidemment, à son âge, dans sa position précaire et humiliée, Christophe Colomb n'avait pu songer un instant à élever ses regards sur la noble fille des Arana. Il a nécessairement fallu que Béatrix, comme autrefois Felipa de Perestrello, à Lisbonne, désirât la première unir sa destinée à cet étranger, pauvre et dédaigné; mais dont quelque pressentiment secret, quelque illumination de l'âme lui avait révélé la grandeur. Son affection préve-

nante indique sa propre élévation de cœur et ses nobles aspirations d'esprit. Elle alla au-devant de cet homme aux sublimes pensées, que dédaignaient les grands, que persiflaient les doctes. Devançant les impressions qu'allait recevoir la Reine, elle crut en lui, quand nul n'y croyait encore, hors le moine Franciscain de la Rabida.

Quoi de plus désintéressé, de plus irrésistible qu'un tel attachement ? Un pareil dévouement, une telle vertu ne pouvaient puiser leur force que dans un sentiment élevé, seul compatible avec le devoir. La foi et l'espérance formèrent l'alliance chrétienne de Colomb et de Béatrix. Dans cette association entre le génie et l'infortune d'une part, l'admiration et la tendresse de l'autre, les faiblesses vulgaires n'ont rien à prétendre. La grandeur et la vertu y respirent seules.

Donc, Béatrix Enriquez fut l'épouse légitime de Christophe Colomb. L'institution du Majorat, faite le 22 février 1498, par le Vice-Roi des Indes, grand Amiral de l'Océan, en contient une preuve à la fois implicite et authentique. Dans cet acte solennel, Christophe Colomb, après avoir nommé ses deux fils Diego et Fernando, prévoit le cas où il pourrait avoir encore d'autres enfants. Et trois ans plus tard, dans une lettre destinée à la Cour, par conséquent publique, il parlait de sa femme et de ses enfants qu'il n'avait presque jamais vus, tant le service de l'État (sans parler de celui de l'Église) l'absorbait incessamment.

Entre ceci et la fameuse « liaison galante » qu'y a-t-il de commun ?

Nous avons parlé de la mère, portons maintenant un regard sur son fils.

DON FERNANDO.

Nous le déclarons franchement : il nous paraîtrait d'une singulière perspicacité celui qui, en étudiant la vie de Don Fernando Colomb, y pourrait surprendre le plus léger indice d'une origine douteuse.

En effet, prenons-le dès le berceau. D'abord, son père a si peu voulu cacher sa naissance, qu'il lui a donné un nom capable d'attirer l'attention, le nom même du Roi Ferdinand. Et la première fois que ce bambin sort à six ans de la maison maternelle, nous le voyons à Cadix, où sa mère l'a envoyé avec son frère aîné faire ses adieux à leur père, le grand Amiral de l'Océan, qui, à la tête d'une flotte de dix-sept voiles, entreprend son second voyage. Durant plusieurs jours, Fernando s'était trouvé parmi les principaux fonctionnaires du nouveau gouvernement des Indes et l'Etat-major de l'expédition. A cause de sa jeunesse cet enfant devenait naturellement l'objet de l'intérêt ainsi que de l'attention de la foule. Entouré de curieux sur le rivage, à côté de son frère, il vit lever les ancres. L'immortel franciscain, P. Juan Perez de Marchena, qui fut l'hôte de Colomb et le précepteur de son fils Diego, le vicaire apostolique, l'intendant de la chapelle royale, les commandeurs Gallego et Arroyo, plusieurs serviteurs de la Reine, François de Peñasola, Pedro No-

varro, n'avaient pu manquer d'embrasser le petit Fernando. Comme un grand nombre de cadets des meilleures familles s'embarquaient avec l'espoir d'une prompte fortune, leurs parents étaient venus assister au départ de la flotte. Assurément produire cet enfant au milieu de ce concours de gentilshommes n'était pas craindre pour lui le grand jour et l'éclat de la publicité.

Ce petit bambin, dont la noble mère vient de commencer l'éducation, y a si bien correspondu que, lorsqu'on le présente à la Reine, en voyant sa gentillesse, la Catholique, prise d'un intérêt subit, le retient comme page, pour compagnon du Prince Royal, son fils unique. Là, par la distinction de ses manières, sa bonne grâce, le jeune Fernando devient bientôt le favori de l'Infant Don Juan. Remarquons en passant que, si le second fils de Colomb n'avait pas été légitime, sa place dans le palais n'eût point été tenable. L'autorité d'Isabelle n'aurait pu le préserver du dédain et des rebuffades des autres pages, qui tous appartenaient aux plus puissantes familles. La volonté du Prince n'aurait pas réussi à lui épargner des humiliations quotidiennes et les sarcasmes de ses compagnons. « *L'enfance est sans pitié.* » N'était-ce pas déjà trop que le fils d'un étranger marchât de pair avec les rejetons des plus illustres maisons de Castille? Comment auraient-ils souffert, en surcroît, le déshonneur de sa bâtardise?

Nous voyons au contraire Fernando jouir constamment d'une préférence marquée sur Don Diego. Quoique le cadet, Fernando, né en Espagne, d'une noble Espa-

gnole, de souche antique, était mieux vu à la Cour que son frère aîné, fils d'une Portugaise.

Après la mort prématurée de l'Infant, la Reine prit à son service les deux frères. Mais, circonstance significative, entre les deux fils de Colomb, elle choisit d'abord le plus jeune. La nomination de Don Fernando précéda de vingt-quatre heures celle de son frère aîné (1).

Lorsque Don Fernando, âgé de quatorze ans, accompagna son père dans sa dernière expédition, la Reine, tout en lui accordant la solde d'officier de mer, lui conserva son emploi près d'elle, ainsi que ses émoluments, qui formaient à son retour un arriéré de cinquante-neuf mille huit cents maravédis. Dans ce voyage, Fernando fut chargé par Christophe Colomb d'aller complimenter en son nom le gouverneur Portugais d'Arcilla. Il trouva parmi les officiers de son Etat-major des parents de la première femme de son père, qui lui firent grand accueil. Fernando aurait-il rapporté cette circonstance qui eût impliqué une secrète humiliation pour lui, s'il n'avait pas été légitime? Et d'autre part, comment admettre que le Vice-Roi des Indes, grand Amiral de l'Océan, eût envoyé cérémonieusement, pour le représenter auprès de l'autorité portugaise, son jeune bâtard?

Durant les épreuves terribles de cette désastreuse na-

(1) Celle de Fernando est datée du 18, et celle de Diego du 19 février 1498. — *Coleccion diplomatica*, n° CXXV.

vigation, le jeune Fernando se montra le digne fils de son père. En écrivant aux Rois, l'Amiral parle avec tendresse des précoces qualités de cet enfant et des consolations qu'il lui donnait dans son adversité. Aurait-il parlé avec cette complaisance paternelle, sa tendresse aurait-elle osé s'épancher ainsi dans un document officiel, s'il avait dû garder quelque réserve au sujet de cet adolescent? Il est permis d'affirmer que sa manière de s'exprimer sur son fils offre, intrinsèquement, une nouvelle preuve de sa légitimité, une preuve psychologique.

Le Roi Catholique, lui aussi, parut avoir, comme la Reine, pour Don Fernando une sorte de préférence. Ce souverain si parcimonieux de ses faveurs et de ses éloges à l'égard du fils aîné de Colomb, même après qu'il fut devenu le mari de sa nièce, Doña Maria de Tolède, témoignait la plus grande considération à son frère cadet. Lorsque celui-ci dut accompagner Don Diego dans la prise de possession du gouvernement des Indes, le Roi recommanda particulièrement au nouveau gouverneur de le favoriser dans tout ce qui pourrait lui être avantageux (1). Pense-t-on que ce hautain et pointilleux Monarque eût vu de bon œil un bâtard accompagner sa nièce, la traiter de belle-sœur? Et Doña Maria de Tolède elle-même aurait-elle choisi, pour premiers officiers de sa maison, des parents de ce bâtard?

Participant des hautes pensées de son père, et de l'ex-

(1) « Tuvo orden del Rey para aprovechar a hermano en quanto pudiesse. » — Herrera. *Histor. gener. de las Indias.* Decada I, libro VII, cap. VI.

quise beauté de sa mère, Don Fernando, sans mettre à profit ses avantages extérieurs et aller vers les honneurs qui s'ouvraient à son avenir, se consacra uniquement à Dieu et à la science. Le détachement du monde s'opérait en lui avant qu'il eût éprouvé les mécomptes de la vie. Il voulut servir l'Eglise, mais au plus humble degré ; son parfait renoncement l'éloignait de toute dignité hiérarchique. Il fut seulement prêtre. Plus tard, il attira près de lui quelques ecclésiastiques savants, et forma une sorte de communauté, qui, sans être liée par des vœux, s'adonnait à la prière, à l'étude et à l'enseignement. Il s'en trouva naturellement le supérieur. On sait combien, à cette époque, la stricte observation des règles rendait presque impossible qu'un bâtard fût élevé au sacerdoce. On n'a cependant trouvé aucune pièce relative à la dispense canonique qui eût été exigible, s'il n'avait été fils légitime; et l'on n'en produira pas.

Les égards que le vieux Catholique montrait pour Don Fernando, furent encore plus marqués dans les procédés de son petit-fils, Charles-Quint. Les premières dignités et les plus hautes charges de l'Etat étaient à la disposition du second fils de Colomb. Son invincible modestie lassa les instances royales. Charles-Quint voulut néanmoins l'avoir près de lui le plus souvent possible, et l'emmena compagnon de ses voyages en diverses parties de l'Europe. On voit constamment le Monarque se faire honneur de sa présence. C'est ainsi qu'à Aix-la-Chapelle, ce prétendu bâtard assiste au couronnement de Charles-Quint, comme Empereur d'Allemagne. A Bologne, ce prétendu

bâtard assiste à l'entrevue du Pape Léon X avec François Ier. En décembre 1520, on retrouve ce prétendu bâtard à Worms avec l'Empereur. Neuf ans après, l'Empereur l'entraîne en Angleterre. Le 19 février 1524, Don Fernando est nommé un des arbitres entre les couronnes d'Espagne et de Portugal, relativement à leur droit respectif sur les Moluques.

Fernando espère vainement poursuivre dans la retraite ses méditations et ses pieux exercices. En 1526, l'Empereur le charge de former une commission de Cosmographes, et de faire dresser une nouvelle Mappemonde. Puis, Charles-Quint lui confie la présidence du Conseil d'hydrographie et des examens pour la marine. A partir de 1527, nul ne pourra devenir officier de mer, s'il ne produit un certificat de capacité, signé de Don Fernando. Afin de ménager son temps et ses fatigues, il est ordonné que les examens auront lieu dans sa propre demeure.

Ensuite, l'Empereur fait de nouveau violence à son ancien compagnon de voyage, et l'oblige de venir à la Cour où il a besoin d'éclairer, de ses conseils, son projet de céder au Portugal les droits de l'Espagne sur les Moluques.

Pendant près de sept ans, Don Fernando est laissé à ses travaux particuliers, aux soins de sa communauté savante. Puis l'Empereur, lui donnant une marque de confiance unique, le prend pour arbitre dans le litige entre la Couronne et les prétendants au Majorat institué

par Christophe Colomb. Comprend-on bien tout ce qu'exprime un tel honneur? Arbitre entre le Monarque et les siens! Quelle foi dans l'indéviable justice de Don Fernando! Et avec qui est-il nommé, lui simple prêtre? avec un Prince de l'Eglise, l'éminentissime Cardinal Jofre de Loyasa, Président du royal et souverain Conseil des Indes, confesseur de sa Césarée Majesté, etc., etc. Concevrait-on qu'un simple prêtre eût été mis de pair avec un Cardinal, si ce prêtre avait eu sous la soutane quelque souillure d'origine? Se figure-t-on aussi un bâtard appelé à prononcer sur les droits des descendants légitimes de son père?

Les travaux excessifs du second fils de Colomb abrégèrent sa vie. La fin prématurée de ce personnage éminent fut regardée comme un malheur public. La Cité fut en deuil. Séville lui accorda de tels honneurs funèbres et solennisa sa perte par une telle pompe, qu'on ne put ensuite rien y ajouter, lors des funérailles de l'Impératrice.

On lit sur l'épitaphe de son tombeau :

« Ci-gît le très-magnifique Seigneur Don Fernando Colon..... il était fils du valeureux et mémorable Seigneur Don Christoval Colon, premier amiral qui découvrit les Indes et le Nouveau Monde..... Priez Dieu pour eux (1).»

COLOMB.

Puisque, afin de pressentir par les apparences, com-

(1) Ortiz de Zuniga. *Annal. ecclés. et sécul. de Séville*, liv. XIV, année 1539.

bien est peu fondée l'accusation de « liaison galante, » nous avons porté d'abord un regard sur la Reine Catholique, sur la noble compagne de Colomb, et son fils, le vertueux Don Fernando, arrêtons-nous, un instant, devant le Révélateur du Globe.

Sans retracer le caractère providentiel du Serviteur de Dieu, la pureté de ses mœurs, sa grandeur native, sa foi surpassant son génie ; et à ne considérer que la succession des faits dans leur ordre matériel, la prétendue « liaison galante » se trouve trop en désaccord avec les événements de la vie de Colomb, pour paraître croyable. Ne déplaise aux bibliographes, l'autorité des dates l'emporte sur « les curieuses hardiesses de la critique érudite. »

Christophe Colomb, après son premier séjour à Cordoue, n'y a jamais plus résidé. Depuis lors, l'histoire ne constate d'une manière certaine qu'une seule apparition de lui dans cette ville. Elle fut très-courte. Ensuite, les circonstances n'en rendirent possible qu'une autre, dans tout le reste de sa vie. Evidemment ce sont là de fort mauvaises conditions pour les trompeuses amorces d'une « liaison galante. »

Consultons les faits :

En 1486, Colomb a pris place dans les antichambres. Il passe l'hiver à Saragosse, la Cour y étant.

L'année 1487 le trouve à Salamanque, soumettant son plan à la Junte scientifique. Vers la fin de l'hiver, nous le voyons à Séville où le Roi de Portugal lui adressa son Message. Les mandats du trésorier royal prouvent qu'en

Mai, Juillet, Août et Octobre, il était loin de Cordoue. Il s'en trouvait encore absent au moment de la naissance de son fils Don Fernando.

En 1488, il est toujours à Séville, et y touche un mandat de trois mille maravédis. La Cour se fixe pour l'hiver à Valladolid; Colomb s'y transporte.

L'année suivante nous le voyons encore éloigné, puisqu'un ordre du 12 mai 1489 enjoignit à la municipalité de Séville de fournir un logement à Christophe Colomb appelé à Cordoue pour le service des Rois. Il ne put alors y passer plus de onze jours, car il dut partir à la fin de mai, faisant comme volontaire la campagne de Baza, contre le croissant.

Entre les années 1490 et 1491, Colomb devient tour à tour l'hôte du Duc de Médina Sidonia, et celui du Duc de Médina Celi.

Ensuite, il recommence ses sollicitations à la Cour; puis il retourne au Couvent de la Rabida. La Reine le fait appeler au camp de Santa-Fé, dans la plaine de Grenade.

Il y était encore au moment de la capitulation de la fière cité. Il vit arborer la croix sur ses remparts. Peu de jours après, les conditions de la rémunération exigée pour son entreprise sont débattues et repoussées par les Conseillers d'Etat. Colomb, résolu de proposer son entreprise au Roi de France, se dirigeait vers Cordoue, voulant revoir sa femme et son jeune enfant avant de quitter l'Espagne, lorsque, par une subite inspiration, la Reine le fit rappeler, et seule, contre l'avis de tous, décida que l'expédition aurait lieu.

A partir de cet instant, Colomb ne s'appartient plus.

Les préparatifs de l'armement l'absorbent ; jusqu'à son départ, il ne peut quitter Palos et le monastère de la Rabida.

Y eut-il place ici pour « la liaison galante ? »

Après sa Découverte, malgré son désir d'en porter au Saint-Père la nouvelle, Colomb fut impérieusement retenu par les nécessités du service. Il lui fallut, en moins de cinq mois, préparer les éléments d'une Colonie, constituer le nouveau gouvernement des Indes, former le personnel administratif, armer et approvisionner une flotte de dix-sept navires. Il ne put être question d'un voyage à Cordoue, et ne vit ses enfants qu'à Cadix, où on les avait amenés.

Y eut-il place ici pour « la liaison galante ? »

Quand l'Amiral revint en Europe, il eut à se débattre incessamment contre des ennemis de tout genre, à conjurer l'hostilité de la Cour, celle de l'opinion, les tracasseries des bureaux de la marine et la puissance de la calomnie. Il se remit en mer ayant, pour effectuer cette nouvelle expédition, supporté autant de fatigues que lui en avait coûté la première.

Y eut-il place ici pour « la liaison galante ? »

Le nouveau Continent étant découvert, Christophe Colomb fut ramené, enchaîné, dépouillé et destitué. Délivré de ses fers et consolé par la Reine, il resta néanmoins privé de ses titres et de ses droits. L'Amiral put à cette

époque se rendre à Cordoue, sans y faire pourtant un long séjour. Accablé d'infirmités, mais dominé par le sentiment de sa mission catholique, il reste en communication assidue avec de doctes religieux, et emploie les loisirs que lui fait l'ingratitude de Ferdinand à réunir, en forme de livre, les principaux motifs de délivrer le Saint-Sépulcre.

Sans égard pour ses années, sa constitution qu'avaient délabrée les fatigues, le Serviteur de Dieu voulait chercher un passage qui, de l'Atlantique, le conduisît dans le grand Océan, d'où il serait revenu par les Côtes d'Asie et d'Afrique. C'est pourquoi il écrivait au Saint-Père : « J'espère en Notre-Seigneur proclamer son saint nom et l'Évangile dans tout l'univers (1). » N'oublions pas qu'après son troisième voyage, à la suite de son emprisonnement et de souffrances de toute sorte, Colomb était resté tellement endolori et affaibli de corps, qu'en le voyant si exténué, son frère Don Barthélemy, qui, dégoûté des injustices de l'Espagne, souhaitait ne plus servir son ingrat gouvernement, résolut de s'embarquer, afin de lui donner ses soins.

Y eut-il place ici pour la « liaison galante? »

Au retour de sa dernière entreprise, Colomb n'eut plus la moindre possibilité de revoir le foyer conjugal. Les cent douze kilomètres à parcourir, sans route carrossa-

(1) « Porque yo espero en Nuestro Senor de divulgar su Santo Nombre y Evangelio en el universo. » — *Carta del Almirante Colon a Su Santidad. Coleccion diplomatica*, n° CXLV.

ble, entre Séville et Cordoue, formaient un insurmontable obstacle pour un homme qui ne pouvait les franchir ni à pied ni à cheval. Son état d'épuisement, sa goutte, ses infirmités, la débilité de ses mains ne lui permettant pas d'écrire durant le jour, l'empêchaient absolument de songer à ce voyage. Dans son désir d'arriver près du Roi, espérant en obtenir l'exécution de ses traités avec la Castille, d'où dépendaient la valeur de son Majorat, par conséquent, les pieuses fondations et les réserves destinées au rachat du Saint-Sépulcre, il s'était résigné à se faire transporter dans la litière d'un mort. Il ne put même effectuer ce lugubre voyage, et dut différer son départ. Lorsqu'on l'autorisa, par exception, à monter sur une mule, tel était son état qu'en se dirigeant sur Ségovie, il tomba malade à Salamanque; et que, plus tard, voulant joindre la Cour à Villafranca d'Alcazar, la maladie l'arrêta de nouveau à Valladolid, où il rendit au Créateur sa belle âme, le jour de l'Ascension, 20 mai 1506.

Quand on suit, par ordre de dates, les diverses phases de la vie de Colomb, il devient très-difficile de croire à sa prétendue « liaison galante » avec Béatrix Enriquez. Peut-il être réel ce concubinage qui se passe, à travers les années, sans le rapprochement des deux complices? Qu'est-ce que le concubinage entre deux existences qui s'écoulent, toujours séparées par les événements ou les mers? Rester en concubinage pour se voir trois fois en dix-huit ans ne paraît pas naturel. Dans de telles circonstances, la « liaison galante » nous semble mal nom-

mée. Il y a bien peu de galanterie dans ces relations souvent éloignées par plus de mille lieues, et qui restent suspendues pendant des séries d'années. On n'aperçoit ni faiblesse ni galanterie dans cette union à longue distance. Il ne s'y voit que privations mutuelles, doubles contrariétés, et les déplaisirs de la séparation, aggravés des inquiétudes de l'éloignement. En vérité, la constance de cette liaison si peu galante, et pourtant si fidèle, n'est explicable que par l'accomplissement du devoir. Aux yeux de qui sait comprendre, elle révèle ce lien indissoluble, engageant la vie entière, qu'a établi le Christianisme, et pour la sanctification duquel fut institué le sacrement du mariage.

Dans ce simple aperçu des situations respectives de la Reine Catholique, de Béatrix Enriquez, de Fernando Colomb, et de l'inventeur du Nouveau Monde, trouve-t-on rien qui autorise l'imputation si témérairement élevée contre la pureté du Serviteur de Dieu?

CHAPITRE CINQUIÈME

Réfutation de la calomnie par les preuves historiques. — Examen des trois textes opposés à la chasteté de Colomb par son opiniâtre calomniateur. — Ortiz de Zuñiga. — Oviedo y Valdez. — Herrera. — Réfutation du calomniateur par les propres autorités qu'il invoque. — Néant de la tradition sur laquelle les bibliographes juifs, protestants et libres penseurs prétendent s'appuyer.

I

Après avoir entendu l'expressif langage des faits, passons à l'examen des preuves que prétendent nous opposer les calomniateurs de Colomb.

Ils objectent les assertions des anciens écrivains, l'autorité des textes. Ils disent se présenter les mains pleines de titres historiques. Ils parlent même d'un aveu de la propre bouche de Colomb, et invoquent, à leur appui, principalement la Tradition !

Vérifions donc ces preuves.

Regardez bien, lecteur, vous allez voir ce que deviennent ces documents irrécusables, ces témoignages des auteurs contemporains, et surtout cette imposante Tradition.

Jusqu'à présent on parlait d'une foule de textes anciens; on nous menaçait du témoignage des écrivains, mais sans préciser quelles étaient ces preuves et ces déclarations de l'histoire. Nous avions affaire à l'anonyme et à l'inconnu. Grâce à Dieu, l'appendice du pamphlet publié par le *Giornale Ligustico* nous débarrasse de ce vague, et tranche notre incertitude. La question, dit-il, est celle-ci : savoir, « si le fait de l'illégitimité de Fernando Colomb est ou n'est pas clairement indiqué, *chiaramente indicato*, dans trois anciens historiens espagnols (1). » Et il met bravement en ligne, contre les admirateurs de Colomb, les trois historiens dont il nous défie d'éluder l'accablant témoignage.

Ce sont : 1° l'archichronographe impérial Oviedo ; 2° l'historiographe royal Herrera ; 3° l'auteur des *Annales ecclésiastiques et séculières de Séville*, Ortiz de Zuñiga.

Écoutons attentivement leur triple déposition : et puisque le dernier de ces écrivains est le plus rapproché de nous, commençons par lui, l'examen de ces témoignages qu'on nous dit si concordants.

Ortiz de Zuñiga, souvent très-laconique, l'a été beaucoup trop dans une circonstance. Pour nous apprendre que Fernando Colomb naquit à Cordoue d'une fille noble, que son père avait épousée étant veuf, il s'exprime ainsi : « Nacio en Cordoba de doncella noble y siendo viudo su padre. » « Il naquit à Cordoue de fille noble, son père étant veuf. » Au lieu de dire *était*, l'auteur a dit *étant*, et là-

(1) « Se il fatto dell' illegitimità di Fernando Colombo sia o no chiaramente indicato nei tre storici antichi spagnuoli. » — Sanguineti. *Appendice alla memoria sulla canonizzazione di C. Colombo.*

dessus, voilà tout un système d'accusation ! Et une prétendue confirmation de la « liaison galante. »

Nous pourrions, pour unique réponse à nos contradicteurs, suivant l'exemple de leur maître d'Avezac, dire, au lieu de *étant*, lisez *était*, puis passer outre ; mais nous voulons montrer le peu de consistance de la preuve qu'on nous oppose comme pièce de conviction.

Loin de contenir un indice « de la liaison galante, » la mention du veuvage de Colomb est, précisément, une preuve intrinsèque de son mariage avec Béatrix Enriquez. Si Ortiz de Zuñiga n'avait pas voulu l'exprimer, pourquoi aurait-il rappelé cette qualité de veuf? Elle eût été absolument insignifiante et inutile, s'il se fût agi d'un fils illégitime. Car, qu'un enfant naturel ait pour père un célibataire ou un veuf, qu'importe? Cette circonstance étant sans intérêt, habituellement on ne l'indique pas. Au contraire, quand il s'agit d'une filiation légitime, la qualité de veuf donnée au père a une claire signification : elle implique nécessairement un premier mariage.

Et c'est tellement ainsi que, jusqu'à l'année 1872, aucun détracteur de Colomb n'avait vu dans le texte cité le moindre indice de « la liaison galante. » Il a fallu, pour l'y découvrir, l'aveuglement passionné du correspondant de l'Académie génoise, d'Avezac. L'auteur de cette misérable argutie se ressent ici de sa première profession. Il était avocat ; et l'homme de la chicane reparaît dans le bibliographe. Mais son interprétation n'est pas soutena-

ble. N'oublions pas d'ailleurs qu'en fait de critique historique, Ortiz de Zuñiga n'est point une autorité absolue. Généralement véridique quant au fond, il ne se pique pas d'exactitude dans les détails. Ainsi : il donne deux dates différentes pour la même naissance, celle de Fernando Colomb. Renversant les époques, il nous dit aussi que Don Fernando, dans son extrême jeunesse, avait été page de la Reine Catholique et du Prince Don Juan, tandis qu'il servit d'abord l'Infant, et ne devint page de la Reine qu'après la fin prématurée du Prince Royal. Il fait partir avec l'Amiral, à son second voyage, le vertueux prêtre Barthélemy de Las Casas, qui était alors simple écolier, et ne chanta sa première messe que dix-sept ans plus tard ; c'est-à-dire quatre ans après la mort de Colomb (1). Ortiz l'a confondu avec son père, François de Casaus, qui passa effectivement aux Indes, y fit promptement fortune, et revint à Séville en 1498.

Dans son inopportun laconisme, l'Annaliste de Séville se borne à dire que Don Fernando mourut sans s'être marié, « sin averse casado. » Qui pourrait deviner, d'après ces simples mots, que ce célibataire était prêtre, et supérieur d'une congrégation d'ecclésiastiques savants, dont plusieurs, entre autres Jean Vaseus et Nicolas Clénart, jouissaient d'une véritable célébrité ? A la manière dont Ortiz de Zuñiga brouille les dates, nous ne trouvons

(1) « Solo se sabe que fué uno el licenciado Bartolomé de Las Casas, hijo de Francisco de Las Casas, principal cavallero destinado por la Providencia divina a defensor acerrimo de los miserables Indios. » — Ortiz de Zuniga. *Annales eccl. y secul. de Sevilla*, año 1493, n° 3.

pas étonnant qu'il ait mis le passé au présent, et dit *étant*, au lieu de *était*. Il entremêle le voyage de découvertes que le jeune Fernando entreprit avec son père, en 1502, avec ceux qu'il fit sept ans après avec son frère, Don Diego. On croirait qu'il eût à souffrir beaucoup dans ces derniers, « que padecieron grandes infortunios, » quand, au contraire, ce fut durant sa première navigation qu'il subit de terribles épreuves. Également il nous montre les restes de Colomb portés à Séville, dès sa mort, en 1506; tandis qu'on les y transporta de Valladolid seulement en 1513. Il nous dit qu'ils furent déposés parmi les tombeaux des Seigneurs d'Alcala, quoiqu'ils aient été mis dans un sépulcre entièrement neuf, au fond de la chapelle du Christ que venait de faire construire Don Diego de Luxan.

Puisque cet auteur s'est mépris sur certains faits, relatifs à la ville dont il écrivait les annales, n'a-t-il pas pu se tromper sur la date d'un événement de la vie intime, accompli près de deux siècles avant lui, à Cordoue, cité relativement éloignée, et auquel il n'attachait d'ailleurs aucune importance, comme l'atteste son laconisme à ce sujet? Et où en serions-nous, si une erreur de conjugaison, l'emploi impropre d'un temps de verbe, l'addition ou l'oubli d'un mot par un simple chroniqueur qui n'a pas charge officielle, pouvait changer la condition civile des personnes, créer la légitimité, ou infliger la bâtardise suivant l'intention ou l'inattention de sa plume?

C'est pourquoi le plus érudit parmi les détracteurs de

Colomb, le bibliographe américain Henri Harrisse, en dressant la liste des écrivains partisans de « la liaison galante,» s'est bien gardé d'y faire figurer Ortiz de Zuñiga, tant ses courtes paroles ont un sens opposé à celui qu'on tente de leur attribuer aujourd'hui. En effet : si on lit en entier, toute brève qu'elle est, la mention d'Ortiz de Zuñiga, concernant Don Fernando, notamment l'épitaphe de son tombeau, aucun doute ne peut subsister sur la légitimité du second fils de Colomb.

II

Maintenant, passons du plus rapproché au plus éloigné des trois témoins à charge, cités contre la chasteté de Colomb. Mais avant d'écouter Oviedo y Valdez, sachons d'abord quel est cet homme. Il appartient à l'historien non moins qu'à la justice de s'enquérir de la moralité d'un témoin, puisque la valeur d'un témoignage est toujours en rapport avec celle du témoin lui-même.

Oviedo y Valdez, ancien page du Roi Ferdinand, avait vu Colomb et connu ses deux fils. Sa déposition pourrait être de grande importance. C'est pourquoi la loyauté nous fait un devoir de l'entendre, bien que nous fussions en droit de le récuser, pour cause de suspicion légitime, car il est ennemi notoire du héros des mers. On peut le dire son détracteur officiel. Il avait mission secrète de déprécier sa personne et son œuvre. Humboldt reconnaît

qu'il « se renseignait volontiers auprès des ennemis de l'Amiral.» Effectivement nous le voyons, tant en Espagne qu'aux Indes, conférer principalement avec d'anciens officiers de Colomb, mécontents de son indéviable justice, entre autres l'ancien pilote Hernan Perez Matheos, ayant fait partie de la première et de la troisième expédition de découvertes. Oviedo se vante de sa fidèle amitié pour Vincent Yanez Pinzon, qui, ardemment envieux de la gloire de l'Amiral, osa usurper et contrefaire la devise qu'il tenait des Rois. De l'aveu de Humboldt, « Oviedo, dont la correspondance s'étend jusqu'en 1525, cherche tout ce qui peut diminuer la gloire de Colomb (1).» Oviedo, pour dissimuler les services de l'immortel navigateur, nie son initiative, et attribue à l'inspiration directe des Rois catholiques l'entreprise de la Découverte. Il va jusqu'à certifier que des terres prétendues nouvelles furent autrefois possédées par les Souverains Espagnols (2), et il offrit d'en fournir la preuve. Oviedo, afin de rabaisser Colomb, dénature les faits comme le caractère des gens. Il appelle « homme certes fort honnête et religieux, qui gouverna en bonne paix et justice, » ce brutal Bobadilla, qui jeta dans les fers le Révélateur du Globe, sans le voir ni l'entendre, et s'empara, en vrai corsaire, de son mobilier, don de la Reine, de ses notes, de ses recueils, de ses collections d'histoire naturelle. L'écrivain salarié travestit le

(1) Humboldt. *Cosmos*, t. II, p. 584. *Notes*.

(2) « Porque conoscio, y es verdad, que estas tierras estaban olvidadas. Pero hallo les escriptas; é para mi no dudo averse sabido e posseydo antiguamente por los reyes de Espana.» — Oviedo. *Historia general y natural de las Indias*, lib. I, cap. III, p. 14, 1851.

crime en vertu. Il ose dire : « fort dévot, bon chrétien, grand aumônier, pitoyable aux pauvres, doux et courtois envers tous, favorisant grandement les Indiens, (1) » l'abominable Ovando, l'assassin avec préméditation et guet-apens de l'innocente population de Xaragua, le sacrilége qui prit pour signal du massacre la Croix même de l'ordre religieux dont il était grand Commandeur, fit brûler quatre-vingts caciques et hisser à la potence leur hospitalière et ravissante Reine Anacoana, la poésie vivante des Antilles.

Avide et cruel, justement accusé lui-même de barbarie envers les malheureux indigènes (2), Oviedo les calomnie en toute occurrence. S'il croit complaire à la Cour et amoindrir Colomb, sa plume sans aucune gêne transpose les dates, tronque les faits, travestit les événements, et au besoin intervertit les rôles. Pour n'en citer qu'un exemple, lorsque la Reine Catholique, apprenant l'odieux traitement infligé au Révélateur du Globe par Bobadilla, éclate d'indignation, déplore l'outrage commis en son nom, et de ses affectueuses paroles, entremêlées de larmes, console l'auguste vieillard ; Oviedo nous montre au contraire Colomb s'excusant de son mieux, demandant pardon avec pleurs. Il donne à entendre que, par magnanimité,

(1) Oviedo y Valdez. *Histoire naturelle et générale des Indes*, liv. III, ch. XIV. Traduction de Jean Poleur, valet de chambre de François Ier.

(2) La cruauté d'Oviedo est constatée dans le *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, publié à Madrid en 1848, t. V, p. 457. — Le chanoine Angelo Sanguineti avoue lui-même son inhumanité envers les Indiens. « Si chiari crudele e disumano verso i poveri indigeni. » — Sanguineti. *Appendice alla memoria sulla canonizzazione di C. Colombo.*

les Rois lui firent miséricorde, aimant mieux le corriger que le punir (1).

Quand il s'agit de Christophe Colomb, le courtisan Oviedo, l'écrivain stipendié, est-il bien digne de foi ?

Ecoutons-le néanmoins ; et sachons quelle preuve il fournit de « la liaison galante. » Reproduisons le passage où l'on prétend qu'elle est clairement indiquée, *chiaramente indicato*, et dont la portée ne peut échapper qu'à un esprit entièrement prévenu, dit le calomniateur d'Avezac. « Suplico à los Reyes Catholicos que oviessen por bien, que sus hijos el principe Don Juan los recibiese por pajés suyos, los quales eran Don Diego Colom, hijo legitimo é mayor del Almirante, é otro su hijo Don Fernando Colom que hoy vive. » — « Il supplia les Rois Catholiques de trouver bon que le Prince Don Juan reçût, parmi ses pages, ses fils, lesquels étaient Don Diego Colom, fils légitime et aîné de l'Amiral, et son autre fils, Don Fernando Colom, qui vit aujourd'hui. »

Nous déclarons complétement erroné ce témoignage de l'Archichronographe Impérial.

Nous affirmons que Christophe Colomb ne fit point une telle demande,

A l'époque où le futur Révélateur du Globe n'était encore pour la Castille que l'étranger Colom, alors qu'il

(1) « El Almirante fué a besar las manos al Rey é a la Reyna, é con lagrimas refirio sus desculpas lo mejor que él pudo : é despues que lo oyeron, con mucha clemencia... porque siempre el Rey é la Reyna quisieron mas verle enmendado que maltratado. » — Oviedo y Valdez. *Historia general y natural de las Indias*, lib. III, cap. VI, p. 70.

avait contre lui les conclusions humiliantes de deux juntes scientifiques, l'opinion du Roi, celle de la Cour, celle du public, comment aurait-il prétendu à une double faveur tellement grande, que les plus grands dans la Grandesse ne l'auraient osé solliciter ? Colomb était-il en situation de rien espérer de pareil ? Comment aurait-il présenté son fils aîné en qualité de page, avant d'avoir rien accompli de profitable à l'État ? Bien moins encore aurait-il pu proposer d'adjoindre à l'aîné le second, alors à peine âgé de six ans ? La simple réflexion dément l'assertion très-aventurée de l'Archichronographe Oviedo.

Le navigateur Génois ne demanda rien, parce qu'il ne pouvait rien demander, n'ayant apporté jusque-là que des raisonnements et des assurances. Ce fut le cœur généreux d'Isabelle qui spontanément voulut, par un bienfait inattendu, calmer les inquiétudes paternelles de Colomb, sur le sort de son fils aîné, qu'il laissait étranger en Espagne, au moment de la périlleuse entreprise où il engageait sa vie. L'ampliation de la convention passée avec lui dans la plaine de Grenade ayant été expédiée le 30 avril 1492, huit jours après, la Reine, sans attendre les préparatifs de l'armement, nommait Don Diego Colomb page de l'Infant Don Juan, aux appointements annuels de neuf mille quatre cents maravédis (1).

Oviedo sentait si bien que l'étranger Colom ne pouvait aspirer à cette extraordinaire faveur, avant de l'avoir mé-

(1) Nomination du 8 mai 1492. — *Coleccion diplomatica*, t. II, n° XI.

ritée, qu'il a transporté la prétendue demande après la Découverte, au retour de la première expédition, vers la fin d'avril 1493, quand l'étranger Colom était devenu Grand Amiral de l'Océan et Vice-Roi des Indes. Mais à cette époque, la nomination de Don Diego comme page du Prince Royal comptait plus de onze mois.

Le témoignage d'Oviedo cité par d'Avezac, voulant à toute force en tirer une preuve contre la légitimité de Don Fernando, contient donc une double erreur : l'une de fait ; l'autre de date. Pour les dissimuler toutes deux, la citation a été tronquée en haut, écourtée en bas. Nous allons rétablir ce passage dans son intégralité ; alors le lecteur jugera si, malgré sa malveillance envers les Colom, l'Archichronographe Impérial est réellement un témoin à charge de « la liaison galante. »

Écoutons-le :

« Mais comme il était homme prudent, après être rentré en Espagne, apportant les nouvelles de la première Découverte, il supplia les Rois Catholiques de trouver bon que le Prince Don Juan reçût pour ses pages ses fils, qui étaient Don Diego Colom, fils légitime et aîné de l'Amiral, et son autre fils, Don Fernando Colom, qui vit aujourd'hui, lequel est vertueux chevalier, outre qu'il est de très-grande noblesse, affable et d'agréable conversation, docte en diverses sciences, spécialement en Cosmographie, et dont la Catholique Majesté fait cas justement, comme

d'un si bon familier et serviteur, ainsi que le demandent les services de l'Amiral, son père. Et c'est pourquoi le Prince Don Juan traita bien ses fils, et ils étaient dans sa faveur, et ils demeurèrent dans sa maison jusqu'à ce que dans la ville de Salamanque, en l'année mil quatre cent quatre-vingt-quatorze, Dieu l'appela au séjour de sa gloire (1). »

Où trouve-t-on dans ces paroles le témoignage clairement exprimé, *chiaramente indicato*, de « la liaison galante » dont nous menaçait la coterie génoise? On voit dans quels termes d'estime et de considération l'Archichronographe parle du second fils de Colomb; tandis qu'ailleurs il dit seulement de l'aîné « qu'en vérité il fut bon Chevalier et Catholique (2). »

(1) « Mas como era prudente hombre, luego que a España fué con las nuevas del primero descubrimiento, suplico à los Reyes Catholicos que oviessen por bien que sus hijos el principe don Juan los recibiese por pajes suyos. Los quales eran don Diego Colom, hijo legitimo é mayor del Almirante, é otro su hijo don Fernando Colom que hoy vive; el qual es virtuoso caballero; y demas de ser de mucha nobleza, é afabilidad, é dulce conversation es doto en diversas sciencias, y en especial en cosmographia, é de quien la catholica Majestad hace cuenta meritamente como de tan buen criado y servidor, porque los servicios del Almirante su padre assi lo piden. E assi el principe don Juan tracto bien a estos sus hijos, y eran del favorescidos é anduvieron en su casa hasta que Dios le llevo a su gloria en la ciudad de Salamanca, año de mil é quatrocientos noventa y siete años. »

Oviedo y Valdez. *Historia general y natural de las Indias,* lib. III, cap. VI, p. 71, édit. d'Amador de los rios 1851.

(2) « Almirante don Diego Colom que en la verdad fué buen caballero é catholico. » — Oviedo y Valdez. *Historia general y natural*, lib. IV, cap. 2.

Cependant pour le *Giornale Ligustico*, ce témoignage d'Oviedo reste décisif contre la légitimité du second fils de Colomb.

« Les deux fils de l'Amiral sont mis ici en présence, dit-il; à l'un on donne le titre de légitime, à l'autre rien. » Le rédacteur ajoute avec un laconisme superbe : « Ce parallèle parle clair trop hautement (1). » Et il s'arrête là. Cette clarté le dispense de tout commentaire. En effet, à quoi bon expliquer l'évidence? Nous ne sommes pas, nous, aussi faciles à contenter. Nous ne nous payons pas d'un mot, et sommes loin de juger trop hautement clair ce prétendu parallèle.

Il est étonnant que ceux qui nous accusent au nom de la critique historique, s'y montrent si complétement étrangers. Comment, ils ne savent pas que l'expression de légitime était autrefois l'accessoire obligé de tout titre d'aînesse, et la justification de ses priviléges? Dans les vieux parchemins, les protocoles, les actes relatifs aux successions, aux titres de famille, il reparaît invariablement. On le retrouve généralement dans toutes les transmissions de Majorat, les partages, les institutions d'apanage, les fondations affectées au profit ou à la charge de l'aînesse. Ce mot de légitime s'applique également au fils

(1) « Sono messi qui a confronto doue figli del l'Ammiraglio : all' uno è dato il titolo di *legittimo*, all'altro, nulla... questo parallelo parla troppo altamente chiaro. » — Sanguineti. *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*, p. 7.

unique. En l'absence d'héritiers mâles, on donnait aussi à la fille aînée ce titre de légitime. Les deux expressions aîné et légitime s'accompagnent ordinairement. Parfois l'une remplace l'autre, et le mot de fils légitime appliqué au premier des cohéritiers est une suffisante indication d'aînesse.

Ce mot de légitime, toujours précédant ou suivant celui d'aîné, a pris racine dans les formules notariales. Cette forme de langage appartient naturellement à Oviedo, qui fut archiviste et paléographe, avant de devenir Archichronographe des Indes. Sachant son goût des vieux papiers, Ferdinand le Catholique l'avait engagé à composer la biographie générale des Rois d'Espagne ; et il en prépara les matériaux. N'oublions pas qu'il fouillait les bibliothèques, les greffes, feuilletait les chroniques, s'adonnait au blason, et avait copié en entier de sa main le Mémorial de la noblesse espagnole (1). Il eût pu faire un excellent juge d'armes. Son habitude des protocoles lui en inspirait les formules. Pour l'Archichronographe qui eut plusieurs fois sous les yeux les titres de Christophe Colomb, assurément le mot de légitime s'applique à l'hérédité du Majorat et de la Vice-Royauté des Indes, par conséquent à l'aînesse.

L'objection que d'Avezac croit tirer du texte d'Oviedo

(1) Il acheva de l'écrire le 24 mai 1556, à l'âge de 79 ans, dit-il (en se trompant d'une année, il n'avait que 78 ans). — « De mi edad de 79 años. »

manque de solidité, n'ayant d'autre base qu'une simple épithète. Peut-on sur un seul mot établir ou défaire l'état civil d'un homme? faut-il regarder comme sacramentel un mot jeté à la course de la plume par un écrivain qui, n'étant pas assermenté, dépourvu de caractère ministériel, n'est point responsable légalement de telle ou telle expression ? Voir une déclaration d'illégitimité pour Fernando dans un mot de pure forme, spécialement affecté à l'aînesse, est une étrange façon d'interpréter l'histoire. En tout cas, la logique n'y parle point « trop hautement clair. »

Quoi ! parce que Oviedo, en appelant Don Diego Colomb fils légitime et aîné, n'a pas ajouté, au nom de Fernando Colomb, fils légitime et cadet, on ose en inférer que le second fils de Christophe Colomb était illégitime? Le *Giornale Ligustico* ne sent donc pas combien cette répétition eût été déplacée? Certainement de nos jours, dans aucun acte public, ni notaire, ni magistrat ne voudrait commettre une si ridicule répétition. Et c'est sur l'absence d'une ridiculité que les calomniateurs de Colomb établissent la bâtardise de son fils ! N'est-ce pas un peu là ce qu'on appelle bâtir dans le vide ? L'épithète de légitime est si naturellement accolée à l'aînesse, qu'elle en paraît inséparable et souvent suffit à la représenter. En effet, journellement au partage d'une succession paternelle, quand se présentent cinq ou six cohéritiers, frères et sœurs, jamais l'épithète de légitime ne s'ajoute au nom de chaque comparant. Son unique emploi envers le fils ou la

fille aînée suffit, et n'entraîne pour les autres aucune défaveur.

Oviedo, en disant « Don Diego Colom, fils légitime et aîné de l'Amiral, et son autre fils Don Fernando Colom qui vit aujourd'hui, » n'établit entre eux d'autre distinction que la priorité de naissance. S'il avait voulu marquer une différence d'origine, il eût dit Don Diego Colom, fils légitime de l'Amiral, et Don Fernando, fils naturel. Un des plus grands étonnements de l'Archichronographe Impérial, s'il revenait en ce monde, serait d'apprendre qu'on invoque aujourd'hui son témoignage contre la légitimité du « vertueux Chevalier » dont il a rappelé la très-grande noblesse, dont il connaissait les parents maternels, et en qui il trouvait équitable de récompenser les services de son père. A l'époque où écrivait Oviedo, nulle créature humaine n'avait eu vent de la « liaison galante. » Elle n'avait pas encore été inventée. Ce fut dans l'antre de la procédure que la chicane accoucha péniblement de cette abominable calomnie, en 1578; par conséquent, vingt et un ans après la mort de l'Archichronographe Impérial.

Bien loin d'arriver, comme témoin à charge, contre l'illégitime naissance de Don Fernando, l'ennemi systématique de son père, Oviedo constate au contraire sa légitimité. En appelant Don Diego fils légitime et aîné, il indique implicitement la légitimité de son frère. Ce mot de fils *Aîné* suppose nécessairement un fils *Cadet*. L'un oblige à l'autre. Le titre d'Aîné, emportant la qualité d'hé-

ritier légitime, proteste contre la prétendue bâtardise de Don Fernando. Car lorsqu'un homme a deux fils, dont l'un est né du légitime mariage, et l'autre d'une « liaison galante, » on ne donne pas le nom d'Aîné au premier; il est uniquement le fils. Le second, né hors mariage, n'est point son cadet; il est tout uniment le bâtard. On ne peut les mettre sur la même ligne, puisqu'ils sont d'origine contraire et de condition opposée. Le premier, ayant ouvertement pour lui, la religion, le droit, le rang, l'hérédité, l'opinion publique; le second, ne pouvant rien prétendre, frappé d'isolement, de défaveur religieuse, d'infériorité civile et sociale. Les titres d'Aîné et de Cadet ne s'appliquent qu'à des fils nés dans les mêmes conditions de famille. Oviedo a prouvé la légitimité de Fernando par l'aînesse de son frère; il en donne aussi la contre-épreuve, en nous disant ailleurs que Fernando était le *cadet*. «Le premier Amiral Don Christophe Colom qui allait en découverte par ordre des Rois Catholiques, arriva avec quatre caravelles; il emmenait avec lui son fils *cadet* (1). » Est-ce clair?

Voilà le véritable *chiaramente indicato*.

N'insistons pas davantage.

Fonder une accusation d'illégitimité uniquement sur l'absence d'une répétition qu'on ne devait pas faire, qui

(1) « Traya consigo a don Fernando Colom, su hijo menor. »— Oviedo. *Hist. gener. y natur. de las Indias,* lib. III, cap. VII, p. 75.

eût été ridicule et presque grotesque, est se montrer bien au dépourvu de raisons sérieuses. Il faut en vérité se trouver singulièrement dénué de preuves réelles pour recourir à une si misérable argutie. Il était déjà puéril de s'appuyer sur Ortiz de Zuñiga, par cela qu'au lieu de dire *était*, il dit *étant;* mais il est d'une cécité sénile de se targuer d'une phrase d'Oviedo, tandis qu'elle montre implicitement la légitimité du second fils de Colomb.

Nous ferons simplement remarquer que ces prétendus témoignages des deux historiens espagnols n'ont pu être utilisés en Espagne, alors que d'ardentes compétitions entraient en lutte pour la possession du Duché de Véragua. Ni l'appât du gain, ni le désir du succès ne purent décider l'effronté procureur Freytas à invoquer l'opinion d'Ortiz de Zuñiga et celle d'Oviedo; car il eût été conspué de ses confrères du barreau tout autant que des juges. Il a fallu que d'Avezac vînt retremper son audace au foyer de la coterie génoise, pour oser se moquer ainsi du public français, en lui offrant, sans rire, une interprétation à demi burlesque qui serait presque divertissante, si elle n'était misérablement pitoyable.

Le silence de l'Archichronographe Impérial au sujet de « la liaison galante » est l'intime aveu de son inexistence. Ce silence possède toute la valeur d'une déclaration expresse. Il nous dit suffisamment que ce zélé Collecteur de tous les bruits défavorables au Révélateur du Globe n'ouït jamais rien dire contre sa chasteté. L'ennemi de Colomb

n'a pas même le soupçon d'une imputation semblable. Et tandis que son éloquent silence justifie l'Amiral, d'un autre côté, ses paroles précises confirment la légitimité de son second fils. Aussi, retournant contre les calomniateurs génois les paroles du calomniateur français, disons-nous à bon droit qu'effectivement Oviedo rend ici un double « témoignage dont la portée ne peut échapper qu'à un esprit entièrement prévenu. »

III

Les calomniateurs génois ne s'avouent pas encore vaincus, s'étant fortifiés d'un texte d'Herrera, qu'ils disent montrer clairement que Béatrix Enriquez n'était point l'épouse de Christophe Colomb. Ceci paraît grave. Nous ne dissimulons pas dans quel embarras nous allons nous trouver, si véritablement on nous oppose une affirmation d'Herrera, car on sait la grande autorité de cet écrivain. L'Académie d'histoire de Madrid a mainte fois préconisé son exactitude. Charlevoix le nomme « un des plus sages historiens du Nouveau Monde (1). » Tiraboschi le juge « très-digne de foi, » *degnissimo di fede.* » Robertson reconnaît qu'il a écrit sur les documents les plus authentiques. Muñoz le déclare « le prince des historiens de l'Amérique (2). » Le bibliographe espagnol Antonio Nicolao assure qu'il écrivait « avec très-grande intégrité, prudence

(1) Charlevoix. *Histoire de Saint-Domingue*, liv. III, p. 143.
(2) « Ha sido estimado Herrera por el principe de los historiadores de America. » — Munoz. *La Historia del Nuevo Mundo,* prologo, p. 25.

et sincérité (1). » Napione l'appelle « le maître et le prince des anciens historiens des Indes. » Le chanoine Angelo Sanguineti dit de lui : « Il est regardé comme un modèle de critique et de scrupuleuse exactitude dans l'examen et l'emploi des documents (2). » On voit donc de quel poids est son opinion.

Nul plus que nous ne reconnaît sa compétence, sa sagesse, sa droiture, et pourtant nous ne craignons point. Comme les savants du *Giornale Ligustico* ont déjà cru à tort pouvoir s'appuyer sur Ortiz de Zuñiga, comme ils se sont prévalus du nom d'Oviedo, et qu'Oviedo leur donne un formel démenti, peut-être Herrera ne leur sera-t-il pas beaucoup plus favorable.

Citons ce texte décisif traduit par d'Avezac lui-même :

« Il se maria avec dona Felipa Muñiz de Perestrello, « et eut d'elle D. Diegue Colon, et ensuite de dona Béatrix « Enriquez, native de Cordoue, D. Fernand, homme plein « de vertu et d'instruction. »

Nous avons beau regarder, il nous est impossible de trouver dans ces paroles le moindre indice de « la liaison galante. » C'est pourtant ce passage si clair que d'Avezac,

(1) « Integre ac laudabiliter prudentia, sinceritateque maxima usus. » — Antonio Nicolao. *Bibliotheca hispana*, t. I, p. 101.

(2) « E riguardato come esemplare di critica e scrupulosa esatezza nell' esame ed impiego di documenti, e gode grandissima riputazione ed autorità. » — Sanguineti. *Appendice alla memoria sulla canonizzazione di C. Colombo.*

suivi par la très-dévote Direction du *Giornale Ligustico*, exploite contre la chasteté de Christophe Colomb. C'est à cette occasion qu'il nous accusait d'avoir faussement traduit Herrera. Dans notre livre : intitulé L'AMBASSADEUR DE DIEU, ET LE PAPE PIE IX, nous avons péremptoirement établi l'exactitude de la traduction ; et prouvé ensuite qu'elle n'est point de nous, car depuis deux cent seize ans elle a sa place dans les principales bibliothèques d'Europe. La déclaration de ce fait n'a pas empêché les détracteurs de Colomb de reproduire contre son historien la calomnieuse accusation qu'avait portée d'Avezac. C'est pourquoi nous nous plaisons à citer la propre traduction de ce texte par d'Avezac, cette suprême autorité de la coterie génoise.

Comment peut-on inférer, des paroles de l'auteur espagnol, l'illégitimité de Don Fernando ? Du manque de répétition. Toujours le système négatif ! Quoi ! parce que l'écrivain, en parlant de la maternité de Béatrix Enriquez, n'a pas répété dans la même phrase « il se maria, » on conclut à l'absence de l'union légitime ! Quelle logique ! Mais cette répétition serait, grammaticalement, une longueur aussi déplaisante qu'inutile. Journellement en parlant de l'enfant d'un second mariage, on s'exprime comme l'a fait Herrera, sans s'assujettir à une répétition superflue. Quand au contraire il s'agit d'un fils naturel, on parle en termes tout différents de cette naissance irrégulière. Si Herrera avait dit, comme l'exige la coterie génoise, « il se maria avec dona Felipa Muñiz de Perestrello

et eut d'elle D. Diegue Colon, et ensuite il se maria avec dona Béatrix Enriquez, native de Cordoue, et eut d'elle D. Fernand, homme plein de vertu et d'instruction, » il se fût montré fadement verbeux, mais non pas plus net. Car on ne peut se méprendre sur son assertion. C'est pourquoi la traduction d'Herrera, faite en français et dédiée à l'illustre président de Lamoignon, par Nicolas de la Coste, il y a deux cent seize ans, porte à la table des matières cette franche indication : « Christofle Colon se marie en secondes nopces à Cordoue.» C'est pourquoi, en Italie, l'illustre Père Ventura et le comte Tullio Dandolo l'avaient compris de la même manière. C'est pourquoi le docte professeur Jean-Baptiste Torre, des Ecoles Pies, a tiré aussi de ce passage d'Herrera son affirmation du mariage de Christophe Colomb avec Béatrix Enriquez, que le savant docteur ès lettres don Bertolotti, Recteur du séminaire de Saint-Charles Borromée, a confirmé d'une manière éloquente. Jamais ce passage d'Herrera n'avait donné lieu à aucune interprétation ; et il ne semblait pas possible qu'il en devînt jamais l'objet, tant il est clair. Depuis deux cent soixante et onze ans jusqu'à nous, tout le monde l'avait compris d'une seule manière. D'Avezac est le premier qui ait imaginé cette burlesque interprétation, lourde espiéglerie de bibliographe.

Herrera que les calomniateurs de Colomb ont l'imprudence de nous opposer, Herrera si véridique, si bien renseigné, n'a jamais entendu parler de « la liaison galante. » Mais, en revanche, il a connu le mariage de la noble

Béatrix Enriquez avec l'homme que Dieu prédestinait à nous ouvrir l'espace des mers. Il déclare expressément cette légitime union, d'où naquit le second fils de Colomb, Don Fernando, « Chevalier de grande vertu et de grande érudition. »

On a osé attribuer à l'historiographe royal de Castille un sentiment qui ne pouvait être le sien. La calomnie espérait s'abriter sous l'autorité de son nom. Eh bien, pour la confusion des ennemis du vrai, nous allons reproduire le témoignage d'Herrera. Celui-ci ne souffre aucun commentaire. Sa précision met fin aux équivoques, aux sophistiques inductions, qu'on appelait en aide à la calomnie. Ce n'est plus ici une simple opinion d'écrivain, une assertion purement personnelle, c'est l'affirmation formelle et péremptoire d'un fait indiscutable, implicitement certifié par le royal et souverain Conseil des Indes. Ce témoignage, rédigé sous les yeux d'un commissaire spécialement nommé *ad hoc*, n'a vu le jour qu'après avoir subi le contrôle des ennemis du nom de Colomb. Il vient, en force de la vérité, triompher des rancunes et du mauvais vouloir de ce haut Conseil, dont les familles occupaient les charges et dignités relevant de la vice-royauté des Indes, et appartenant exclusivement aux descendants de Colomb, d'après ses traités avec la Couronne. Aucun acte d'état civil n'aurait la valeur de cette déclaration de l'historiographe royal de Castille, publiée dans le premier chapitre d'un livre officiel imprimé par ordre du Souverain Conseil des Indes et dédié au Roi.

Voici les paroles solennelles d'Herrera :

« Pendant que régnaient en Castille et Léon les illustres Rois Catholiques, Don Ferdinand V et doña Ysabel, Reine très-prudente et très-valeureuse, et en Portugal Don Jean deuxième, surnommé le Pélican, ce qui sera toujours digne de mémoire, Don Christophe Colon, premier Amiral des Indes, ayant vécu pendant plusieurs années domicilié et MARIÉ en Espagne, d'après le conseil de Martin de Bohême (Behaim), Portugais, natif de l'île de Fayal, fameux en astrologie, particulièrement en la judiciaire, et de l'avis de plusieurs autres avec lesquels il avait conféré, donna commencement à la découverte de la quatrième partie du monde, qu'on dit aujourd'hui être la plus grande de toutes (1). »

Après avoir lu ces paroles, on se demande par quel étrange aveuglement la coterie génoise a poussé la témérité jusqu'à invoquer le témoignage d'Herrera. Ne serait-

(1) « Porque regnando en Castilla y Leon los esclarecidos Reyes catholicos don Fernando V y doña Ysabel Reina prudentissima y valerosissima, y en Portugal D. Juan segundo dicho el Pelican, el que siempre sera digno de memoria, don Cristoval Colon, primero almirante de las Indias, aviendo vivido muchos años, avezindado y casado en España, con el consejo de Martin de Bohemia, Portugues, natural de la isla de Fayal, famoso astrologo y en especial judiciario y de otros con quien lo comunico, dio principio al descubrimiento de la quarta parte que oy se cuenta del mundo y la mayor de todas. »

Antonio de Herrera, coronista mayor de las Indias, y coronista de Castilla. — *Descripcion de las islas y tierra firme del mar oceano que llaman Indias occidentales.* Capitulo primero.

ce pas le digne châtiment de son obstination et de son ingratitude? Pourtant le grand bibliographe, M. Henri Harrisse, l'ami du renégat Ernest Renan, qui vise à détruire « la clef de voûte » de l'histoire de Christophe Colomb, semblait les avoir avertis. Dans la *Bibliotheca Americana vetustissima*, il met Herrera en tête des écrivains qui affirment le mariage de Béatrix Enriquez. Ce sont : Herrera, Tiraboschi, Bossi, Roselly de Lorgues. D'autre part, il donne la liste des écrivains partisans de la « liaison galante. » Ils sont tous modernes : Napione, Spotorno, Navarrete, Humboldt. Le célèbre bibliographe n'y fait pas figurer Washington Irving, parce que, malgré Spotorno et Navarrete, cet auteur protestant montre une grande hésitation au sujet de la prétendue « liaison galante. »

Que penser de la satisfaction du *Giornale Ligustico* disant d'un ton superbe à ses compatriotes : « Nous croyons avoir surabondamment prouvé que les relations de Colomb avec Béatrix Enriquez, telles qu'elles se trouvent dans les historiens modernes, sont encore plus explicitement rapportées par les anciens écrivains espagnols, contemporains du fait ou à peu près, chez qui les modernes les ont puisées (1). » Au bout de ses recherches et de ses efforts pendant trente ans, l'auteur du mémoire dont s'honore le *Giornale Ligustico* ne peut nous présenter que trois con-

(1) « Crediamo d'avere ad ESUBERANZA provato che le relazioni di Colombo colla Beatrice Enriquez come si trovano negli scrittori moderni sono anche più esplicitamente rappresentate dagli storici antichi spagnuoli, etc. » — SANGUINETI. *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*, p. 8.

tradicteurs. Et en résumé, de ces trois témoins, le premier, Ortiz de Zuñiga, indique un second mariage; — le second, Oviedo y Valdez, prouve par ses expressions même la légitimité de Don Fernando; — le troisième, trompant l'attente de la coterie génoise, déclare officiellement le mariage de Don Christophe Colomb en Espagne.

Ainsi s'évanouissent ces graves autorités que les calomniateurs du Serviteur de Dieu opposaient à notre affirmation. Voilà les irrécusables preuves historiques sur lesquelles s'appuyait le pédantisme, pour nous apprendre combien l'imagination est une dangereuse conseillère, et nous assurer qu'il n'y a rien de plus défectueux que l'introduction du sentiment dans l'histoire. « *Quanto fallace consigliero sia in materia storica il sentimento.* »

Les calomniateurs du Serviteur de Dieu qui le prenaient de si haut envers nous, se disant appuyés des auteurs anciens, presque contemporains de Colomb, n'ont pu en citer un seul qui ait parlé de « la liaison galante. » Et non-seulement ils n'ont point pour eux les auteurs, mais ils n'ont pas un auteur. Un seul ! *non usque ad unum.* Telle est leur pénurie, qu'ils ne sauraient même produire ce témoin unique et malheureux, qui n'est pas cru en justice, parce qu'il est seul; suivant l'axiome : *testis unus, testis nullus.* Le manque de preuves les ayant réduits à torturer le sens de quelque phrase trop laconique, ils essaient d'en imposer aux crédules par le grand mot de

Tradition A les entendre, le fait de « la liaison galante » serait si généralement reconnu des écrivains, qu'il formerait une Tradition.

Examinons rapidement cette prétention nouvelle.

IV

Au sujet de « la liaison galante » y eut-il jamais réellement Tradition ? Qu'est-ce qu'une Tradition qui ne s'est jamais affirmée, n'a jamais été reçue, et ne s'est jamais transmise? Cette imposante Tradition, quand a-t-elle commencé ? — De notre temps, sous nos yeux. Quelle est son origine ? — Le livre de Napione. Où s'est-elle formée ? — A Gênes. Où a-t-elle grandi ? — A Gênes. Comment s'est-elle propagée ? — Par Gênes. Où s'est-elle concentrée aujourd'hui ? — A Gênes. Nous connaissons son repaire; sachons maintenant ce qui fait sa force. Sa force consiste en une opiniâtre répétition de la même calomnie. On a beau la démentir, la démasquer et la confondre, ses zélateurs la reproduisent imperturbablement, espérant, par leur persistance, donner à cette opaque erreur le caractère d'une vraie Tradition. Ils semblent avoir pris pour devise cette pensée de Lucain que Napione avait dignement choisie comme épigraphe de son livre menteur.

« . . . . . *Vulgata per orbem*
« *Fabula pro vera decepit sœcula.* »

Le calomniateur français d'Avezac s'appuie sur la

Tradition; le grand bibliographe américain invoque aussi la Tradition. Les calomniateurs génois ne peuvent s'étayer non plus que de la Tradition; mais leur prétendue Tradition, qu'est-elle qu'une nouvelle imposture ? Nous disons que cette calomnie ne saurait bénéficier des droits de la Tradition, car ici la Tradition n'existe pas.

En effet, qu'est-ce qu'une Tradition, sinon la transmission orale d'un fait ou d'un récit qui d'une génération passe à l'autre, est recueilli par la génération suivante, puis reçoit du temps la consécration? C'est la transmission même qui constitue la Tradition. Or, peut-il y avoir Tradition, quand il n'y a pas eu transmission? Nous étions déjà au monde quand cette prétendue Tradition n'existait pas encore. Qu'est-ce donc qu'une Tradition qui n'a pas été transmise, qui n'a pas été reçue, à laquelle nous avons vu certains calomniateurs fournir des matériaux. apporter leur quote-part d'erreur et d'embellissement? En vain, les calomniateurs de Colomb décorent-ils du nom de Tradition leur imposture; ils peuvent répéter obstinément la même erreur. accréditer cette fausseté. propager au loin la calomnie; ils ne sauraient créer une Tradition, puisque la Tradition nous est forcément antérieure. Elle s'accepte. se transmet, mais ne s'improvise pas sur commande; devant la saine critique leur prétendue Tradition se vaporise et se résout en une têtue répétition du même mensonge. Ainsi la prétention des calomniateurs est réfutée jusque par le propre nom qu'ils emploient, espérant lui donner créance.

L'invention calviniste du pontificat de saint Pierre à Babylone, la fable de la papesse Jeanne, l'historiette moins ancienne de la béquille de Sixte-Quint, quoique mensongères et absurdes, sont en circulation depuis plus de deux siècles. Nos professeurs ont entendu dans leur enfance raconter ces trois inepties dont la honte remonte aux premiers sectateurs de la Réforme. Les bonnes gens qui ont aujourd'hui la naïveté d'y croire ou de les répéter, peuvent donner pour leur excuse l'ancienneté du récit, et à la rigueur appeler cela une Tradition ; car ces dires saugrenus ont été recueillis de la génération précédente, qui l'avait reçue à son tour de la génération antérieure. Ici, au contraire, rien ne nous a été légué, rien ne nous a précédé, rien ne nous a été transmis.

Donc, cette prétendue Tradition, dont se targuent les adversaires de la pureté du Serviteur de Dieu, n'est qu'une magistrale imposture.

V

Mais si les calomniateurs du Héros apostolique n'ont pas pour eux la Tradition, en revanche la vérité la possède dans son entière puissance. Tous les anciens historiens parlent de Colomb comme du père légitime de Fernando, et ne voient dans Fernando que le fils légitime de l'Amiral. Personne de leur temps n'ayant émis le moindre doute sur le mariage de l'inventeur du Nouveau

Monde, aucun d'eux n'avait supposé la « liaison galante. » La légitimité de la naissance étant le fait habituel et régulier de l'Ordre social, les historiens ne la constatent pas. Elle est de droit dans les familles. Le silence à cet égard vaut consentement. Ce n'est pas la régularité qu'on remarque dans la filiation ; c'est l'irrégularité seule qui est signalée. Il n'y aurait rien d'étonnant qu'aucun historien n'eût parlé du mariage de Colomb en Espagne. Cependant non-seulement des écrivains espagnols, mais des écrivains étrangers mentionnent le mariage de Christophe Colomb avec Béatrix Enriquez de Cordoue.

Ainsi, l'auteur des Annales d'Espagne et de Portugal, Alvarès de Colmenar, dit en propres termes : « Il avait eu deux femmes : doña Philippa Mognis Perestrello et doña Béatrix Enriquez (1). » Tiraboschi, que Napione déclare valoir à lui seul plusieurs historiens (2), s'exprime ainsi : « Il prit pour seconde épouse Béatrix Enriquez dont il eut Fernando qui a écrit sa vie (3). » L'académicien milanais Luigi Bossi reconnaît formellement le mariage de Colomb avec doña Béatrix Enriquez. Garsias Matamoros, dans son *compendium* de l'érudition espagnole, parle de Fernando comme du fils légitime de Christophe Colomb, et avoue qu'il égala presque dans la vie privée cette di-

(1) Alvarès de Colmenar. *Annales d'Espagne et de Portugal*, t. I, p. 469. Amsterdam, 1745.

(2) « Il Tiraboschi che vale per tanti. » — Napione. *Della patria Cristoforo Colombo*, p. 7.

(3) « Essa morta, fra pochi anni prese a seconda moglie Beatrice Enriquez, da cui nacque Ferdinando, lo scrittor della sua vita. » — Tiraboschi. *Storia della letteratura italiana*, vol. VI, 1790.

gnité que son père déploya dans l'action (1). L'historiographe royal Don Bautista Muñoz parle de « la vie du grand Colomb que laissa écrite son digne fils Don Fernando. » Le célèbre juriste piémontais, le sénateur Jean-Pierre Sordi, ayant sous les yeux toutes les pièces du procès relatif au Majorat institué par Colomb, trouvait Don Fernando aussi légitime que son frère aîné Don Diego. Il parle du cadet comme de l'aîné, sans autre différence que le rang de primogéniture (2).

Il n'est pas un seul des écrivains espagnols antérieurs au siècle actuel qui doute de la légitimité du second fils de Colomb. Aucun d'eux n'a jamais ouï parler de « la liaison galante » si chère aux calomniateurs génois. Le silence que, sur ce sujet, la force de la vérité impose aux ennemis de Colomb, n'est pas moins expressif que les assertions de l'histoire. L'Espagnol Lopez de Gomara, détracteur passionné de l'Amiral, niant son génie, sa persévérance et son courage, le Portugais Joam de Barros, son ennemi posthume qui le traite de vaniteux, de hâbleur, de visionnaire, n'auraient certes pas manqué de divulguer la faiblesse du Héros et de stigmatiser ses relations avec Béatrix Enriquez, si elles n'eussent été protégées par la sainteté du mariage.

Jamais aucune distinction n'est faite par les écrivains

(1) Hujus etiam filius Ferdinandus Colonus prope æqualem vitæ dignitatem in otio tenuit quam pater in negotio habuit. » — Alfonsi Garsiæ Matamori. *De asserenda Hispanorum eruditione*, 1553.

(2) Joannis Petri Surdi. *Consilium*, § CCLXI.

entre les deux fils de Colomb. Ils sont l'un et l'autre légitimes au même titre. Personne n'a soupçonné le contraire. Il n'est pas jusqu'à des hommes condamnés par l'Église qui ne témoignent, eux aussi, en faveur de la légitimité de Don Fernando. Le fameux Campanella, dans un ouvrage manuscrit intitulé « *Avis pour gouverner les États* (1), » destiné au Roi d'Espagne, prend les deux fils de Colomb pour type de ceux qui, à cause des services de leur père, ont mérité au même degré des honneurs et des priviléges.

En sus des affirmations de l'histoire, la légitimité de Don Fernando trouve sa garantie dans la vie si hautement chrétienne de son père. Elle a aussi pour caution l'estime des hommes éminemment vertueux qui honorèrent les uns la personne, les autres la mémoire de Christophe Colomb. Il n'y eut pas plus de doute sur sa perfection morale, chez le grand Cardinal d'Espagne Mendozza qui lui procura la première audience de la Reine, qu'on n'en voit aujourd'hui chez les princes de l'Église appelant de leurs vœux sa béatification. Le généreux franciscain Juan Perez de Marchena pressentit sa vertu avant d'admirer son génie. Alonzo de Quintanilla, l'utile collaborateur d'Isabelle; le grand trésorier Raphaël Sanchez; Luiz de Santangel, receveur des revenus ecclésiastiques; l'ancien Nonce Apostolique, Mgr Antonio Geraldini, l'Archevêque de Séville Diego Deza ; l'illustre joaillier polyglotte, cos-

(1) C'est dans le cours de ses recherches pour la continuation de son *Histoire générale des missions Franciscaines*, que le docte père Marcellino da Civezza a découvert ce manuscrit à la Bibliothèque Nationale.

mographe, métallurgiste et théologien, Don Jaime Ferrer; le saint Cardinal Ximenez Cisneros; le premier évêque des Antilles, Alexandre Geraldini, retrouvaient dans Don Fernando les hautes vertus de son père.

Leur estime de Christophe Colomb fut recueillie comme un pieux héritage par quelques hommes d'élite dans les générations suivantes. Aucun de ceux qui admirèrent le Révélateur du Globe ne suspecta l'origine de son second fils. Le secrétaire du Sénat de Venise, Jean-Baptiste Ramusio ; Paul Jove, Évêque de Nocera ; Uberto Foglieta, ancien Ambassadeur de Gênes ; Jean Botero, secrétaire de saint Charles Borromée ; le Père Acosta, de la Compagnie de Jésus, auteur des premiers aperçus de l'histoire naturelle dans le Nouveau Monde ; Solorzano, l'illustre juriste des Indes, Léon de Castro, Boderian, Pellicer, Luiz de Léon, Cerveras, le docteur March, Jean de Torquemada, auteur de la *Monarchie indienne;* Mariana, Gonzaga, Évêque de Mantoue, ancien général des Franciscains; Wading, auteur des *Annales des Mineurs* de Gubernatis, Fortuné Hubert, auteur du *Menologium* ou Calendrier de saint François ; Rapine, Pedro Simon, Provincial des Franciscains de la Nouvelle-Grenade, à qui l'on doit *les notices historiques des Indes occidentales;* Arturus, le Père Garcias Grégorio, Dominicain, auteur de l'*Origine des Indes*, et tant d'autres écrivains ont-ils jamais eu soupçon de « la liaison galante ? » Non-seulement on sent qu'ils vénèrent les vertus de Christophe Colomb, mais ils ne peuvent s'empêcher de voir en lui l'instrument des décrets de

l'éternelle Providence dans le gouvernement du monde.

Devant l'imposante transmission de ces témoignages, l'illustre historiographe de l'Ordre Franciscain, le savant Père Marcellino da Civezza, s'écrie fort justement : « Nous défions le chanoine Sanguineti, de Gênes, et ses trois ou quatre adhérents de citer un seul écrivain qui ait dit que Béatrix Enriquez ne fut pas femme légitime de Colomb. »

Effectivement, aucun écrivain ne l'a dit, parce que nul ne le pouvait dire.

CHAPITRE SIXIÈME

Laborieuse chicane inventée contre la légitimité de Don Fernando. — Dans quel intérêt se fabrique cette calomnie. — Prétention de Don Cristoval Colon au duché de Veragua. — Impossibilité de se procurer une preuve de la « liaison galante. » — Enquête inutilement ouverte au profit de Don Cristobal. — Solennelle affirmation de la légitimité de Don Fernando. — Don Cristobal débouté. — Même question reproduite à deux siècles de distance. — Prétention également repoussée par la justice espagnole.

I

Déposant nos impressions personnelles, laissant à part l'expressif langage des faits et les attestations de l'histoire, invoquons enfin l'autorité la plus compétente et la moins contestable, en matière de parenté. d'état civil. l'autorité judiciaire.

Deux fois, à la distance de plusieurs générations, la question de la légitimité de Don Fernando Colomb a été portée devant les tribunaux d'Espagne ; et deux fois, la voix de la justice a déclaré la légitimité du second fils de Christophe Colomb.

Après que la postérité masculine du Vice-Roi des

Indes se fut éteinte dans la personne de son petit-fils. l'Amiral Don Luiz Colomb, mort en exil à Oran, un jeune homme. Don Christoval, son fils naturel, se présenta pour hériter de ses droits, prétendant que le fondateur du Majorat avait formellement exclu de sa succession les femmes, voulant qu'elles ne pussent y arriver qu'à défaut absolu de tout parent mâle.

On lui objectait sa qualité de bâtard. Il était en effet reconnu tel, puisque la nullité du mariage de Don Luiz avec sa mère avait été prononcée. Le prétendant soutenait que, suivant l'intention du fondateur, on devait encore le préférer aux femmes, nonobstant l'irrégularité de sa naissance. Afin d'établir qu'il était admissible à la succession, il fallait, de toute nécessité, montrer un précédent, citer un exemple. Dans ce but, les gens de loi, les avides procureurs, se mirent âprement en besogne. N'ayant rien découvert, la chicane imagina de tirer de la clause du testament de Christophe Colomb, concernant Béatrix Enriquez, la preuve que son second fils, Don Fernando, était illégitime.

Or, Don Fernando avait été éventuellement appelé à hériter du Majorat au défaut de son frère ou de ses fils.

Donc, si l'on prouvait que Fernando était illégitime, on serait fondé à dire que l'irrégularité de la naissance ne devait pas empêcher Don Christoval Colomb de succéder préférablement aux femmes.

Là était le fond et le nœud du procès.

Etablir la bâtardise de Don Fernando devint l'objectif des efforts de Christoval et de ses conseils. Quel stimulant que ce Majorat avec ses titres et ses revenus ! quel magnifique appât et quels friands honoraires pour les procureurs ! avec quelle ardeur, ils furent en besogne. Combien de recherches, d'investigations, soit à Cordoue, soit à Valladolid, soit à Séville. Pourtant, au bout de tant d'efforts, aucun résultat ; on avait perdu temps et peines. Pas le plus incertain document ; pas le moindre bout d'écriture qui servira d'indice à cette bâtardise qu'on a tant d'intérêt à procurer. On est uniquement réduit à la clause du testament qui nomme Béatrix Enriquez, sans lui donner le nom d'épouse.

En l'absence de toute pièce écrite, le procureur de l'infortuné Don Christoval demande à faire la preuve par témoins. Sa requête est admise, et l'enquête ordonnée. Elle s'ouvre. La justice la rend aussi ample et facile qu'on le puisse souhaiter.

Le Magistrat va demander aux témoins : — « 1° s'ils savent que l'Amiral Don Christophe Colomb premier fondateur du Majorat, eût comme fils bâtard Don Fernando, qu'il appela à la succession dudit Majorat, à défaut des fils ou descendants légitimes, et quoiqu'il y eût des femmes ; — 2° s'ils savent si ledit Don Fernando a été tenu et communément réputé pour fils bâtard dudit

Christophe Colomb, et reconnu tel par la voix publique et commune renommée (1). »

On le voit, jamais il n'y eut plus large facilité de prouver l'illégitimité d'un bâtard. En admettant à déposer même les simples témoins par ouï-dire, l'enquête faisait beau jeu aux complaisants et aux âmes vénales. N'oublions pas qu'à cette époque vivaient encore nombre de gens qui avaient pu connaître personnellement l'abbé Don Fernando, son frère aîné, Don Diego, sa belle-sœur, la Vice-Reine, son neveu et ses nièces. Nous avons la preuve qu'il existait alors des Enriquez et des Arana, puisque Baldassare Colombo se mit en rapport avec eux, pour obtenir des renseignements que lui refusaient ses compétiteurs au Majorat. Cependant, en dépit du zèle des procureurs, malgré l'activité des recherches, le pressant appel fait aux habitants de Cordoue et d'autres villes, personne n'a rien vu, rien lu, rien entendu, qui indiquât la bâtardise. Chacun a toujours cru Don Fernando Colomb fils légitime de l'Amiral des Indes. L'enquête a beau rester ouverte et abordable à tous, nul ne se présente. Il

(1) « Item di saben que el dicho Don Cristoval Colon, Almirante « e primero fundador deste Mayorazgo tuvo por su hijo bastardo y « espurio Don Fernando Colon su hijo, et qual llamo à la sucesion « del dicho Mayorazgo... Y el dicho Don Fernando fue avido e te- « nido e comunemente reputado por hijo bastardo, y espurio del « dicho Don Christoval Colon primero fundador, e assi de lo sus- « dicho fue y era y es publica voz e fama e comun opinion. Digan « los testigos lo que saben. »

PREGUNTA XIII, dans le *Memorial del Pleyto sobre la sucesion en possession del estado y Mayorazgo de Veragua.*

n'est pas plus possible de se procurer un témoin, qu'il l'a été d'avoir une pièce écrite.

A la fin pourtant, on découvre un individu qui prétend savoir quelque chose ; mais quand le magistrat l'interroge, il ne peut rien préciser, ni dire d'où il tient les bruits vagues dont il parle; et il déclare s'en référer absolument à la clause testamentaire touchant Béatrix Enriquez (1).

Ce fait a une haute signification, l'ignorance de cet unique témoin est pleine d'instruction pour nous. Il en sort l'évidence. Soixante-seize ans après la mort de Colomb, il n'y avait encore personne en Espagne qui eût soupçon de « la liaison galante. » Ni pour or ni pour argent, on n'avait pu trouver un homme qui en sût quelque chose.

Mais contre ce comparant anonyme se lève aussitôt un témoin, aussi important qu'imposant. Dans ses veines coule du sang de Christophe Colomb. Celui-ci apporte une affirmation précise et péremptoire. C'est l'Amiral d'Aragon, Don Christoval de Cardona y Colon, marquis de Guadaleste. Il vient au procès, représentant sa mère Doña Maria Colon, fille aînée du fils aîné de l'inventeur du Nouveau Monde. Par sa bouche s'exprime ici toute la postérité du Héros. L'Amiral d'Aragon renverse d'un mot le système du prétendant. «Sa réclamation n'est pas sou-

(1) « Ay un testigo, y no dize sino del codicilo, a que se remite, y de oydas vaguas. » — PREGUNTA XIII. *Ibidem.*

tenable, dit-il; la similitude qu'il veut établir entre sa position et celle de Don Fernando n'a aucun fondement et ne saurait exister, puisque Don Fernando « était FILS LÉGITIME né du LÉGITIME MARIAGE du fondateur. » *Este fue hijo* LEGITIMO *y de* LEGITIMO *matrimonio del fundador* (1).

Comme on le devine, la demande uniquement basée sur une supposition calomnieuse fut repoussée par la justice. En déboutant le malheureux Don Christoval, l'arrêt de la Cour attestait implicitement la légitimité de Don Fernando. D'ailleurs, personne n'avait pris au sérieux la calomnie inventée pour le besoin de sa cause. Le retentissement de ces débats n'eut aucun fâcheux effet sur l'opinion publique ; nous venons d'en avoir une preuve toute récente. Notre savant ami, le Révérendissime Père Marcellino da Civezza, a découvert, dans les Archives de Médicis, à Florence, un document curieux : c'est une lettre confidentielle, écrite quelques années après la fin de ce procès. Elle est adressée au Grand-Duc par son chargé d'affaires en Espagne. Celui-ci rapporte les bruits du jour relatifs à l'original du testament de Christophe Colomb, que le procureur de l'Amiral d'Aragon venait de restituer, moins une feuille paraissant avoir été coupée. Ces rumeurs faisaient un peu confusion entre l'institution du Majorat et le testament du 25 août 1505; mais chaque détail avait un fond de vérité. Au sujet de Colomb, l'ambassadeur florentin parle naturellement de « son second fils, » *il suo secondo figliolo* (2). Il se disait que son père aurait voulu qu'il vînt à

(1) MEMORIAL DEL PLEYTO. *Pretension de Don Cristoval Colon si por hijo bastardo herede*, fol. 130, verso.

(2) Ce curieux document a été publié in extenso à Florence, à Gênes et

Gênes, fonder une nouvelle souche de famille. Si quelque insinuation contre l'origine de ce second fils fût parvenue à l'agent de Médicis, celui-ci n'aurait pas manqué de la mentionner dans son rapport. Et par cela que nul, en Espagne, n'avait jamais suspecté la légitimité de Don Fernando, aucun écrivain espagnol n'émit un doute à cet égard.

Quarante ans après le procès, un bibliographe passionné, le chanoine Antonio Nicolao, Chevalier de Saint-Jacques, grand preneur de notes et accapareur de notices, se procura une des copies du testament de Colomb, probablement faite à l'époque où l'Amiral d'Aragon obtint communication de l'original, jusque-là confié à la garde du prieur de la Chartreuse des Grottes. Il emporta ce papier avec mille autres, à Rome, où l'attachait son titre de gérant des affaires d'Espagne. Ce fut en Italie que, préparant son dictionnaire bibliographique, intitulé BIBLIOTHECA HISPANA, et tenant sous les yeux le testament du 25 août 1505, il interpréta d'une façon étroite et vulgaire la recommandation de l'Amiral concernant Béatrix Enriquez, et en tira cette sotte induction que Fernando était né hors mariage : *Citra conjugium procreatus.*

Cette bévue, inscrite d'un ton magistral dans sa BIBLIOTHECA, y sommeilla oubliée durant cent vingt ans, sans qu'aucun Espagnol daignât la relever.

dans la traduction italienne de notre livre : l'*Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX*, due à la célèbre plume du Révérendissime Père Marcellino da Civezza. — *Édition de Ranieri Guasti.* PRATO, p. 394.

Au bout de ce temps, surgit entre les héritiers de Colomb une contestation nouvelle. Don Mariano Colon de Tolède y Larriategui, chevalier pensionné de l'ordre de Charles III, membre du Conseil de S. M. à la Cour suprême de Castille, prétendait au duché de Veragua, contre Don Belvis Moncada y Colon, grand d'Espagne, et contre Don Fitz-James Stuard Colon de Tolède et Portugal, duc de Werwick, possesseur de fait du Majorat. Le madré procureur Luis de la Palma y Freytas, représentant ce Larriategui, avait besoin pour sa cause d'établir un précédent. Il crut l'avoir trouvé dans Nicolao. Armé de sa niaise induction, avec tout l'aplomb de son métier, il osa dire : « Il est certain que Fernando Colon était fils illégitime du fondateur, ainsi qu'évidemment on l'induit du testament où le fondateur recommande la mère de Don Fernando, sans l'appeler ma femme, *muger*... (1).

Devant les tribunaux cette nouvelle imputation de bâtardise n'eut pas plus de succès que la première. La justice rejeta ce misérable expédient de chicane, véritable effronterie de procureur, accusation portée sans preuve, sans production de pièces. Le grand juriste de Madrid, Don Antonio Perez de Castro, défendeur, n'avait pas pris la peine de discuter cette vile calomnie. Il s'était borné à

(1) « Este Don Fernando Colon es cierto que era hijo ilegitimo del fundador, como evidentemente se convence de una de las clausulas de la fundacion, en la qual encomienda a su hijo Don Diego, a la madre del dicho Don Fernando, sin llamarla su muger, manifestando el encargo que la tenia, ut ex verbis ipsius clausulæ... y la razon dello no es justo de la escribir aqui. — PLEYTO DE LOS DESCENDIENTES DE COLON. *Memorial*, art. second, n° 47.

répondre dédaigneusement, par une simple note marginale du grand mémoire, daté de son cabinet, le 15 juillet 1792 : — « Dans aucune partie de ces documents nous n'avons eu la preuve que Fernando n'était pas fils légitime (1). » Quoiqu'il se contente de ce méprisant laconisme, le célèbre jurisconsulte fait sentir, dans ses conclusions, combien lui répugnent ces honteux moyens. Portant un regard sur les divers incidents de ce long procès, il dit avec une sorte de tristesse : « Nous avons vu que, dans le cours de cette procédure, tous l'oublient (l'accusation de bâtardise) comme aventurée témérairement et opposée sans preuve; parce que leur conscience leur a fait connaître qu'elle est injuste, fausse, calomnieuse et insoutenable (2). » Il est à remarquer effectivement que le moyen tiré de la prétendue illégitimité du second fils de Colomb, après avoir été mis en avant par les procureurs, n'est point soutenu ; ils l'abandonnent, comme désespéré, à son malheureux sort.

En résumé : deux fois, à deux siècles de distance, la justice espagnole a confondu cette odieuse calomnie. La chicane elle-même a semblé rougir de son œuvre. Et aucun écrivain espagnol ne s'était jamais fait l'écho de cette in-

(1) « En ninguna parte de estos autos hemos visto prueba de que Fernando no fuese hijo legitimo.» — A la page 101, verso, du *Mémoire de Don Perez de Castro*, 249e alinéa.

(2) « Hemos visto que todos en el progreso de los pleitos, la olvidan como avanturada temeriamente y opuesta sin pruebas ; por que sus conciencias les hacen conocer que es injusta, falsa, calumniosa é insostenible. » — Perez de Castro. *Mémoire du 15 juillet* 1792, n° 297.

famie, avant qu'elle n'arrivât de Gênes, tout à point pour servir les rancunes du courtisan Navarrete, contre ceux qui déploraient l'ingratitude du Roi Ferdinand envers le donateur du Nouveau Monde.

La légitimité du vertueux Don Fernando Colomba donc en sa faveur, outre le témoignage des faits et celui de l'histoire, l'autorité suprême de la chose jugée.

CHAPITRE SEPTIÈME

Propre témoignage de Colomb et de sa famille. — Preuves tirées de l'institution de son Majorat. — Exclusion absolue des enfants naturels. — Attestation de la main même de Christophe Colomb. — Possession d'état de Don Fernando. — Concordance des arbres généalogiques.

Devant cet amoncellement de preuves, une plus ample réfutation de la calomnie génoise pourrait paraître superflue. Néanmoins, afin de bannir des esprits soupçonneux jusqu'à l'ombre d'un doute sur l'union légitime de Christophe Colomb et de Béatrix Enriquez, écoutons l'expresse affirmation de Colomb lui-même. Cette affirmation résulte doublement de ses actes et de sa déclaration écrite.

Après avoir refusé, une seconde fois, le don d'une principauté de douze cent cinquante lieues carrées, de peur que le soin de ce petit Etat ne vînt ralentir son zèle à proclamer le Christ dans les régions encore inconnues,

le Révélateur du Globe, voulant, sans plus tarder, s'assurer les moyens d'affranchir un jour les Lieux Saints, et obliger sa descendance à exécuter ce projet de toute sa vie, fit, le 22 février 1498, une institution de Majorat, en vertu de l'autorisation royale du 23 avril 1497. Cet acte solennel reçut de lui ce nom expressif. « Compromis de Majorat et de Testament. » En effet, il était soumis à l'approbation des Rois et n'avait d'effet que par la sanction royale. Pour l'histoire de Christophe Colomb, ce document est de la plus haute importance. Lui-même a dit, cinq ans après, que ce Majorat avait été fondé en vue de ce qui profiterait le plus à son âme, au service du Dieu Eternel, à son honneur et à celui de ses successeurs.

Le caractère religieux de ce Majorat testamentaire ne peut être contesté. Le fondateur l'institue au nom de la très-sainte Trinité qui lui donna d'abord l'idée, et ensuite la parfaite compréhension de son plan de Découverte. Il oblige ses descendants à préparer les moyens de délivrer le Saint-Sépulcre, et de maintenir l'intégrité du pouvoir temporel du Pontife romain ; il leur impose de payer la dîme à Dieu dans ses pauvres ; de soulager les malades par l'établissement d'un grand hôpital, des mieux ordonnés ; de fonder un vrai séminaire des missions étrangères pour la conversion des peuples idolâtres, et d'ériger une église en l'honneur de l'Immaculée Conception. Il place l'exécution de ses volontés sous la sauvegarde du chef de l'Eglise.

Dans cet acte, d'un intérêt si majeur pour l'avenir, et

qui sera soumis à l'appréciation du Pape, autant qu'à l'approbation des Rois catholiques, certaines stipulations impliquent nécessairement pour Colomb l'état de mariage. D'abord, il parle de Don Diego et de Don Fernand absolument de la même manière, dans les mêmes termes. Ensuite, il exclut formellement de la succession au Majorat tout héritier qui ne serait pas fils légitime. Puis, au cas d'extinction d'héritier mâle dans sa ligne directe, s'il n'y a plus un parent de naissance légitime, *hombre legitimo*, dont le père et les ancêtres se soient toujours nommés Colomb, il appelle à la succession la parente la plus rapprochée, pourvu qu'elle soit de sang légitime, *en sangre legitima* (1). Cette exclusion absolue des enfants naturels se trouve renouvelée expressément dans l'addition au Majorat faite cinq ans plus tard, par le Codicille de 1502. Cet éloignement du Serviteur de Dieu pour les enfants issus de la débauche ou du dérèglement des mœurs dénote assez que sa conscience ne lui reprochait aucune faiblesse de cette nature. Une telle rigidité à cet égard, chez ce chrétien qui était la compassion et l'indulgence même, atteste les délicatesses de sa pureté. C'est encore là une preuve psychologique de la légitimité de Don Fernando. Une autre preuve plus directe et plus démonstrative vient la corroborer.

En établissant le rang d'hérédité de ce Majorat par ordre de primogéniture, Christophe Colomb prévoit le cas

(1) « Que en tal caso lo haya la muger mas llegada en deudo y en sangre legitima. » — Institucion del Mayorazgo. — A la suite du nº CXXVI de la *Collection diplomatique*, t. II, p. 227.

où il pourrait avoir encore un autre fils que Don Diego et Don Fernando. Donc il était marié. Donc Béatrix Enriquez était sa légitime épouse. Donc Fernando était fils légitime.

Citons littéralement les propres expressions du fondateur de ce Majorat testamentaire.

« Premièrement, qu'ait à me succéder Don Diego, mon « fils. Et si Notre-Seigneur disposait de lui avant qu'il eût « des fils, qu'ensuite lui succède Don Fernando, mon fils; « et si Notre-Seigneur disposait de lui sans qu'il eût un « fils, et que moi je n'eusse pas d'autre fils (1), que Don « Barthélemy, mon frère, lui succède et ensuite son fils « aîné. »

Cette première clause dispense de tout commentaire. Christophe Colomb, âgé de soixante-deux ans, prévoit la survenance possible d'un autre fils. Cependant, ce dernier n'héritera pas du Majorat à la mort de Don Diego ou de son fils aîné ; ce sera Don Fernando. Et à la mort de Don Fernando, son fils aîné succédera. Et le troisième fils de Colomb, s'il est survenu, verra la descendance de Don Fernando hériter seule du Majorat, suivant l'ordre de primogéniture. Pour tout jurisconsulte, cette seule cir-

(1) Institucion del Mayorazgo. — « Primeramente que haya de suceder a mi D. Diego, mi hijo, y si del dispusiere Nuestro Señor antes que el hobiese hijos, que ende suceda D. Fernando, mi hijo, y si del dispusiere Nuestro Señor sin que hobiese hijo, o yo hobiese otro hijo, que suceda D. Bartolomé, mi hermano, y dende su hijo mayor... » — *Coleccion Diplomatica.*

constance est décisive en faveur de la légitimité de Don Fernando. Elle équivaut à une affirmation explicite. Car si Fernando avait été bâtard, son père aurait-il pu lui donner la préséance sur le fils légitime, lui transmettre au détriment de celui-ci les titres, les priviléges et les biens dépendant de ce Majorat. Les Rois catholiques auraient-ils donné, comme ils le firent, leur approbation à cet acte? Comment croire que la chaste Isabelle et l'envieux monarque son époux eussent souffert que le bâtard d'un étranger pût devenir Vice-Roi des Indes, grand Amiral, Gouverneur général perpétuel et héréditaire des pays découverts et à découvrir dans la mer Océane? Comment admettre que, dans cette institution de Majorat d'où sont rigoureusement exclus les descendants illégitimes, le Fondateur fît éventuellement commencer son hérédité par un bâtard? Oublie-t-on que l'exécution des clauses de cet acte était directement placée sous la protection du Souverain Pontife?

En vérité, la logique, elle aussi, certifie la légitimité de Don Fernando.

Maintenant de ces indications diverses, se prêtant un mutuel appui, arrivons à une déclaration précise, formelle, indiscutable, que l'Espagne conserve, écrite de la propre main de Colomb.

Lorsque, en plantant dans le Nouveau Continent la croix du Rédempteur, L'AMBASSADEUR DE DIEU eut accom-

pli les desseins de la Providence et terminé sa mission, toutes les adversités humaines fondirent sur sa tête. Revenant exténué, malade, presque aveugle à Hispaniola où il espérait un peu de repos, il trouva l'île en insurrection. Sans troupes, sans argent, trahi par les magistrats, et les officiers, abandonné de tous, mais soutenu du Maître qu'il n'invoqua jamais en vain, il venait de rétablir dans le pays, l'ordre, la sécurité, la confiance, quand il fut arrêté sans savoir pourquoi, plongé dans un cachot, chargé de chaînes, indignement maltraité; puis transporté comme un vil malfaiteur sur un navire, pour aller répondre en Espagne aux accusations capitales portées contre lui, et qu'il ignorait encore.

Durant la traversée, loin de fléchir sous l'excès de son infortune, l'homme de Dieu se redresse. Le vainqueur *de la mer ténébreuse* écrit à l'amie de la Reine. Sans crainte de ses puissants ennemis et de l'Inquisition, alors très-ardente, pour la première fois il se plaint des hommes, et déclare qu'il a été constitué le Messager de cieux nouveaux et d'une terre nouvelle. Il avoue que Notre-Seigneur a parlé de lui par la bouche de saint Jean, après en avoir parlé par celle d'Isaïe. Bien qu'en ce moment ses fers meurtrissent ses chairs endolories par la goutte, il rappelle fièrement, en terminant sa lettre, que Dieu châtie surtout l'injustice et l'ingratitude.

Encore sur les espaces de l'Océan, il reprend sa plume et cette fois s'adresse aux grands de la Cour, à ceux qui entourent ou conseillent les princes. Il fait appel à leur

justice et à leur charité pour qu'ils empêchent l'iniquité tramée contre sa personne. Il les prie, en leur qualité de fidèles chrétiens, et au nom de la confiance qu'ont en eux les Rois, d'examiner tout ce qu'il a écrit, de considérer comment il est venu de si loin servir ces princes ; comment pour leur service il a quitté FEMME ET ENFANTS, qu'il n'a presque jamais vus (1). Ce sont là ses paroles, ses propres expressions.

La Providence a voulu que cette déclaration, faite dans ces terribles circonstances, nous fût conservée alors que tant d'écrits de Colomb ont été méchamment détruits. Par un bonheur tout spécial, cet auguste autographe existe. Dieu a permis que son authenticité fût certifiée non-seulement par l'historiographe royal Don Bautista Muñoz et l'archiviste général Don Thomas Gonzalès, mais qu'elle nous fût garantie par le témoignage même du plus ardent détracteur de Colomb en Espagne. Don Martin Fernandez de Navarrete a mis en note, au bas de ce précieux autographe, qu'il était écrit en entier de la main de l'Amiral. « *En papel de mano del Amirante D. Cristobal Colon.* » On l'a coté et classé sous le n° CXXXVII de la COLLECTION DIPLOMATIQUE (2). A ce Document décisif

(1) CHRISTOPHE COLOMB. — « Y deje muger y hijos que jamas vi por ello. » — *Coleccion diplomatica*, n° CXXXVII.

(2) Le mot espagnol *muger*, femme, rapproché du nom de l'homme, signifie toujours « femme légitime. » Un Espagnol dit *mi muger*, comme un Français dit *ma femme*. Le Grand d'Espagne et le muletier usent de la même expression. C'est le mot qu'emploie le roi Ferdinand à l'égard de la reine catholique, « la serenissima reina doña Isabel. » Il le réitère à l'égard de sa seconde épouse, Germaine de Foix. « Nuestra cara é muy amada muger. » C'est le mot par lequel se désignait Dona Juana, veuve du roi Henrique IV. « *Muger del rey Don Enrique que Dios haya.* » C'est le nom que l'archi-

et irréfragable, qui péremptoirement démontre la légitimité de Don Fernando, par conséquent la pureté du Serviteur de Dieu, sait-on comment répond son calomniateur obstiné? Par une turlupinade. Le mot de *muger* qu'emploie Colomb veut dire femme. « Voyez, s'écrie-t-il, l'argument inéluctable !... Et qui nie que Béatrix Enriquez fût une femme (1)? »

Triomphant de cette réplique, le chanoine continuera de soutenir la « liaison galante. » Celui qui ose se permettre une pareille gaminerie, mérite pour son châtiment qu'on la fasse connaître. Déjà M. Antonio Dondero lui avait répondu avec indulgence. « Ce sont là des plaisanteries et des puérilités qui ne peuvent entrer dans l'esprit d'un écrivain sérieux ou qui veut passer pour tel (2). » Nous n'ajouterons rien à cette remontrance amicale. Mais quelqu'un, en exceptant les académiciens et directeurs du *Giornale Ligustico*, pense-t-il que, si Béatrix n'eût pas été sa légitime compagne, Colomb aurait rappelé aux grands de la Cour qu'il avait sacrifié son bonheur domestique au service des Rois? Imagine-t-on qu'il eût pu se vanter

chronographe des Indes donne à la veuve du fils de Christophe Colomb, la vice-reine dona Maria de Tolède. Il signifie tellement la femme légitime, l'épouse, que de son absence s'est prévalu le madré procureur Freytas pour tirer du testament de Colomb son imputation effrontée contre la légitimité de Don Fernando.

(1) « Eppure vedette argomento ineluttabile !... e chi nega che la Beatrice fosse donna ! » — Sanguineti. *Di una nuova storia di Cristoforo Colombo*, 1857.

(2) Antonio Dondero. — « Questi sono veri bisticci e puerilità da non cader in mente di uno scrittore serio, o che voglia darsi l'aria di esserlo. » *Giornale degli Studiosi*, 1869, 2e sem., p. 186.

d'avoir, pour l'intérêt de la couronne, quitté ses enfants et sa concubine?

Dans la famille de Colomb, Fernando fut toujours tenu pour le second fils légitime du Découvreur des Indes. Il était le frère du second amiral et l'oncle du troisième. La lettre par laquelle on fait savoir à ce dernier la mort de Don Fernando, en est une preuve manifeste. Nous la possédons. D'ailleurs, à cet égard il n'avait pu s'élever aucun doute dans sa parenté, puisque ce fut le procureur du bâtard Christoval, fils de Don Luiz, qui le premier imagina de tirer du Codicille de 1502 cette impudente calomnie, repoussée tout d'abord avec mépris par la famille comme elle le fut ensuite par les tribunaux. C'est pourquoi toutes les généalogies conservées soit dans les diverses branches collatérales de la famille de Colomb, soit dans sa descendance directe, nous montrent Don Fernando sur la même ligne que son frère aîné, Don Diego, tandis que les fils illégitimes y sont mis à part, et marqués du nom de *spurio*.

Ainsi, sur l'arbre généalogique présenté en 1574 par Luc-Antoine Colomb, pour être inscrit au tableau des Chevaliers des Saints Maurice et Lazare, et que Napione a joint aux notes de sa première dissertation, nous voyons Don Fernando au même rang que son frère, tandis qu'on distingue par le nom de bâtard, *spurio*, un petit-fils de Don Diego Colomb. — La généalogie des Colomb de Plaisance, qu'a reproduite Campi, met également sur la même ligne Don Diego et Don Fernando. — La généa-

logie fournie par les prétendants au duché de Veragua montre, au même rang et au même titre, Diego et Fernando Colomb. — L'arbre généalogique de Lancia Colombo, qui place aussi Don Fernando sur la même ligne que Don Diego, distingue les bâtards des fils légitimes. Le nom du jeune Cristoforo Colombo y est flétri de ce mot *adulterino*. — Dans la généalogie de Giovanni de Terrarossa, qu'a publiée l'abbé Sanguineti à la fin de son abrégé protestant, on voit sur la même ligne Don Fernando avec Don Diégo, tandis que le fils illégitime de Don Luiz Colomb est marqué du titre de bâtard, *spurio*.

Jamais, dans la postérité de Christophe Colomb, le moindre soupçon n'exista sur la légitimité de Don Fernando. Si l'Empereur Charles-Quint s'était fait honneur de la société du second fils de Colomb, les descendants du Héros se glorifièrent avec raison de lui être unis par les liens légitimes du sang. Nous voyons Don Pedro Colon de Portugal, Duc de Veragua, Marquis de la Jamaïque, Comte de Gelves, Chevalier de la Toison d'or, Amiral des Indes, Capitaine général, etc., etc., en rappelant à la Reine d'Espagne, pendant la minorité de Charles II, les services de Christophe Colomb et de ses deux fils, invoquer la grande noblesse de la mère de Don Fernando. Donc, la mémoire de Béatrix Enriquez restait honorée dans la descendance de son immortel époux. Don Pedro de Portugal, Duc de Veragua, aurait-il osé faire revivre, comme recommandation, le souvenir d'une concubine?

Il nous semble inutile d'insister davantage contre cette

calomnie non moins inepte qu'odieuse. Nous l'abandonnons au mépris qu'elle doit inspirer à tout esprit doué de rectitude et à toute âme instinctivement catholique.

CHAPITRE HUITIÈME

Explication de la clause mystérieusedu codicille de Colomb. — Tradition constante dans la famille de Baldassare Colombo. — Circonstances particulières venant la corroborer. — Don Diego Colomb honorant la veuve de son père.

I

Sans recueillir de plus amples indications, désormais superflues, donnons donc enfin la véritable explication des paroles du Codicille, que la sagesse du testateur a voilées d'une réserve pleine de prudence et de modestie. Déjà nous avons, plus haut, établi brièvement que, de quelque façon qu'on s'y prenne, ces expressions un peu mystérieuses ne sauraient se rapporter à une liaison illicite. La cause de cette réticence était parfaitement connue des fils de Christophe Colomb. Ses petits-fils n'eurent besoin d'en demander l'explication à personne. Et à l'extinction de sa postérité masculine, lorsque, pour soutenir les prétentions du hardi bâtard Christoval, les licenciés ses procureurs imaginèrent leur étrange interprétation de ces mots : « *la razon dello non es licito de la es-*

cribir aqui, » ce fut un grand ébahissement chez les juges.

Environ vingt-quatre ans après la mort de Fernando Colomb, quand on sut dans le Montferrat qu'aucun de ses petits-neveux n'existait plus, et qu'il ne restait point en Espagne un seul héritier mâle du nom de Colomb, le Seigneur de Cuccaro, Baldassare Colombo, se rendit à Madrid pour faire valoir ses droits au Majorat. Notons, en passant, que l'enchevêtrement des procès l'y retint plus de vingt ans, sans profit. Comme il n'avait jamais pu obtenir des autres prétendants certains renseignements dont il avait besoin, il se mit en rapport avec les parents de Béatrix Enriquez. A cette occasion il eut d'eux, directement, l'explication des paroles mystérieuses sur lesquelles s'est tant exercée la malignité humaine. Il s'empressa d'en écrire à sa famille du Montferrat dans laquelle son récit, demeuré à l'état de tradition, s'est perpétué fidèlement jusqu'à nous.

C'est à l'obligeance du dernier survivant de la famille de Colomb en Italie que nous sommes redevables de sa communication. Il y a déjà plus de vingt-cinq ans, Monseigneur Luigi Colombo des Comtes de Cuccaro, chanoine de Saint-Jean de Latran, Doyen des protonotaires apostoliques, Prélat domestique de Sa Sainteté, nous avait parlé de cette tradition, en protestant de toutes ses forces contre l'imputation calomnieuse que soutenait l'abbé Angelo Sanguineti. A la suite du récent débat suscité par l'acharnement de cet adversaire de la sainteté de Colomb, le vertueux prélat nous a spontanément envoyé

le récit de la tradition qui s'est conservée parmi les siens au château de Cuccaro.

En voici le résumé succinct :

Christophe Colomb, quittant le monastère franciscain de la Rabida où il avait reçu l'hospitalité, trouva fortunément à Cordoue Béatrix Enriquez qui consentit à l'épouser, à devenir la seconde mère de son jeune enfant et partagea avec lui le modique bien-être de son antique maison. Ses économies, ses ressources, une partie même de ce qu'elle possédait furent employées à le soutenir de temps en temps durant ses sollicitations, ses voyages, ses instances auprès de ceux qui pouvaient aider au succès de ses démarches. Elle élevait seule Fernando. Elle se chargea plus tard de Diego, le fils de la Portugaise. Béatrix s'était généreusement appauvrie pour venir en aide à son époux, et avait notablement diminué sa petite fortune, quand il s'agit de contribuer au paiement d'une partie des frais de la première expédition. La Castille n'avait fourni qu'un million de maravédis ; tout le surplus de la dépense fut à la charge de Colomb. L'Amiral espérait pouvoir un jour, en vertu de ses traités avec la Couronne, dédommager au centuple sa femme de tous ses sacrifices pécuniaires. Mais l'ingratitude du Roi Ferdinand le condamnait à une gêne continue. C'est pourquoi, ne touchant aucun revenu, n'ayant encore rien d'assuré, il ne put dans son Codicille de 1502 faire aucune disposition en faveur de Béatrix ou lui assigner une pension régulière. Il dut se borner à la recommander aux soins de l'héritier du Majorat, et le fit dans

les termes qui devaient, le mieux, rendre efficace sa recommandation.

Cette relation naïve de Badassare Colombo paraît en parfaite concordance avec tous les faits et les indications de l'histoire.

On conçoit aisément quelle peine intérieure travaillait le cœur de Christophe Colomb. Un poids douloureux oppressait son âme si juste et si aimante, quand il songeait à Béatrix. Non-seulement elle n'avait point reçu de lui le paisible bonheur du foyer, les douceurs de l'intimité conjugale, non-seulement il l'avait constamment privée du soutien de sa présence, des forces de sa parole et de ces tendres épanchements qui sont si nécessaires à la vie du cœur ; mais il les avait remplacés par les tourments de l'esprit, l'image des périls lointains, l'inquiétude aux fréquentes insomnies. En outre, il avait accru ses embarras matériels et rétréci l'honnête aisance dont elle jouissait avant de s'unir à son sort. Le souvenir du dévouement de Béatrix s'accompagnait, inévitablement, pour Colomb d'une secrète souffrance. Il avait pu, lui, obéissant à sa mission, risquer cent fois sa vie pour le service de notre Rédempteur et la dilatation de l'Église. A travers ses luttes et ses périls, il éprouvait les sublimes consolations de la Foi, et les incommunicables secours de la Grâce. Mais cette noble fille de Cordoue, en s'attachant à sa destinée, prévoyait-elle que la découverte du Nouveau Monde serait l'ensevelissement de ses rêves, le signal d'une séparation presque absolue et le prélude d'un veuvage anticipé?

N'avait-elle pas été déçue dans ses espérances comme dans ses intérêts de fortune ?

A l'époque où Colomb avait constitué son Majorat, l'avenir lui offrait de vastes perspectives. Il pouvait entrevoir pour Béatrix quelque compensation aux jours perdus, aux pertes essuyées. Mais entre cette date et celle de son Codicille, quatre ans se sont écoulés, et aucune illusion ne subsiste. Dans cet intervalle sa divine Ambassade est terminée ; sa vice-royauté abolie de fait ; la spoliation de ses droits accomplie par l'ingrat Ferdinand. Ses travaux, ses revers, ses souffrances ont ruiné sa robuste constitution. Au milieu des incalculables richesses qu'il procure à l'Espagne, indignement dépouillé de ses titres, de ses priviléges, privé de tout revenu, fait indigent par la félonie royale, il n'a plus aucun moyen de récompenser le dévouement de sa compagne toujours esseulée, et de réparer le tort fait au reste de son existence.

Dans ces douloureuses circonstances, malgré ses soixante-six ans, ses infirmités, une blessure qui se rouvrait, allant affronter derechef l'Océan pour annoncer la Rédemption aux peuples inconnus, Christophe Colomb fait, avant de se remettre en mer, une addition à son Majorat, voulant qu'il « serve à l'accroissement de la religion chrétienne, » *al acrescentamiento de la religion cristiana*, et dépose entre les mains des Chartreux de Notre-Dame des Grottes à Séville cet acte de dernière disposition, qui véritablement était un acte religieux. Il l'avait rédigé en vue de ce qui paraissait être, nous dit-il, le plus profitable

à son âme, au service de Dieu, à son honneur et à celui de ses successeurs (1). Là, il déclare que par la volonté de Dieu Notre-Seigneur, il a donné au Roi et à la Reine les Indes, comme chose lui appartenant; qu'il peut le dire avec assurance parce que... etc. Il rappelle que jusqu'à ce jour il n'a touché aucun revenu; mais il espère en la miséricorde de Notre-Seigneur, pour l'avenir. En conséquence, il ajoute aux fondations pieuses de son Majorat l'érection d'une chapelle dans la plaine qu'il avait dédiée à l'Immaculée Conception, où se diront tous les jours trois messes, l'une en l'honneur de la sainte Trinité, l'autre en l'honneur de la Conception de Notre-Dame et l'autre pour les fidèles défunts.

Obligé de vivre d'emprunt, souvent n'ayant pas un sou pour la quête à l'Église, il ne peut que dresser la liste de ses dettes et la joindre à son Codicille, en laissant à son héritier le soin de les acquitter. Mais comme les obligations envers Béatrix sont d'une bien autre gravité, dans l'impossibilité où il est d'établir en sa faveur une dotation qui l'indemnise justement, il la confie au possesseur du Majorat, en des termes qui lui font un pieux devoir d'accomplir sa recommandation. Sachant ses goûts modestes, il se contente d'obliger l'héritier à la pourvoir en sorte qu'elle puisse vivre honnêtement, c'est-à-dire d'une manière conforme à sa situation. Il demande que ce soit fait pour le soulagement de sa conscience, car ce devoir pèse

(1) « Que cumplia a mi anima e al servicio de Dios eterno, e honra mia e de mis sucesores. » — *Coleccion diplomatica*, t. II, p. 312, nº CLVIII.

beaucoup sur son âme. Il se borne à dire qu'il n'est pas convenable d'en écrire ici le motif. « *La razon dello non es licito de la escribir aqui.* »

En effet, il n'était pas convenable de rappeler sa mission providentielle, sa divine ambassade, ni d'ajouter que, pour la gloire du Sauveur, la dilatation de l'Église et l'espoir de racheter un jour le Saint-Sépulcre, il avait sacrifié résolûment à son apostolat les félicités domestiques, délaissé sa compagne, usé sa vie dans les travaux et les périls ; et qu'en retour de l'accroissement que lui devait l'Espagne, il s'était vu, au mépris de tout droit, en violation de la foi jurée et de la signature royale, emprisonné, transporté, destitué et privé de tout revenu, par conséquent hors d'état de s'acquitter envers la femme à laquelle il eut de si grandes obligations. Le Serviteur de Dieu ne voulait point se plaindre du Monarque ingrat, laisser la trace de ses justes griefs, et aigrir contre lui ses enfants. Le même sentiment qui lui fit ordonner d'ensevelir ses chaînes avec lui dans son cercueil, le portait au silence envers son hypocrite persécuteur. La prudence interdisait tout épanchement dans ce document qui pouvait, dans la suite, susciter des débats, être soumis à l'appréciation des juges, et devenir public.

Véritablement, il n'était pas permis au Révélateur du Globe de confier à ce papier sa peine, « d'en écrire là le motif. » Lorsque plus de quatre ans après, au retour de sa dernière entreprise, cette inénarrable navigation durant laquelle éclatèrent en lui les dons de prophétie, de

miracle, Christophe Colomb revint chez ses amis les Chartreux de Séville, et relut son Codicille, écrit en 1502, aucune circonstance heureuse n'était survenue qui lui permît d'en modifier les clauses. Loin de là, sa condition avait empiré. Il confirma donc toutes ses dispositions antérieures, et les recopia en entier de sa main, le 25 août 1505. Huit mois plus tard, ses forces étant épuisées, sentant approcher sa fin, il fit, le 19 mai 1506, le dépôt de ce testament entre les mains du notaire de la Cour, Pedro de Hinojedo. L'officier public en donna lecture à haute voix, en présence de deux habitants de Valladolid et de sept gentilshommes et écuyers de la maison de l'Amiral. Quoique si près de ses derniers moments, Colomb ne trouvait rien à y changer non plus. Sa situation envers Béatrix restait toujours la même ; sa détresse était encore plus grande et l'avenir de sa famille plus menacé.

On sait le reste.

Telle est la véritable explication de la réticence qu'on a si faussement interprétée. Ceci pourrait suffire. Nous ajouterons cependant un détail.

Les justes motifs qu'avait Colomb de ne point parler plus ouvertement dans ce Codicille n'existaient pas à l'égard de son fils aîné, héritier du Majorat et nommé le premier de ses trois exécuteurs testamentaires. Aussi, du père au fils y eut-il confidence relativement à ce poids qu'il sentait dans son âme. Ce chagrin s'aggravait d'une pénible inquiétude. Car, le donateur du Nouveau Monde

n'oubliait pas qu'avec lui allait s'éteindre la rente viagère de dix mille maravédis, prime de première découverte, établie sur les boucheries de Cordoue, et dont Béatrix jouissait jusque-là. Ce fut sans doute pour maintenir l'équilibre dans son modeste budget, qu'avant la date du 19 mai 1506, Colomb fixa le minimum de la pension que son successeur dans l'Amirauté devrait servir annuellement à la veuve de l'Amiral, pour vivre honnêtement, et l'arrêta au chiffre de dix mille maravédis (1). C'est Don Diego qui nous l'apprend. Or, en sus de ce qui lui restait de son patrimoine, Béatrix Enriquez, touchant dix mille maravédis, se trouvait posséder un revenu très-suffisant, puisque jamais elle ne prit la peine de rappeler à Don Diego qu'il y avait eu des retards, et même des interruptions dans le paiement de ses annuités. Elle attendit qu'il s'en aperçût lui-même.

Néanmoins, lorsque l'héritier du Majorat eut épousé la nièce du Roi, doña Maria de Tolède, ce minimum de dix mille maravédis lui sembla ne pas être en rapport avec l'honneur de sa maison et le titre de Veuve du grand Amiral. Et avant de s'embarquer pour son gouvernement des Indes, Don Diego, faisant son testament, ordonna de doubler cette rente, de telle sorte que le paiement annuel fut désormais de vingt mille maravédis au lieu de dix mille (2). Qu'on ne s'y méprenne point, ce doublement de

(1) « Allende de los diez mil que le mando dar el Almirante, mi padre. » — *Testament de Diego Colomb*, déposé à la Chartreuse de Séville, le 16 mars 1509, cité par Henri Harrisse dans son *Fernando Colomb, sa Vie et ses Œuvres*, in-4° p. 3.

(2) « De manera que sea por todos veinte mil maravedis en cada un ano mientras que viviera. » — Harrisse. *Fernando Colomb, sa Vie et ses Œuvres*, p. 3.

pension n'était qu'un pur hommage à la dignité de la veuve, et nullement un pieux secours, une amélioration charitable dont elle pût avoir besoin. Car déjà commençait la grande fortune de son fils. Le Roi Ferdinand ayant recommandé au nouveau gouverneur des Indes de le favoriser en toute chose, cette latitude lui ouvrait une source d'or. Béatrix allait se trouver au sein de l'opulence (1). Cet accroissement de pension ne faisait donc qu'ajouter du superflu au superflu ; mais il exprime clairement les sentiments de Don Diego. Un pareil témoignage d'affection et de respect de la part du fils aîné de Colomb envers la veuve de son père, n'est-il pas le complément de ces preuves morales qui souvent corroborent et parfois dominent les plus explicites affirmations de l'histoire ?

(1) Son fils, Don Fernando, touchait, du chef de son père, une rente annuelle d'environ deux millions de maravédis ; et tenait de l'empereur Charles-Quint deux pensions, s'élevant ensemble à la somme de quatre-vingt-cinq mille maravédis ; ce qui formait, d'après le bibliographe américain, un revenu de « plus de cent quatre-vingt mille francs d'aujourd'hui. » Si l'on y ajoute le produit du travail des quatre cents Indiens déjà octroyés à Don Fernando par le Roi Catholique, on trouvera que le second fils de Colomb possédait un revenu d'au moins trois cent mille francs, chiffre énorme pour cette époque.

CHAPITRE NEUVIÈME

Aveuglement des calomniateurs de Colomb. — Triste rôle du chanoine adversaire de sa Sainteté. — M. Angelo Sanguineti se faisant l'avocat du diable. — Sa résistance à tout avertissement. — Deux nouveaux opuscules contre la pureté de Colomb. — Caractère ténébreux de l'opposition.

I

Le langage des faits, les déclarations de l'histoire, les preuves judiciaires, le propre témoignage de Colomb et de sa famille,opposent la quadruple force de leur affirmation à la calomnie inventée contre le Serviteur de Dieu. Au-dessus de ces attestations et des logiques inductions qui en découlent, s'élève une certitude absolue et dominante, incommensurablement supérieure à tout témoignage écrit, à tout raisonnement humain; c'est la manifestation de la Providence elle-même.

Le Verbe Rédempteur a couvert de ses dons le chrétien prédestiné à nous révéler la totalité de son œuvre terrestre. Or, les annales de l'Église nous ont-elles ja-

mais offert l'exemple d'un homme qui, engagé dans des relations immorales, ait été comblé des grâces divines? les habitudes coupables, les inclinations charnelles, en un mot les prévarications à la loi chrétienne ne forment-elles pas empêchement à l'effusion des faveurs célestes? Peut-on admettre qu'un concubinaire ait été illuminé de l'Esprit-Saint, au point de suppléer, par l'inspiration, aux défectuosités de la science ainsi qu'au manque d'expérience? Sans qu'il soit besoin d'avoir étudié la théologie, le simple fidèle, guidé par le vulgaire bon sens, n'admettra jamais que, pour une opération aussi grande que celle qui a doublé ce Globe, le Seigneur ait choisi un chrétien de mœurs relâchées.

Nous ne pousserons pas plus avant notre réfutation de la calomnie. A quoi bon insister? Les prétendus témoignages de l'histoire, la prétendue signification des textes, « les curieuses hardiesses de l'érudition critique, » ont disparu devant notre examen, et suivent dans sa chute l'autorité de la fameuse Tradition. Le triomphe a été facile. On nous opposait uniquement des lambeaux de texte, des expressions isolées, incomplètes ou trop laconiques. Pour posséder la vraie signification de leur ensemble, il a suffi de reproduire dans leur intégralité ces mêmes textes, au lieu de nous en tenir à des citations écourtées à dessein.

La confusion des ennemis de Christophe Colomb n'efface pas pourtant la tristesse qui nous étreint, en voyant certains membres du clergé de Gênes surpasser, par

leur acharnement, les détracteurs mondains du Héros apostolique. Nous aurions voulu nous taire. Mais en présence de cette scandaleuse hostilité, était-il permis de garder le silence? pouvions-nous, par une charité mal entendue, laisser s'accréditer l'erreur dont M. le chanoine Angelo Sanguineti est le propagateur le plus actif en Italie?

Nous avons dû signaler l'inconsistance de ses prétendues preuves. Quant à ce qu'offre de révoltant l'opiniâtreté d'un chanoine qui, pour se montrer infaillible dans son opinion, foule aux pieds la vérité de l'histoire, le sentiment national, les obligations du sacerdoce, la gloire de l'Église, celle de la Papauté, nous ne voulons point le relever ; c'est assez de le ressentir. Cet aspect afflige trop notre âme pour ne pas en détourner au plus tôt nos regards. Circonstance non moins triste, et qui prouve à quel oubli du juste et du vrai peut pousser la camaraderie, une feuille génoise, loin de déplorer l'erreur du calomniateur de Colomb, se lamente, au contraire, de ce que parmi ses concitoyens il y en ait qui, plus enclins à juger les choses par le cœur que par l'esprit, osent contredire « ce digne personnage, honneur du clergé de Gênes par la science et par la piété (1). » Si un homme dont la plume distille l'injure et la calomnie était réellement « l'honneur du clergé de Gênes, » que faudrait-il penser du reste? Heureusement cette flagornerie mala-

(1) « Un distintissimo sacerdote genovese, studiosissimo delle cose patrie .. degnissimo personnagio decoro del clero genovese per pietà e sapere. » — Il Cittadino, 23 novembre 1875.

droite ne saurait être prise au sérieux, et nuire à l'estime que méritent nombre d'ecclésiastiques génois, en qui s'unit au savoir et à l'édification le sentiment de l'honneur et celui de la patrie.

Nous devons pourtant, nonobstant notre répugnance, faire remarquer la nature de l'attaque dirigée contre le Serviteur de Dieu. Elle est exceptionnelle comme sa Cause elle-même.

C'est la première fois que l'opposition à une Cause de béatification a été formée par un prêtre devant une assemblée laïque, au lieu d'être d'abord respectueusement soumise à l'autorité diocésaine. C'est la première fois qu'une dissertation d'académicien s'est changée en dénonciation, contre un chrétien que le sentiment général des fidèles, appuyé d'une grande partie de l'Episcopat, désigne à la bienveillante justice du Saint-Siége. C'est aussi la première fois qu'une opposition se déclare contre une Cause qui n'a pas encore été présentée. C'est la première fois qu'en un pareil sujet, un chanoine se fait l'interprète des ennemis de l'Église, et se charge d'accomplir les vœux de l'impiété. Encouragé dans sa persistance par les adhésions de quelques confrères qui, pour être les meilleurs ciceroni du lieu, s'estiment archéologues, il s'est infatué de sa calomnie contre la pureté de Colomb, jusqu'à considérer comme des esprits sans critique et sans érudition ceux qui sollicitent l'introduction de sa Cause. Il oppose hautainement son opinion d'académicien à l'opinion générale de la presse catholique, à celle

de l'Épiscopat et à l'auguste témoignage que le Chef de l'Église rend au zèle apostolique du Serviteur de Dieu.

Tandis que de tous les points de l'orbe chrétien s'élève un sentiment de vénération vers l'élu qui porta la croix dans le Nouveau Monde, cette universelle sympathie n'excite chez lui que l'ironie et le dédain. En travers des vœux d'un si grand nombre de Prélats, il pose hardiment sa seule individualité ; et jette, comme défi, aux soutiens de cette Cause, une brochure railleusement intitulée : *la Canonisation de Christophe Colomb*. Voilà donc l'opposition déclarée par un seul prêtre à toute la hiérarchie ecclésiastique, représentée par des notabilités dont plusieurs occupent le premier rang de nos gloires contemporaines. Au fond de cette implacable hostilité s'aperçoit quelque chose de sombre et de menaçant, qui rappelle les signes précurseurs des chutes retentissantes. A la vue de cet audacieux pamphlet, nos amis de France et d'Italie se sont écriés : « Mais c'est l'œuvre de l'enfer ! » Et nous l'avouons, il nous est impossible de penser le contraire.

Durant sa première entreprise de découvertes, Christophe Colomb, avec la candeur d'un chrétien des temps apostoliques, marquait sur son journal de bord qu'il oubliait son autorité méconnue, pour ne pas donner lieu aux tentatives de « Satan désireux d'empêcher ce voyage, comme il l'avait fait jusqu'alors (1). » Il écrivait

(1)« Por no dar lugar a las malas obras de Satanas que deseaba impedir

aussi au Saint-Père qu'il espérait, d'après les calculs les plus rationnels, pouvoir lever, dans sept ans, une armée de cinquante mille fantassins et de cinq mille cavaliers pour la délivrance du Saint-Sépulcre ; mais que Satan avait mis le trouble dans ses affaires, afin de l'empêcher. Il était très-certain que cette déconvenue s'effectuait par *la malice de l'ennemi*, qui craignait que son projet ne vînt à réussite (1). »

Or, comment l'Esprit de Ténèbres opérait-il contre Christophe Colomb ? Toujours par son procédé habituel : la calomnie. Il n'en choisit point d'autre. La calomnie fut l'arme unique de Satan contre le Révélateur du Globe. Qu'est-ce qui a persécuté ou entravé Colomb dans toute sa carrière ? — La Calomnie, fille de Satan. Qu'est-ce qui nous a, pendant si longtemps, dérobé sa gloire ? — La Calomnie, fille de Satan. Qui aujourd'hui s'oppose à sa Béatification ? — La Calomnie, hideuse fille du même père. Que font maintenant les calomniateurs du Serviteur de Dieu, sinon la continuation de l'œuvre de Satan ?

Assurément, M. le chanoine Angelo Sanguineti n'a pas inventé la calomnie ; il l'a trouvée toute formée près de lui. Mais il a eu le malheur de lui prêter une confiance absolue. A la façon dont il la choie et la défend, on

aquel viage como hasta entonces habia hecho. » JOURNAL DE COLOMB, dimanche 6 janvier 1493.

(1) « Satanas ha destorbado todo esto, y con sus fuerzas ha puesto esto en termino que non haya efecto... por muy cierto se ve que fue malicia del enemigo, y porque non venga a luz tan santo proposito. » — *Carta del Almirante Colon a Su Santidad. Coleccion diplomatica,* n° CXLV.

l'en croirait le père, quoiqu'il n'en soit que le propagateur. Devenu le porte-voix de l'accusation dans l'Italie catholique, il s'est fait résolûment l'*Avocat du Diable*, sans prévoir combien est dangereuse toute accointance avec un pareil client.

Vainement un excellent journal de Gênes, *Il Pensiero Cattolico*, a-t-il représenté à M. Angelo Sanguineti ce qu'offrait d'affligeant cet office d'Avocat du Diable (1); le Chanoine n'a point voulu se démettre de son emploi. Déjà, il y a quelques années, nous-même l'avions admonesté; et lui disions combien, en Espagne, on s'indignait de son opiniâtreté à calomnier le Héros apostolique. Nous citions les paroles de Don Mariano Cuderias, dans sa préface de la traduction de notre Histoire de Christophe Colomb. Ce publiciste signale, entre les détracteurs du Serviteur de Dieu, « particulièrement l'abbé Sanguineti qui, sans tenir compte du sacré ministère dont il est revêtu, cherche, avec une répréhensible ténacité, le moyen de s'immortaliser, en diffamant et souillant de fange la vénérable et pure image de l'envoyé du Seigneur (2). » Un éminent dignitaire du clergé autrichien a écrit aussi qu'à son avis personne, après saint Paul, n'avait plus souffert que Christophe Colomb pour l'extension de la Foi; que celui qui ne voulait pas cesser d'obscurcir sa renommée ne le connaissait pas encore, parce

(1) Il Pensiero cattolico, du samedi 30 octobre 1875.

(2) « En especial el abate Sanguineti que sin tener en cuenta el sagrado ministerio de que està revestido, busca con reprensible tenacidad el medio de immortalizarse, difamando y salpicando de cieno la imajen venerable y pura der Nuncio del Señor. » — Mariano Cuderias. *Introducion a la historia de Cristobal Colon*, t. I, p. X.

que cet amour-propre que sainte Catherine de Gênes avait coutume d'appeler *le Diable propre*, lui voilait entièrement l'esprit et le jugement (1).

Aucun avertissement n'a ébranlé son obstination. Enivré du succès de sa calomnie auprès de certains Italiens, et jetant un regard moqueur sur la Cause de son immortel Compatriote ; la croyant perdue, il exalte son triomphe et tresse d'avance sa couronne. Hélas ! ce sont de néfastes lauriers que ceux de la calomnie ! En se faisant volontairement l'Avocat du Diable, M. le Chanoine a donc oublié combien est trompeuse la victoire de l'erreur. Le mensonge peut parfois usurper la place de la vérité, mais ce n'est jamais que pour un temps. Il passe ; la vérité seule demeure. *Veritas Domini manet in æternum.*

(1) « Nessuno a mio debole avvivo, dopo san Paolo, non ha sofferto più di lui per la dilatazione della fede e della gloria del Nostro Signor Gesù Cristo. Quel tale che non desiste dal volerne appannata la fama non lo conosce ancora perchè l'amor proprio, che S. Caterina di Genova soleva chiamare : *Diavolo proprio*, fa velo pur tuttavia all' intelleto e giudizio di lui. » — Il Pensiero cattolico. 26 febbrajo 1876, nº 25.

FIN

APPENDICE

Pendant que s'imprimaient les précédentes pages, un nouvel opuscule de M. le chanoine Angelo Sanguineti nous a été communiqué. Comme toujours, il persiste dans son accusation, mais, cette fois, d'un ton presque impérieux, se disant appuyé par trois siècles et demi de tradition. Nous avons montré à quoi se réduit cette prétendue Tradition. Bien que absolument chimérique, comme elle constitue toute sa force, dans un opuscule de onze pages, il invoque jusqu'à huit fois l'autorité de cette Tradition, inexistante et impossible. Il assure avoir donné des preuves de *la plus splendide évidence*. Il ose dire que nier le fait de la chute de Colomb, C'EST NIER LE SOLEIL EN PLEIN MIDI (1).

Cette dernière audace de l'Avocat du Diable nous délie de la réserve que nous gardions jusqu'ici. Nous le dirons. Ce n'est point simplement par la presse qu'il combat le Serviteur de Dieu. Aidé d'un autre chanoine académicien, pire que lui, et que sa position met plus en crédit

(1) « Dunque negare il fatto è negare il sole di mezzogiorno. » — SANGUINETI. *Osservazione ad un articolo della Civiltà Cattolica*, p. 10.

auprès du clergé de Gênes, il a insidieusement fait mouvoir des influences considérables pour obtenir des journaux tantôt la rétractation des éloges donnés à notre livre L'AMBASSADEUR DE DIEU, tantôt la reproduction d'une partie de son pamphlet contre nous. Heureusement, la plupart des organes de l'opinion catholique sont restés sourds à ces instances. Nous avons la preuve écrite que les ennemis de Colomb ont usé des plus perfides insinuations auprès de certaines feuilles, et fabriqué, outre des lettres anonymes, de prétendus renseignements arrivés de Rome, dans lesquels ils compromettent le nom d'un Cardinal français, venu à Gênes quelques mois auparavant. La témérité de ces calomniateurs est allée jusqu'à mêler un nom auguste à leurs intrigues, aggravées d'inventions méprisables. Ils se remuent et se démènent sans repos, voulant, à tout prix, arrêter le mouvement de l'opinion et détourner de cette Cause les sympathies de l'Episcopat.

D'ailleurs, le dernier opuscule de l'Avocat de Satan ne nous apprend rien de neuf, si ce n'est qu'il a trouvé à Plaisance un compagnon de calomnie, lequel se régale aussi d'un opuscule. Très-grassement l'opusculiste plaisantin encense l'opusculiste génois; et, à son tour, l'opusculiste génois congratule l'opusculiste plaisantin. Pour la logique et la clairvoyance, ils sont de même force. Cependant ce dernier n'a pu se donner l'allure guerrière et dégagée du chanoine dont il s'est fait le caudataire. Il répète fidèlement l'une après l'autre toutes ses arguties, et n'y ajoute qu'une piètre subtilité. Encore en a-t-il fait

l'emprunt au bibliographe américain M. Harrisse. Celui-ci l'a tirée d'un pluriel mis à la place d'un singulier (car, chose à noter, c'est toujours sur un mot ou son absence, et jamais sur un fait ou une énonciation précise, que se fondent nos contradicteurs). Le *Pensiero Cattolico* a très-finement raillé le caudataire plaisantin. Nous ne voulons pas envenimer la piqûre, et ne ferons pas même à ce pauvre admirateur de M. le chanoine l'honneur d'écrire son nom. Le silence sera son seul châtiment. Triste production hivernale, son factum, imprimé à Plaisance en 1876, était mort avant le printemps de la même année. Puisse l'oubli de l'opuscule être léger à l'opusculiste!

Nous n'analyserons pas non plus la brochure de M. l'Avocat du Diable. Elle n'en vaut pas la peine. Son client ne lui a, cette fois, rien soufflé de captieux, et paraît avoir épuisé tout son sac de chicanes. L'avocat se démène avec effort et, en dernière ressource, se cramponne à la fameuse Tradition de trois siècles et demi, oubliant que son zélateur, d'Avezac, était plus âgé qu'elle. Ce malheureux travail est dirigé particulièrement contre la *Civiltà Cattolica* pour n'avoir pas daigné honorer d'une critique son pamphlet intitulé *la Canonisation de Christophe Colomb.* Comment M. le chanoine n'a-t-il pas compris la leçon de ce silence? Pouvait-il penser que la plus éminente publication du catholicisme s'occuperait sérieusement de cette élucubration scandaleuse, et lui consacrerait un article spécial?

Du dernier opuscule de l'opposant nous ne relèverons

qu'une seule ligne. Elle en est la fleur. L'auteur déclare à ses compatriotes qu'ils devraient « être honteux (1) de s'être laissé éblouir par les *effronteries d'un étranger.* » L'*étranger* est celui qui trace ces mots. Quant à ses *effronteries*, elles ont reçu leur récompense de plusieurs gouvernements et mérité l'éloge de l'immortel Pie IX; nous n'avons donc pas à les regretter. Loin de nous offenser des insolences de l'Avocat du Diable, il nous a plu d'en citer quelques-unes. Et nous ne soulignons les mots d'*étranger* et d'*effronteries* que parce qu'ils sont un signe du caractère particulier de son opposition.

Dans ses trois principaux écrits contre nous, M. le chanoine décèle une grande antipathie pour la France. Il se moque de l'esprit français, de l'enthousiasme français. Il suspecte même les sympathies chrétiennes de la France. Sa première diatribe contre notre histoire de Colomb contient, en moins de vingt-quatre pages, neuf attaques plus ou moins directes à notre qualité de Français. Pour lui, la France est uniquement le réceptacle de la frivolité, de l'orgueil, des spontanéités excentriques, « le pays d'où viennent les modes et les ballons volants (2). » Aussi l'Avocat du Diable repoussait-il déjà, il y a vingt ans, cette parole de Joseph de Maistre : « La vérité a besoin de la France, » et grommelait-il d'un ton har-

(1) « Abbarbagliati dalle spavalderie di uno straniero. » — Sanguineti. *Osservazione ad un articolo della Civiltà Cattolica*, p. 11.

(2) « Dalla Francia vengono le mode, come gia vennero i palloni volanti. » — Sanguineti. *Di una nuova Storia di Cristoforo Colombo, etc.*, p. 21.

gneux : « Connaissant les erreurs et les maux qui nous sont venus de la France, nous dirons sur nos deux pieds que de Maistre aurait mieux parlé s'il eût dit que la France a besoin de la vérité (1). » Cette aversion de l'Avocat du Diable pour la fille aînée de l'Église, la nation issue du catholicisme, qui, après ses heures d'erreur, revient toujours vers Rome, sa mère, et, malgré son impuissance actuelle, reste encore le plus fidèle soutien de la Papauté, semble très-logique. Naturellement le mensonge a horreur de la France, puisque la France a été constituée l'auxiliaire de la vérité.

M. Angelo Sanguineti refuse à notre qualité de Français le droit d'aimer Christophe Colomb. Il dit : « Nous protestons avec toute la force qui est en nous contre ces étrangers qui se montrent soucieux de notre gloire et de notre foi (2). » Il ne peut supporter qu'un étranger, un Français particulièrement, se permette d'apprécier un Génois. Cette manière étroite et mesquine de réduire à une question de frontière ou de municipe une gloire aussi universelle que celle de Christophe Colomb, montre combien peu l'adversaire du Serviteur de Dieu comprend sa grandeur humaine. A plus forte raison, ne peut-il pas connaître sa sublimité catholique.

Son antipathie pour la France nous donne à réfléchir.

(1) « Diremmo su due piedi che meglio avrebbe detto il de Maistre se avesse detto che la Francia ha bisogno della verita. » — Sanguineti. *Di una nuova Storia di Cristoforo Colombo, etc.*, p. 23.

(2) « Noi protestiamo, con quanta forza e in noi, contro quelli stranieri che affetano di mostrarsi teneri della nostra gloria e della nostra fede. » — Sanguineti. *Di una nuova Storia di Cristoforo Colombo, etc.*, p. 23.

Elle ne se rencontre guère que chez les Italianissimes, les partisans de l'Église libre dans l'État libre, les ennemis du pouvoir temporel. C'est là déjà un assez fâcheux indice. En effet, nous voyons celui qui ne peut souffrir la nation chrétienne par excellence accorder une singulière estime aux adversaires naturels du Saint-Siége. Il n'admet pas qu'un protestant puisse voir moins clair qu'un catholique, dans les questions d'histoire et d'archéologie (1). Donc il trouve un luthérien, un méthodiste ou un quaker aussi aptes à juger l'histoire ecclésiastique et les actes de la Papauté que l'étaient un Lainez, un Canisius, un Suarez, un Bellarmin ; et à traiter de l'archéologie chrétienne avec autant de rectitude qu'un P. Kircher, un Bosio, un P. Marchi. Aussi fait-il un éloge enthousiaste de la biographie protestante de Colomb par Washington Irving, dont il est l'abréviateur, déclarant que ce protestant a enlevé à tout écrivain l'espérance de mieux réussir. Par conséquent, nous lui paraissons très-osé d'avoir traité ce sujet dévolu à la plume du protestantisme, qui, en effet, jusqu'à nous, s'en arrogeait le monopole. Il soutient qu'accuser les protestants d'avoir travesti l'histoire du grand navigateur est une extrême injustice. Il trouve l'histoire du protestant Irving plus utile à la Cause du catholicisme, que celle qui a paru sous les auspices du Souverain Pontife. Ses sympathies protestantes se révoltent quand l'*Unità Cattolica* dit si justement que, jusqu'au Pontificat de Pie IX, Christophe Colomb fut méconnu et défiguré.

(1) « Non gli concederemo che un protestante, dove si tratti di cose storiche di ricerche archeologiche, di esame de documenti, non possa, per la disgrazia di essere protestante, veder chiaro come un cattolico, etc. » — SANGUINETI *Di una nuova Storia, etc.*, p. 6.

Il s'écrie indigné : *impudent et hyperbolique mensonge!* Il affirme que tout ce que nous sommes censé avoir découvert était à la connaissance de chacun, même des enfants ; à savoir, que Christophe Colomb fut d'un sentiment catholique exquis, qu'il tournait à la gloire de Dieu toutes ses entreprises, et qu'il projetait d'employer au rachat du Saint-Sépulcre les richesses qu'on retirerait du Nouveau Monde; mais que le protestant Washington Irving a sur ce sujet des traits de pinceau dont pourrait s'honorer toute plume catholique (1).

Avec de tels sentiments de confraternité pour le protestantisme, l'admettant sur un pied d'égalité à juger les questions d'histoire, on conçoit qu'il soit devenu son disciple en cette matière. C'est ainsi que, ne voyant rien d'extraordinaire ni de surnaturel dans la mission de Colomb, il attribue son succès purement à sa supériorité nautique, soutenue du courage. Il trouve que tout homme avec la même instruction et la même énergie de volonté serait arrivé au même résultat. Par conséquent, la propre personne de Colomb n'était pas nécessaire pour opérer la Découverte; et l'abbé Angelo Sanguineti, fidèle sectateur des historiens protestants, arrive comme eux à dire, avec le pasteur William Robertson, que, si Colomb n'avait pas existé, l'Amérique n'en aurait pas moins été connue (2).

Maintenant, si nous cherchons à constater le vrai ca-

(1) « Ma Washington Irving ha su questi particolari delle pennellate ammirabili, da onorarsene qualunque penna cattolica. » — SANGUINETI. *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*, p. 11.

(2) SANGUINETI, *Di una nuova Storia, etc.*, p. 15.

ractère de l'abominable opposition qu'ose faire un prêtre à la Béatification du Serviteur de Dieu, nous verrons qu'elle offre pour indice principal la Négation, ce signe favori de l'épouvantable Client dont il s'est fait l'avocat; la Négation, cette première formule qu'ait employée envers l'homme, le plus ancien des calomniateurs sur cette planète.

Remarquez-le : l'avocat de Satan procède régulièrement par la Négation.

Il nie que Christophe Colomb fût nécessaire pour doubler l'espace du Globe.

Il nie que son histoire ait été défigurée par les écrivains protestants et rationalistes.

Il nie qu'elle ait été mal connue jusqu'à nous.

Il nie qu'on trouve chez Christophe Colomb les vertus chrétiennes portées jusqu'au degré héroïque.

Il nie que Christophe Colomb ait pu être restitué à l'Eglise, puisque personne ne l'en avait fait sortir.

Il nie que le chef du catholicisme ait ordonné d'écrire son histoire.

Il nie que cette histoire soit composée autrement que par le sentiment et l'imagination.

Il nie que le Pape Pie IX ait mis le pied dans le Nouveau Monde.

Il nie tout rapport entre son Pontificat et la résurrection de la renommée de Colomb.

Il nie d'ailleurs cette résurrection.

Il nie les dons surnaturels accordés au navigateur génois, et ne voit en lui qu'un savant marin.

Il nie, à plus forte raison, les miracles faits pour lui ou par lui.

Il nie que les Princes de l'Eglise, les Primats, les Archevêques et Evêques, signataires de la Postulation pour l'introduction de sa Cause, connaissent son histoire.

Nous ne nions pas, quant à nous, que M. le chanoine n'ait satisfait son redoutable client par ses négations réitérées, mais nous ne prendrons pas la peine de les confondre. Notre livre L'AMBASSADEUR DE DIEU ET LE PAPE PIE IX nous en dispense. Là, nos affirmations subsistent précises, documentées, inébranlables; anéantissant, d'avance, les sophistiques distinctions et les noires subtilités soufflées d'En Bas.

La tactique suivie par l'Avocat du Diable décèle son affreuse origine. Elle consiste à répéter imperturbablement les mêmes calomnies, sans jamais tenir compte de leur réfutation. C'est ainsi que s'est formée la prétendue Tradition contre la pureté du Serviteur de Dieu. Maintenant, sous prétexte de préserver de toute erreur la Sacrée Congrégation des Rites, M. Angelo Sanguineti lui fait savoir d'avance que Christophe Colomb battait monnaie avec la chair humaine, en vendant des esclaves; qu'il profanait le nom du Seigneur, le faisant servir à ses jongleries, pour escamoter des vivres aux indigènes, exploiter leur ignorance astronomique, et se moquer d'eux au clair de la lune. Il dénonce sa vanité, sa cupidité, son amour des dignités et des honneurs. Nous avions déjà pulvérisé, il y a vingt ans, ces accusations misérables. Pas-

sant sous silence notre réfutation, il les répète et les présente comme une nouveauté. Nous n'entrons ici dans aucun détail, ne voulant pas discuter avec l'avocat de Satan. Nous établissons seulement que la guerre déclarée au sentiment par lui et ses amis rentre dans la catégorie de la lutte du mensonge contre la vérité. Ceux qui ne veulent pas du sentiment dans l'histoire, n'ayant pu détruire aucune de nos assertions, ébranler aucune de nos déductions, espèrent déconsidérer notre œuvre par cette accusation de sentimentalité, grief élastique et vague qui, ne reposant sur rien, peut s'étendre à tout.

Si du moins ces sévères académiciens, qui excluent de l'histoire le sentiment, nous offraient, en compensation de son exil, l'exacte notion des faits et la compréhension des textes; mais, hélas ! en cette matière l'ignorance fait équilibre à l'outrecuidance. Ils parlent de Colomb comme un aveugle le ferait des couleurs. Qu'on nous passe la vulgarité de cette comparaison, mise au niveau de leur esprit. Nous ne leur ferons point un reproche de ne pas reconnaître la grandeur du Héros apostolique. Ils auraient beau le vouloir, leur nature les en éloigne, et leur système les en empêche. On ne saurait comprendre le Serviteur de Dieu que par le sentiment. Or, le sentiment est, selon eux, chose interdite en histoire. Nous n'essaierons point de les convertir; seulement nous défendrons la vérité contre les préjugés protestants et rationalistes des chanoines académiciens qui, soutenus des deux dévots directeurs du *Giornale Ligustico*, s'opposent à la glorification de

leur compatriote, ce navigateur dont, suivant l'expression admirablement heureuse du Révérendissime abbé Jules Morel, « les immenses découvertes furent moins grandes que sa foi. »

CHAPITRE DIXIÈME

Guerre déclarée par les académiciens génois au sentiment dans l'histoire. — Erreur générale des bibliographes et des biographes relativement à l'esprit de l'époque où parut le Révélateur du Globe. — Influence directe et personnelle du Héros sur son siècle. — Christophe Colomb plus grand qu'on ne l'avait pensé. — La vie du Serviteur de Dieu manifestant l'action divine dans l'humanité.

I

Lorsque, sous les sacrés auspices du Vicaire de Jésus-Christ, nous entreprenions de restituer à l'Eglise la gloire incomparable que lui dérobait l'Ecole protestante, nous n'ignorions pas combien notre ouvrage heurterait les idées généralement admises par les bibliographes disciples de la philosophie dite historique. Nous ne déguisions nullement notre résolution d'écrire d'après notre propre sentiment des faits. Nous disions clairement dans notre Préface : « Il existe une coterie d'écrivains qui n'estime l'histoire qu'autant qu'elle est écrite par l'esprit en l'absence du cœur ; et l'historien, qu'à la condition de renfermer dans les termes d'une froide élégance les délicatesses d'une pensée desséchée à force de circonspection et de

timidité. » Nous déclarions ainsi, dès le début, nous affranchir du joug de cette école aussi mesquine dans ses vues que pédantesque dans ses formules. Donc, loin de proscrire le sentiment, nous l'avons écouté; nous l'avons suivi. Ce n'était pas simplement notre droit, c'était notre devoir; et nous y avons satisfait.

La coterie génoise nous accuse de sentimentalité. Cette accusation n'est portée que par elle au monde. Mais nous l'acceptons cette fois, et nous répondrons que, si la vérité fait la puissance de l'histoire, le sentiment fait la force de l'historien. Car c'est le sentiment qui épure l'intuition, lui révèle le sens des choses, élargit les aspects, éclaire les événements, élucide les difficultés et résout les problèmes souvent ardus des divergences et des contradictions historiques. Hors du sentiment, on n'a plus l'intelligence des faits. Savez-vous ce qu'est le sentiment, objet de vos dédains, hommes du *Ligustico*? C'est ce qui constitue la grandeur de votre compatriote; et c'est pour cela même que les splendeurs de l'auréole chrétienne couronnent son front. C'est par ce sentiment que vous ravalez, ne l'ayant pas en vous, qu'il a mérité d'être appelé Héros apostolique. Oh! dévots académiciens, archéologues du lieu, ciceroni modèles, qui, oublieux de votre spécialité, osez toucher aux questions générales, vous immiscer dans les affaires de l'Eglise, espérant influer sur la Sacrée Congrégation des Rites, et repousser de votre cité l'honneur d'avoir produit un Saint! Vous ignorez donc que c'est du sentiment que procède la Sainteté?

Qu'est-ce que la Sainteté? Sinon le sentiment chrétien pratiqué dans sa plus haute perfection, et porté au degré héroïque? Il est absolument impossible de reconnaître la Sainteté ou d'écrire son histoire, si l'on s'en tient à la lettre sèche et morte d'un texte ou à quelques fragments de chronique inanimée. Ce n'est point par des dissertations bibliographiques, mais par des faits de sentiment et par le sentiment des faits qu'opère l'hagiographie. Or, nous avons mis en lumière les pensées et les actions d'un héros que réputèrent SAINT tous ceux qui surent étudier sa vie. Loin de rougir d'avoir ouvertement accordé au sentiment une place dans notre travail, nous sommes heureux de ce que les ennemis du Serviteur de Dieu nous en fassent un grief.

C'est par le sentiment de la vérité que nous avons construit la véritable histoire de Christophe Colomb; c'est par le sentiment de l'histoire que nous avons découvert sa grandeur; et c'est par le sentiment de sa grandeur que nous avons reconnu sa Sainteté.

Nous avons trouvé Christophe Colomb bien plus grand que ne le croit le monde; plus grand que vous ne le pensez encore. L'Ecole rationaliste estime faire un suprême éloge de ce navigateur, quand elle reconnaît en lui l'homme du progrès, chez qui s'était incarné l'esprit de son époque toute pleine d'aspirations vers un développement inconnu. Il a eu la gloire de réaliser les espérances de l'Europe. Il a ouvert des voies nouvelles aux relations des peuples; mais à son défaut un autre homme placé dans les mêmes

conditions, possédant la science nautique et un grand courage, aurait atteint les mêmes résultats.

Voilà ce que prétendent le chanoine Angelo Sanguineti et ses associés les ennemis du Serviteur de Dieu. C'est le pur enseignement de l'Ecole rationaliste au sujet de la philosophie de l'histoire. Est censé rétrograde quiconque n'admet pas ses doctrines. Nous connaissons dès longtemps le mirage de cette théorie, issue du germanisme, et qui depuis le doux savant Herder, esprit de grands horizons, a subi des Hégéliens un remaniement préjudiciable à ses anciens principes. Combien nous avons eu raison de ne rien concéder à cette vaniteuse et glaciale Ecole qui maintenant exclut Dieu du gouvernement de l'humanité ; par conséquent, de l'histoire des peuples et des individus. Car, voulant appliquer leur vague et fluctuant système aux événements dont Colomb fut l'auteur unique d'abord, et postérieurement le moteur principal, ils sont obligés de dénaturer les faits, de bouleverser l'ordre de leur génération, et de confondre les conséquences avec leur principe, prenant les effets pour leur cause.

C'est en nous éloignant de cette brillante mais souvent caduque théorie, que nous avons reconnu l'immensité du rôle de Colomb et sa profonde action sur les siècles suivants.

Nous le déclarons formellement :

Christophe Colomb, même en dehors de sa qualité de

Serviteur de Dieu, fut plus grand qu'il n'a paru aux yeux du monde. Les protestants et les rationalistes, tous disciples de la philosophie de l'histoire, au lieu de le montrer dans ses vraies proportions, l'ont, en vertu de leur système, rétréci et diminué, attribuant à l'état général des esprits, aux prédispositions contemporaines, au courant des idées d'alors, la conception qui lui fut propre, et faisant hommage à la pluralité, à l'anonyme, de ce qui était l'œuvre unique et personnelle de son génie, fécondé de la Grâce.

On en est venu à penser que pour trouver le Nouveau Continent il n'était nullement besoin de Colomb; que le moment de découvrir étant arrivé, par le cours du progrès humain, la Découverte se serait opérée aussi bien sans lui. La force des choses, dit-on, y conduisait nécessairement. Bien qu'erronées, ces idées sont tellement répandues chez les bibliographes, que parmi les érudits personne peut-être n'oserait les combattre de front.

Nous devons cependant, pour l'honneur de l'Ecole catholique, restituer à Christophe Colomb la gloire qui lui appartient, en rétablissant la vérité dans les faits par l'ordre dans les dates. Au rebours des enseignements de la philosophie de l'histoire, nous allons montrer l'action directe et personnelle du Serviteur de Dieu sur les événements de son époque. Elle les précède, les produit et les domine de toute la sublimité de la Foi et de l'Assistance céleste.

Nous le certifions.

L'influence que l'on attribue communément au caractère du quinzième siècle sur l'esprit de Colomb, la répercussion des pressentiments du monde, ce mouvement des intelligences vers l'inconnu, ce courant irrésistible dans les âmes, ces aspirations des peuples, ce poids souverain de la masse qui entraînent les volontés individuelles, sont une ingénieuse conception de la philosophie dite historique. Ses disciples abusent du *post hoc*, *propter hoc*. Mais cette création fantastique des théoriciens de l'histoire se dissipe et se vaporise, en passant au creuset de la Chronologie, incorruptible gardienne de la succession des temps.

Considérez les faits ; vous verrez s'ils se plient complaisamment à leur système.

Durant le Moyen-Age, encore si mal apprécié, les forces vives de l'intelligence s'exercèrent spécialement sur l'immatériel et l'invisible. C'était le règne de la métaphysique et de la théologie. La philosophie scolastique occupait une grande place. La science du droit reconstituait ou consolidait ses principes ; la jurisprudence se formait sur de nouvelles bases. Mais la cosmographie, l'histoire naturelle comptaient peu de sectateurs. Pourtant, depuis l'année 1230, l'Europe possédait l'ouvrage de Thomas de Cambridge, sur la Nature des choses, *De Natura rerum*, ainsi que la Cosmographie d'Albert-le-Grand, parue quinze ans plus tard : *Liber Cosmographicus de natura locorum*. Les érudits connaissaient le célèbre *Opus Majus* de Roger Bacon, aussi bien que le Miroir de la Nature,

le *Speculum Naturale* de Vincent de Beauvais, et le Tableau du Monde, *Imago Mundi*, par le Cardinal Pierre d'Ailly. La science s'était enrichie des travaux du Cardinal Nicolas de Cusa, et de Regiomontanus. La relation de Jean de Plan Carpin, le voyage de Ruysbroeck (Rubruquis), surtout celui du Vénitien Marco Polo, étaient à la portée de tous. Dès le treizième siècle, on avait la boussole, des cartes marines, des tables de calcul. Avant l'arrivée de Colomb à Lisbonne, on employait déjà l'astrolabe et le sextant. Toutefois, nul ne savait la configuration et les grandes divisions de la Terre. La physique continuait d'enseigner qu'il y a quatre éléments : l'air, la terre, l'eau et le feu. La Cosmographie reposait sur la plus capitale des erreurs. Elle professait, à l'inverse des lois fondamentales du Globe, que la mer occupe seulement le septième de la surface terrestre, tandis qu'elle en recouvre plus des deux tiers ! Dans un espace de deux cent soixante ans d'études ou d'observation, le travail de l'esprit humain n'avait pas abouti à un plus grand progrès; sa marche avait été constamment pénible et lente, jusqu'à l'arrivée de Christophe Colomb.

Il n'y avait, avant le Révélateur du Globe, ni mouvement, ni aspiration des peuples vers l'agrandissement de la Terre.

Nous affirmons que, loin de recevoir l'impression de son siècle, Christophe Colomb lui a communiqué la sienne. Nous certifions qu'au moment où naquit son projet de Découverte, il n'existait ni application des intelligences

aux questions de géographie, ni impulsion générale ou particulière des esprits vers des terres inconnues. Sa Découverte, au lieu d'avoir été le résultat de telles idées, en fut au contraire l'origine et le développement.

Notre assertion est diamétralement l'opposé de ce qu'on dit, de ce qu'on lit ; et nous devons peut-être, lecteur, vous sembler imprudent de nous avancer si loin. Nous ne sommes nullement étonnés de votre surprise. Les enseignements de la philosophie de l'histoire ont tellement accrédité la croyance à un mouvement de l'esprit humain, au temps où arriva Colomb, que même des lettrés sérieux et d'intention droite la partagent, de bonne foi, avec les rationalistes et les sectateurs du progrès indéfini. Ne voulant pas multiplier les détails, nous citerons seulement, comme exemple de cette erreur commune, le jugement d'un écrivain catholique, homme de distinction et de goût, fort versé en diplomatie, qui, dans le JOURNAL OFFICIEL *de la République française*, a bien voulu analyser notre livre : L'AMBASSADEUR DE DIEU ET LE PAPE PIE IX.

M. Charles de Mouy dit : « Il était inévitable, au moment où parut Colomb, qu'un homme d'esprit hors ligne et d'un courage à toute épreuve, profondément pénétré par les préoccupations contemporaines, réunît en soi les ardeurs, les émotions, les curiosités et les désirs de tous, et abordât à travers les mers quelque continent inconnu (1). »

La phrase nous paraît de solide structure et d'aspect

(1) *Journal officiel de la République française*, 19 février 1875.

agréable. Malheureusement elle ne trouve en sa faveur ni l'exactitude des dates ni la réalité des faits. Au moment où parut Colomb, « les préoccupations contemporaines, les émotions, les curiosités et les désirs de tous » ne se tournaient en aucune façon vers l'Océan ; et nul n'ambitionnait d'aborder à travers les flots quelque continent inconnu.

Vérifions l'opinion du savant critique, d'abord par les dates ; nous la contrôlerons ensuite par les faits.

Ouvrez les annales de la mer.

Depuis l'ère chrétienne, sauf l'établissement plus ou moins fortuit que firent au Groënland des marins venus des mers du Nord, aucun navire ne s'aventure dans l'Atlantique avant le milieu du quatorzième siècle.

En 1345, des navigateurs génois, aidés de quelques Catalans, découvrent les îles Canaries.

Soixante ans après, un gentilhomme normand, Jean de Bethencourt, fait la conquête de ces îles, moins la grande.

Quarante-quatre ans plus tard, le Génois Antoine Nolli découvre les îles du cap Vert.

Mais, à partir de ce jour, jusqu'à l'année 1492, où Colomb rencontre les Antilles, nul autre royaume que le Portugal ne risque un vaisseau sur la mer Atlantique.

Deux petites tentatives de découvertes dans l'espace de plus d'un siècle, faites pour leur compte particulier par des marins de la même nation, n'indiquent pas une

préoccupation très-générale en Europe des choses de la mer. La Chronologie n'est point ici favorable aux théoriciens de la philosophie historique.

Les faits le seront-ils davantage? C'est ce que nous allons savoir.

II

Au quinzième siècle la France ne songeait en aucune façon à traverser l'Océan. L'Espagne s'absorbait exclusivement dans sa lutte contre les Maures et tendait à la formation de son unité. L'ambition des ports de l'Océan germanique se bornait au grand cabotage. Ce fut par un véritable hasard qu'un navire flamand découvrit les Açores. Venise limitait à la Méditerranée ses navigations. Gênes, qui envoyait ses vaisseaux dans les échelles du Levant et la mer Noire, ne dépassait pas souvent le détroit de Gadès. L'Angleterre ne tentait aucune découverte dans l'Atlantique. Les bâtiments danois et norwégiens ne s'éloignaient guère des rivages de l'Europe. Seul le Portugal, sous l'impulsion de l'Infant Don Henrique, avait donné à sa marine un grand développement, sans cependant perdre beaucoup de vue la côte d'Afrique. Encore procédait-il par tâtonnements et longues intermittences. Il hésita durant dix-huit ans à dépasser le cap Bojador, déjà reconnu par ses vaisseaux depuis 1435. Ses marins s'arrêtaient interdits devant le cap Non, ainsi nommé parce qu'on ne devait pas le franchir;

au delà s'étendait, disait-on, *la Mer Ténébreuse*. Quoique ayant déjà des établissements sur le rio d'Oro, au cap Vert et sur la côte de Guinée, le Portugal mit plus d'un demi-siècle à s'avancer jusqu'au cap des Tempêtes. Il n'osa le doubler qu'après la seconde expédition de Colomb.

Où est donc ce pressentiment général, cette attente des peuples? Dans toute l'Europe un seul souverain songe à s'agrandir par mer ; c'est le Roi de Portugal. Seul il possède une sorte d'école navale, et l'unique port où l'on travaille au progrès de la nautique. Même à Lisbonne l'élan était si modéré, si peu sensible dans cette population de marins, qu'il fallait recruter du dehos des officiers, des hydrographes et des cosmographes. La plupart de ses premiers pilotes venaient de l'étranger.

On nous dit : « Au quinzième siècle, l'aspiration vers les régions mystérieuses, les entreprises maritimes, les rêves romanesques de ces aventuriers sublimes qui parcouraient en conquérants la face de la terre, étaient la pensée, le génie, l'idéal du temps (1). » Nous répondrons, en toute simplicité, qu'au quinzième siècle aucun aventurier sublime ou non ne parcourait en conquérant la face de la terre, et que les aspirations vers les régions mystérieuses, ainsi que les entreprises maritimes, ne devinrent l'idéal de ce temps que bien postérieurement au triomphe de Christophe Colomb.

(1) *Journal officiel de la République française*, 19 février 1875.

Ne mettons pas *Avant* ce qui ne vint qu'*Après*. Les aventuriers, plus ou moins sublimes, les Juan Ponce de Léon, les Vasco Nuñez de Balboa, les Diaz de Solis, les Grijalva, les Fernand Cortès, les Pizarre sont du SEIZIÈME siècle et non pas du *quinzième*.

Avec la même confiance, le Rédacteur du Journal Officiel ajoute : — « La force des choses, le développement de la science maritime, le pressentiment de l'univers imposaient la découverte du Nouveau Monde. Vasco de Gama trouvait la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance, en même temps que Colomb, cinglant en sens inverse sur ses petites caravelles, abordait l'archipel des Antilles. » — Nous ferons remarquer d'abord que Vasco de Gama n'a point franchi le cap de Bonne-Espérance *en même temps* que Colomb abordait les Antilles.

Ne confondons pas les dates.

Christophe Colomb fit sa première découverte en 1492.

Vasco de Gama ne doubla le cap de Bonne-Espérance qu'en 1497.

C'était, par conséquent, plus de quatre ans après la seconde expédition du vainqueur de *la Mer Ténébreuse*, alors que son double succès avait dissipé l'épouvante et enflammé les imaginations. Quant à cette force des choses, à ce développement de la science maritime, et à

ce pressentiment de l'univers qui imposaient la découverte du Nouveau Monde, nous pouvons en avoir la juste mesure dans la facilité que rencontra Colomb à exécuter son plan de découverte.

Au lieu de l'accueil habituellement fait à toute idée déjà mise en vogue, et sympathique aux dispositions générales, le navigateur génois ne trouve partout que l'insouciance, le dédain et l'incrédulité. Il s'adresse d'abord, comme son cœur l'y portait, à sa ville natale qui possédait une flotte considérable. Son projet paraît chimérique. Gênes n'a pas d'intérêts dans l'Océan; elle n'éprouve aucun besoin de découvrir des terres inconnues. Refusé de sa patrie, Colomb propose son plan à Venise dont les vaisseaux couvrent l'Adriatique; également la République de Saint-Marc n'a pas ressenti ces prétendues aspirations de l'univers. Le futur Révélateur du Globe offre au Portugal, qui donne essor à la navigation, de lui acquérir des terres inconnues au sein de l'Océan. Les membres de la commission de cosmographie, réunis pour juger de son plan, le rejettent comme irréalisable. Seul le Roi croit à la possibilité de la réussite.

Trait suffisamment caractéristique de cette époque, les Conseillers de la Couronne, loin d'avoir ces pressentiments mystérieux, de partager ces aspirations universelles dont on parle, s'opposent aux découvertes dans l'Océan, et leur président se prononce nettement contre le projet du navigateur génois. Jean II persiste seul dans ses espérances. En Portugal, ce pays du progrès mari-

time, personne ne se soucie des terres transatlantiques. Nul n'y rêve; les imaginations restent calmes. Parmi les cosmographes et les pilotes, aucun courage n'entreprend d'affronter *la Mer Ténébreuse*. L'Ouest a un mauvais renom; les esprits s'en détournent. Particularité très-profondément significative, le plus célèbre des cosmographes contemporains, Martin Behaim, fut du nombre de ceux qui désapprouvaient le projet de Colomb (1). Il insistait pour que les Portugais continuassent exclusivement leurs recherches au Sud-Est.

Où voit-on donc cette prétendue « pensée qui tourmentait en Italie, en Espagne, en Portugal et en France un peuple de navigateurs (2)? » Et ce peuple de navigateurs où était-il? La France, hors ses hardis pêcheurs Dieppois et Malouins, comptait peu de matelots. Les Italiens ne sortaient pas de la Méditerranée. Les Hollandais songeaient plutôt à défendre leurs digues contre la mer qu'à mesurer son étendue. Le Portugal ne visait qu'à l'accroissement de ses comptoirs sur la côte occidentale d'Afrique. En Espagne, on s'entretenait rarement de l'Océan; au lieu d'enthousiasme, nous ne rencontrons que terreur chez les marins du littoral, quand il s'agit de naviguer dans l'Ouest. Pour les obliger de s'embarquer sous les ordres de Colomb, il fallut employer la force.

Jusqu'ici nous cherchons en vain le moindre indice de

(1) Cesare Cantu. *Histoire universelle*, t. XIII, p. 78, in-8°.
(2) Charles de Mouy. *Journal officiel de la République française*, 19 février 1875.

ces courants de l'opinion, de cette excitation des esprits, de ces rêves de contrées opimes, situées au delà des mers, et donnant à profusion des parfums, de l'or, des pierreries. Partout les populations de l'Europe se montrent assez indifférentes à ces brillantes perspectives. La plupart semblent ne pas en avoir notion. Les pays maritimes eux-mêmes témoignent peu de confiance à ces projets de grandes aventures. Les masses y restent complétement étrangères. Et il nous est permis de dire qu'on se souciait beaucoup moins, alors, de découvertes à faire dans l'Océan, qu'on ne se préoccupe aujourd'hui des sources du Nil ou du cours du Zambèze.

Sommes-nous fondés à penser que d'un autre côté les savants, les hommes d'étude et de réflexion aient ressenti davantage ces désirs d'accroissement terrestre, entrevu ces espérances; et que les questions de géographie soient devenues, comme nous le disons maintenant, « à l'ordre du jour? » L'École de la philosophie historique le prétend, mais sans en fournir la moindre preuve. Y aurait-il lieu de s'émerveiller beaucoup si, dans chaque nation européenne, quatre ou cinq individus s'étaient occupés de mappemondes? Pourrait-on pour cela assurer que l'esprit humain s'appliquait avec ardeur aux problèmes géographiques? Certainement non. Eh bien! ce nombre si insignifiant est encore trop fort. Au lieu de quatre ou cinq individus épris de la cosmographie, en moyenne, par Etat on n'en compte pas deux.

Ni la France, ni les Flandres, ni les villes anséati-

ques n'en présentent un seul de quelque relief. L'Allemagne n'a que Martin Behaim, natif de Nuremberg, mais obligé de vivre à Lisbonne ou d'aller aux Açores s'instruire et se perfectionner. L'Angleterre ne peut se faire honneur que d'un étranger, le Vénitien Jean Cabotto, passé à son service avec son jeune fils, Sébastien. L'Italie seule nous montre un vrai cosmographe, le médecin de Florence, Paul Toscanelli, vivant en relation assidue avec la Cour de Rome. L'Espagne ne possède qu'un cosmographe inédit, le joaillier polyglotte, voyageur, théologien et poète, Don Jaime Ferrer. Le Portugal, plus favorisé sous le rapport des sciences géographiques, n'a pourtant à citer aucune notabilité spéciale. Après l'Infant Don Henri et maître Jacques le Majorcain, ses meilleures capacités sont demeurées sans gloire. Les hardis navigateurs Nuño Tristan, Gonzalo Vello, Jean de Santaren, Diego Cam, Barthélemy Diaz, étaient marins et non pas géographes. A part le chanoine Fernand Martinez, que le roi chargeait de consulter le Florentin Paul Toscanelli, Lisbonne, à l'époque où s'y trouvait Colomb, nous offre seulement comme capables d'apprécier son plan le docteur Diego de Casadilla, évêque de Ceuta, le médecin du Roi, Roderigo, et le médecin juif, José.

Dans les contrées méridionales de l'Europe, il existait déjà, durant les années qui précèdérent la Découverte, certaine animation intellectuelle; mais elle ne s'étendait pas aux foules, et se limitait aux écoles, aux universités. C'était l'époque du réveil des lettres, la résurrection de l'hellénisme avec son cortége obligé de figures

mythologiques. On comptait alors beaucoup plus de poètes et de littérateurs que d'érudits, et d'érudits que de cosmographes. Ce qui prouve combien rares étaient ces derniers, c'est la difficulté qu'on eut à former une junte scientifique lorsqu'il s'agit d'examiner le projet de Colomb. Le Portugal ne put la composer que de trois membres. L'Espagne, après beaucoup d'efforts, parvint à réunir quelques mathématiciens et astronomes, présidés par un prélat absolument étranger aux sciences exactes. Il eut pour suppléant un docteur en droit, Rodrigo Maldonado, régidor de Salamanque. A défaut de géographes, il fallut prendre des théologiens.

Donc ni les masses, ni la classe des marins, ni celle des savants n'éprouvaient les anxiétés d'une attente générale. A la vérité, çà et là, chez quelques esprits portés à l'étude de l'histoire naturelle et de la géographie, les nouvelles venues de Lisbonne, centre des relations océaniques, excitaient un vif intérêt. Mais qui avait suscité tout à coup cet ardent désir de connaître, d'étendre le domaine de la science ?

N'est-ce pas Colomb ?

Oui, nous en convenons, un mouvement rapide a élargi les intelligences dans les sept dernières années du quinzième siècle ; seulement loin d'avoir, par la force de son courant, amené la Découverte, il en a été directement le résultat, comme la conséquence l'est du principe.

On ne saisit ses premiers indices qu'après la réception triomphale de Colomb à Barcelone.

N'oublions pas cette circonstance que les démarches faites en différents pays, par le plus noble des solliciteurs, avaient duré près de vingt ans; et, bien avant sa réussite, attiré l'attention sur l'étendue de la Terre, sa forme, les découvertes possibles dans l'espace des mers. De Gênes, de Venise, de Lisbonne, des Canaries, de Séville, ses idées s'étaient répandues dans les ports, avaient germé chez quelques savants, et suscité d'autres questions. De là les prédispositions latentes qui servirent au développement subit des connaissances humaines, et à l'élan de la science vers les nouvelles acquisitions de l'esprit, aussitôt après l'annonce de la Découverte.

Au lieu d'avoir concentré en lui la pensée de tous, le Révélateur du Globe avait projeté sa propre conception sur son époque et les siècles qui l'ont suivie.

Colomb n'a rien pris, rien reçu, rien emprunté de ses devanciers.

Il est venu, au temps marqué de toute éternité par la Providence, accomplir ses décrets. Et comme il était le premier messager de l'Évangile dans la partie inconnue du Globe, en marque de son divin mandat, il n'a éprouvé du monde, sauf un jour, que des rebuts, des humiliations, des amertumes et des injustices. Les rationalistes veulent absolument voir dans son entreprise l'exécution

de la pensée générale de son époque, tandis que son époque ne lui a généralement montré que de l'incrédulité, des suspicions et des dédains avant sa découverte; puis, après son succès, qu'iniquité, dénigrement; enfin l'oubli. Ils lui prêtent aussi une grande supériorité dans la nautique. Cependant il n'a été supérieur aux marins de son temps par aucune connaissance technique, aucune théorie, aucun instrument d'observation. Au surplus, l'Académie des sciences de Berlin et l'Académie des sciences de Paris lui ont délivré, en bonne forme, un certificat d'ignorance, signé de l'illustre Alexandre de Humboldt et du grand géographe A. Babinet. Le premier le déclare « dépourvu de toute culture intellectuelle... dépourvu d'instruction, étranger à la physique et aux sciences naturelles... peu familier avec les mathématiques (1). » Le second prend en pitié son ignorance sur les questions cosmographiques; le juge plus arriéré qu'on ne l'était au temps d'Alexandre le Grand, et trouve « Aristote beaucoup plus avancé en géographie que Christophe Colomb (2). »

En effet, de leur côté, certains marins contemporains de Colomb ou élèves de ses émules l'ont déclaré médiocre navigateur. Le plus habile cosmographe de son temps, glorifiant sa mission, ne dit pas un mot de ses qualités nautiques, et n'aperçoit en lui de remarquable que son ministère providentiel. Lui-même qui sentait, assuré-

(1) A. Humboldt. *Cosmos*, t. II, p. 320 et 337.
(2) A. Babinet, *Influence des courants de la mer sur les climats.*

ment mieux que personne, l'insuffisance de son savoir, avoue que le raisonnement, les mathématiques et les mappemondes lui ont été d'un faible secours pour son opération (1). Un grand navigateur, Sébastien Cabott, qui au moment de la Découverte se trouvait à la cour d'Angleterre, écrit que l'œuvre de Colomb y a été jugée plutôt divine qu'humaine (2). Le très-savant historiographe de la marine espagnole, Cladera, bien renseigné sur les détails de ce prodigieux événement, assure qu'il lui faudrait faire violence à sa raison pour croire que dans cette opération sublime Colomb ne fut pas assisté d'un secours céleste (3). Pourtant il y a des bibliographes assez aveuglés par l'orgueil pour soutenir, doctoralement, que la Découverte était dans le cours naturel des choses à cette époque, et nous désigner même l'année, le mois et le jour qui l'eût vue se réaliser à défaut de Colomb. Le maître des bibliographes actuels, l'Américain M. Henri Harrisse, l'a fixée au 22 avril de l'année 1500. (Toujours le *post hoc*, *propter hoc*.)

Eh bien ! nous disons, nous, que sans la personne de Christophe Colomb le Nouveau Monde n'aurait pas été découvert.

Sa personne et sa Découverte étaient les deux termes

(1) « Yo dije que para la esecution de la impresa de las Indias no me aprovecho razon, ni matematica, ni mapemundos. » — CHRISTOPHE COLOMB. *Libro de las Profecias*. f° IV.

(2) « A thing more divine than human. » — *Memoir on Sebastian Cabot, illustrated*... p. 10.

(3) CLADERA. *Investigaciones historicas sobre los principales descubrimientos de los Españoles en el mar Oceano*, p. 45.

nécessaires d'une opération de céleste mathématique. Dans notre livre L'AMBASSADEUR DE DIEU ET LE PAPE PIE IX, nous en avons fourni la preuve. La science, l'expérience, l'intrépidité, la constance, ne suffisaient pas pour la Découverte. Le Portugal s'était emparé subrepticement des idées, du plan, des cartes, des notes et des données scientifiques de Colomb. Il possédait les meilleurs navires et les plus habiles capitaines. Il tenta l'aventure, mais inutilement. Pendant sept ans, le Roi eut toute facilité de recommencer l'entreprise, et ne put réussir, n'ayant pas avec lui l'homme prédestiné. Jean II finit par le comprendre. Outre le courage et le génie, il fallait la propre personne de celui dont le nom, admirablement symbolique, signifiait :

LA COLOMBE PORTANT LE CHRIST.

Aujourd'hui, en pleine jouissance du progrès scientifique, dû au Révélateur du Globe, nous ne nous faisons plus une exacte idée des difficultés innombrables de son entreprise. Mais, si, par un effort de la volonté, abolissant les notions acquises et les résultats infinis de la Découverte, nous nous reportons au temps où elle s'accomplit, nous verrons de quels obstacles l'entouraient les préjugés des contemporains. Nous reconnaîtrons, dans le fond même de cette époque, une insuffisance non moins grande que l'inconnu avec ses épouvantements. Nous nous heurterons aux tâtonnements de la science. Nous verrons les ombres de l'incertitude enveloppant l'imagi-

nation intimider les audaces de la curiosité humaine. Nous nous sentirons ballottés des flots du doute, submergés dans l'abîme de l'ignorance où l'on était alors.

Ignorance tantôt absolue, tantôt relative, — ignorance des lois fondamentales du Globe, — ignorance de sa forme, — ignorance de son étendue, — ignorance de l'équilibre terrestre, — ignorance du nombre et de la configuration des continents, — ignorance des proportions de la masse liquide à la masse solide de notre planète, — ignorance de sa translation dans l'espace, — ignorance de la grandeur, des vitesses et de la densité des corps de notre système solaire, — ignorance du ciel austral, — ignorance de l'équateur, — ignorance du pôle antarctique, — ignorance des Antipodes, — ignorance des lignes isothermes, — ignorance des fleuves pélasgiques, — ignorance des vents alisés, — ignorance du grand courant équatorial et de ses influences, — ignorance du mouvement général des mers, — ignorance de l'intensité des forces atmosphériques, — ignorance de l'hydrographie, — ignorance de la géodésie, — ignorance de la physique, — ignorance de la chimie, — ignorance de la minéralogie, — ignorance du magnétisme terrestre, — ignorance des grands agents de la Nature, — ignorance des magnificences équinoxiales, — ignorance des richesses métallurgiques, des productions végétales, des ressources nutritives et médicinales de l'autre moitié de la Terre, — ignorance des types si divers de la postérité d'Adam, — ignorance de la plus grande part des beautés de la création, — en un mot, — ignorance de l'aspect général de ce Monde.

Supputez toutes ces ignorances, par conséquent le vide immense resté ouvert dans le domaine intellectuel, et vous jugerez si le Progrès l'aurait comblé dans trois cents ans, alors que tous les siècles précédents n'avaient pu procurer aux contemporains de Colomb, les richesses que leur valut la seule journée du Vendredi, 12 Octobre 1492, où s'opéra la Découverte! Ce pas gigantesque dans la civilisation fut-il l'œuvre nécessaire et inévitable du Progrès? Est-ce sa marche ascensionnelle qui a, tout d'un coup, dans un élan prodigieux élargi la pensée, créé de nouveaux horizons et imprimé à l'esprit des nations chrétiennes l'activité dont nous sommes aujourd'hui témoins? D'après la lenteur des modifications qu'avait jusqu'alors amenées dans l'humanité le cours des ans (sauf l'action évangélique), on ne voit pas trop comment, sans Christophe Colomb manifestement ministre de la Providence, l'évolution du Progrès aurait pris soudain cette marche accélérée qui, en moins d'un siècle et demi, établit nos rapports jusqu'aux extrêmes régions de la Terre.

On chargerait vainement la philosophie d'expliquer ce phénomène moral, unique assurément depuis les temps de l'histoire certaine. C'est seulement en énumérant tous les avantages dont restait dépourvu le monde, antérieurement à la Découverte, qu'on parvient à se former une idée moins inexacte de la grandeur de cet événement et de l'homme qui l'accomplit. Pour apprécier l'importance de l'un et le rôle de l'autre, il convient de remonter aux jours où le projet suscitait les moqueries

de la foule et le dédain des Doctes. Le Révélateur du Globe avait dû dominer les errements de la science, les courber sous sa foi, et devenir vainqueur de l'empirisme, avant de l'être de la *Mer Ténébreuse*.

Christophe Colomb Révélateur du Globe et Messager du Salut servit à la manifestation la plus éclatante de l'action providentielle dans le gouvernement du Monde. La Découverte n'a été l'œuvre ni du hasard, ni de la science; mais uniquement de la divine miséricorde. On peut la dire un acte d'administration céleste.

Pour cet événement d'une grandeur incomparable, Dieu choisit un chrétien d'incomparable grandeur. Avant de l'investir de son auguste mandat, le Seigneur l'avait éprouvé, épuré, perfectionné; l'ayant d'abord placé à l'école de la pauvreté, des humiliations, de la souffrance et de la patience; l'ayant ensuite soumis aux tentations de la chair et de l'esprit. Puis, son mystérieux apprentissage étant achevé, soudain les plus insurmontables difficultés s'aplanissent, Dieu conduit visiblement son envoyé. Sans aucune suspension des lois de notre planète, et sans qu'aucun signe éclate dans les airs, d'heureuses coïncidences se succèdent sur la terre et la mer d'une façon si merveilleuse, que le miracle des faits remplace le fait du miracle.

La plus vaste opération du génie humain s'est accomplie par un homme assez instruit pour la concevoir, assez ferme pour l'entreprendre, mais qui, toutefois,

n'aurait pu, sans une assistance surnaturelle, triompher d'obstacles absolument insurmontables. Il ne tenait du savoir humain que l'indispensable, les premiers rudiments. Le Verbe divin lui donna le surplus. Et peut-être fallait-il que le Révélateur du Globe ne fût pas un cosmographe officiel, un savant reconnu, afin que dans son orgueil la science ne pût s'attribuer cette Découverte, et en contester le bienfait à la Providence.

L'Ecole rationaliste ne voit dans cet événement que le succès d'une méditation profonde, secondé de l'expérience nautique, jointe à une grande fermeté de caractère. Mais tous les anciens historiographes d'Espagne y ont reconnu l'intervention d'une puissance supérieure à l'humanité.

III

Nous ne résumerons pas ici la vie de Christophe Colomb. Notre livre L'AMBASSADEUR DE DIEU ET LE PAPE PIE IX a mis suffisamment en lumière sa prédestination, sa vocation extraordinaire, son noviciat, sa probation, ses trois AMBASSADES. Nous avons prouvé qu'à l'expiration de son divin Mandat, les dons de prophétie et de miracle s'étaient ajoutés aux grâces déjà reçues, comme pour confirmer le caractère surnaturel de sa mission. D'ailleurs les innombrables miracles qu'il a obtenus, après sa mort,

attestent combien ce grand Serviteur de Dieu est resté agréable au souverain Maître.

Pour les preuves de ses vertus héroïques et de ses dons surhumains, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à notre ouvrage, au sujet duquel la publication la plus autorisée du catholicisme, l'éminente *Civiltà Cattolica*, après avoir signalé l'importance d'un livre qui démontre irréfragablement l'intervention de la Providence dans la plus grande impulsion intellectuelle de l'humanité, depuis l'Incarnation, ajoute — : « Quiconque parcourra, même superficiellement, l'exposé de cette enquête sur l'héroïsme chrétien de Colomb, devra, s'il a une étincelle de foi catholique, rester dans l'admiration devant tant de vertu, et se dire en lui-même : Christophe Colomb fut un grand homme de Dieu, un Saint (1) ! »

Vainement, les rationalistes cherchent-ils à voir dans le navigateur génois la personnification de son époque, et du progrès qu'elle amenait forcément. Le Serviteur de Dieu a démenti, d'avance, cette mesquine interprétation de son ministère. Sa vie le déclare Messager de la Providence. La grandeur de son projet était en exact rapport avec le saint désir qui l'inspira. Le Héros apostolique demeura fort contre le monde, parce que ni les curiosités de l'esprit ni l'ambition terrestre ne l'excitaient à découvrir. Son entreprise étant un acte principalement religieux, sa découverte fut la récompense de sa Foi. Il ne s'était

(1) La *Civiltà Cattolica*, n° du 18 septembre 1875

point confié à la science, mais au Maître qui l'avait appelé dès qu'il eut atteint l'âge propre à ses desseins... Qu'on nous permette d'insister sur ce détail : Pendant qu'il méditait les moyens de racheter le Saint-Sépulcre, et se demandait où trouver les trésors nécessaires, l'idée de terres inconnues au delà des mers s'offrit à son esprit, d'une façon vague et confuse d'abord, mais que la Très-Sainte Trinité fixa d'une manière précise, dans son entendement, et qu'elle rendit ensuite de plus en plus lucide, lui montrant qu'il pourrait atteindre ces contrées, s'il naviguait résolûment à l'Ouest. Une telle possibilité ne se présenta pas soudain comme une image dans le miroir de sa réflexion ; mais s'y dessina progressivement, sous l'élaboration de sa pensée ; car il fallait que le travail de l'esprit méritât l'aide de la Grâce. Le surnaturel entre dans sa vie, se mêle à ses actes et devient fréquemment ostensible au milieu de sa triple fonction de découvreur, d'administrateur et de missionnaire. Les mathématiques, le compas, les planisphères lui furent d'un faible secours. Il en convient. L'illumination de son esprit descendit d'En-Haut. Le Verbe Créateur dont il admirait si ardemment les œuvres lui ouvrit les yeux, d'une manière presque palpable. Et le Verbe Rédempteur lui montra sa route, par un chemin jusque-là redouté, à travers l'immensité de l'Ouest et les horreurs de la *Mer Ténébreuse*.

L'importance de son Ambassade était si clairement pressentie du Révélateur de l'autre hémisphère ; il comprenait si bien quelle grâce lui faisait « Dieu Éternel Tout-Puissant, » qu'il tenait pour très-obligés envers lui-même

les Capitaines appelés à l'HONNEUR de l'accompagner dans une telle entreprise, et l'inscrivait sur son journal (1).

Du sein de l'Atlantique, il confirmait le but sacré de son expédition, et rappelait aux Rois qu'il était venu à eux, « envoyé en Ambassade » par sa Haute Majesté.

Après son second voyage, durant lequel les miracles sur mer et sur terre s'étaient multipliés, quand en sa qualité de Vice-Roi des Indes et de grand Amiral de l'Océan il fonde un Majorat, la première ligne de cet acte solennel est un public hommage à la Très-Sainte Trinité qui lui avait inspiré l'idée de son entreprise. Il le dit en propres termes.

Lorsqu'à la fin de sa divine Ambassade, on le transporte destitué et enchaîné en Espagne, il rappelle encore, dans une lettre, destinée aux grands du royaume, que ce fut « Notre Rédempteur » qui lui montra sa route.

Enfin, dans son dernier Codicille, il déclare que, « par la volonté de Dieu Notre-Seigneur, » il a donné les Indes au Roi et à la Reine, » et tous les anciens historiens espagnols ont vu, dans le privilége accordé à leur nation, une récompense de sa piété.

Quiconque voudra dissiper jusqu'au moindre doute sur

(1) « No mirando la honra quel Almirante les habia hecho y dado. » — *Journal de Colomb*, mardi 8 janvier 1493.

le caractère exclusivement religieux de l'entreprise de Colomb, n'aura qu'à lire la lettre qu'entre deux tempêtes, par le travers des Canaries, il écrivit au grand trésorier Raphaël Sanchez, lui annonçant sa découverte — « ... Ce n'est pas à mon mérite qu'est due cette grande et vaste entreprise, elle est due à la sainte foi catholique, à la piété et à la religion de nos monarques. Car le Seigneur a accordé aux hommes ce que l'intelligence humaine ne pouvait ni concevoir ni atteindre..... En conséquence, que le Roi, la Reine, les princes et leurs royaumes très-heureux, de concert avec la chrétienté, rendent grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui nous a accordé une telle victoire et de si grands succès; qu'on fasse des processions, qu'on célèbre des fêtes solennelles, que les temples se parent de rameaux et de fleurs..... (1). »

Comment donc, tandis que, dans tout le cours de sa carrière, le donateur du Nouveau Monde déclare n'avoir été que l'instrument d'une volonté supérieure, les rationalistes osent-ils soutenir que la Découverte fut la conquête de la science? Ne sommes-nous pas en droit d'affirmer, au contraire, qu'elle fut le couronnement de la Foi par la Grâce?

Nous maintenons, en face de la philosophie incrédule et des calomniateurs génois, que la Découverte du Nou-

(1) *Epistola Cristoferi Colomb* (cui ætas nostra multum debet : de insulis in mari indico nuper inventis, etc.) ad magnificum dom. Raphaelem sanxis, etc., quam nobilis ac litteratus vir Aliander de Cosco, ab Hispano ydeomate in latinum convertit. Romæ, 1493.

veau Monde a été directement l'action du génie chrétien et la récompense de la Foi catholique. Cette prodigieuse conception inspirée par la Providence, conduite par sa miséricorde, n'a été que l'exécution des desseins impénétrables de la divine Sagesse. Comme de cet accroissement terrestre devaient résulter, à la fois, l'abolition du règne de Satan dans la partie inconnue du Globe, l'élargissement de la pensée, l'extension de l'Evangile, Dieu permit que, d'avance, le pieux Innocent VIII, surnommé le Prince de la Paix, bénît l'entreprise qu'avait projetée son compatriote. Et pendant que les savants réunis à Salamanque traitaient de rêveries les idées de Colomb, un bibliothécaire du Pape montrait sur une mappemonde l'indication d'une terre, sans nom, dans les espaces de l'Atlantique (1).

Logiquement la Découverte, cette vaste opération du Salut, semble n'avoir dû être confiée qu'à un Saint.

Colomb appartient bien plus décidément à l'Eglise qu'à la marine. Il vécut plutôt en religieux qu'en laïque. Il fut le Légat naturel du Saint-Siége dans les régions inconnues où il proclamait la Rédemption. Homme de l'Eglise, sinon d'Eglise, envoyé pour l'Église, il tint de l'Eglise et par l'Eglise uniquement les moyens de porter la Croix dans le Nouveau Monde. Le chef de la chrétienté lui décerna officiellement les seuls éloges publics que, de son vivant, ait reçus le Révélateur du Globe ; et même avant sa

(1) Déposition des témoins dans le onzième et le douzième interrogatoire de l'enquête ouverte par le Fiscal. — Pleyto, *Probanzas del Fiscal*, Pregunta XI y XII.

découverte du Nouveau Continent, le Souverain Pontife, dans sa Bulle du 4 mai 1493, le déclarait fait pour une si grande entreprise : *Ac tanto negotio aptum.*

L'Eternel avait revêtu de grandeur son messager. La grandeur lui fut donnée pour insigne de son impérissable mission. Il portait dans son nom la marque de son principat universel; et nous dirons de lui comme l'Écriture, de Josué : «Il fut grand selon le nom qu'il portait. » La poésie et la légende couronnent son front, en attendant que s'y ajoute solennellement le nimbe de la Sainteté. Cette Sainteté paraît nécessaire. Elle doit compléter la grandeur de celui que, suivant l'expression de saint Augustin parlant de saint Irénée, nous appellerons « un homme de Dieu antique (1). »

Oui, le Révélateur du Globe, le suprême admirateur de la Création, le précurseur de l'Évangile, au delà des mers, fut en réalité « un grand homme de Dieu antique. » Bien qu'ayant été envoyé pendant le réveil des lettres, et l'essor de l'imprimerie en pleine lumière de la publicité, il reste enveloppé des mystérieuses nébulosités du mythe et environné du prestige des siècles. Sa triple grandeur était trop haute, trop vaste et trop glorieuse pour que son vrai caractère fût saisi tout d'abord. On ne pouvait reconnaître la sublimité de son rôle que par celle de son œuvre ; celle de son œuvre, que par l'infinité

(1) « Antiquum hominem Dei. » — S. August. *Contra Julianum*, cap. I, 2.

de ses résultats. Or, trois cents ans y avaient à peine suffi.

Puis, quand approche l'heure où il devient utile de dévoiler le caractère ésotérique de ce Messager providentiel, Dieu, qui l'avait choisi pour nous révéler le nouvel hémisphère, voulant le révéler lui-même à son Eglise, envoie l'homme qu'il destine à la gouverner un jour, contempler cette autre moitié de la Terre que n'avait jamais aperçue aucun des successeurs du Prince des apôtres. En lui faisant connaître les magnificences de la nature équinoxiale, les beautés du ciel austral, les splendeurs et les périls des deux Océans, le Christ préparait ainsi son futur Vicaire à comprendre combien une surnaturelle assistance fut absolument nécessaire au chrétien qui, le premier affrontant les terreurs de la *Mer Ténébreuse*, alla planter la croix sur ces lointains rivages.

Aussi lorsque, sous les souffles de la Révolution, de terribles flots eurent assailli la barque de saint Pierre, à peine revenu de son exil de Gaëte, et rétabli sur le trône pontifical, Pie IX ordonnait-il de composer une histoire complète du navigateur dont la foi ouvrit à l'Évangile la partie ignorée du Globe. Écrire la vie de cet homme apostolique, jusque-là méconnu, c'était rendre à l'Église une renommée qui sera son éternel honneur. Voilà pourquoi notre illustre ami, le Père Ventura de Raulica, en annonçant au clergé italien notre histoire de ce Héros, publiait un manifeste sous ce titre expressif :

CHRISTOPHE COLOMB RESTITUÉ A L'ÉGLISE.

L'auguste sollicitude du Vicaire de Jésus-Christ, en ordonnant d'écrire l'histoire de ce « grand homme de Dieu antique, » a rendu un double service à l'Église et au monde. La prévoyante initiative de Pie IX devait avoir pour complément un acte de justice. Ceux qui savent lire et comprendre l'avaient ainsi préjugé. Il y a vingt ans, un écrivain dont la supériorité d'esprit s'accompagne toujours d'une grande finesse de pénétration, fidèlement servie par une piquante originalité de style, M. Barbey d'Aurevilly, a porté sur l'histoire de Colomb un regard de profondeur vaticienne. Dès son apparition, il en a mesuré les conséquences et prophétisé la destinée. L'éminent publiciste ne s'est pas borné à dire qu'elle était « un monument élevé à la gloire de l'Église. » Il a nettement déclaré que c'était « une œuvre capitale d'efforts, ET MÊME DE RÉSULTATS (1). » En effet, Christophe Colomb se trouvant enfin connu, le sentiment chrétien devait tôt ou tard se prononcer, et la piété catholique solliciter la récompense qu'elle sent due à cet incomparable Serviteur de Dieu.

Un pressentiment de la justice qui serait rendue par le Saint-Siége à son premier Légat dans le nouveau monde, s'est manifesté en Espagne, particulièrement à Salamanque et à Cadix, aussitôt après la traduction de notre Histoire. Dans son introduction, Don Mariano Cuderias parlait ouvertement, en 1858, des honneurs que recevrait un jour Colomb sur nos autels (2).

(1) « Le *Pays*, journal de l'Empire. — 12 novembre 1856.
(2) « Del elejido de la Providencia, del precursor del Evangelio en el

Depuis l'instant où l'Éminentissime Archevêque de Bordeaux, l'Illustre Cardinal Donnet, considérant quels avantages résulteraient de la Béatification de ce grand serviteur de Dieu, supplia Sa Sainteté de vouloir bien autoriser l'introduction de sa Cause par voie exceptionnelle, en tous lieux, le sentiment général des catholiques n'a fait qu'appuyer cette demande.

On sait que, pendant le Concile du Vatican, il fut question de proposer publiquement l'introduction de cette grande Cause.

Les revers de la France et l'invasion de Rome ne l'ont point fait oublier.

Sur l'invitation de l'Eminentissime Primat d'Aquitaine, nous avons rédigé notre livre L'AMBASSADEUR DE DIEU, où l'on voit que Christophe Colomb a porté la pratique des vertus théologales et des vertus cardinales jusqu'au degré héroïque. On y voit aussi les miracles faits pour lui et les miracles faits par lui, ainsi que les grâces accordées après sa mort (1).

L'importance de cet ouvrage et son opportunité ont été signalées dans deux numéros de la *Civiltà Cattolica*. La magistrale revue, dominant de sa critique les hauteurs d'un tel sujet, débute par ces nobles réflexions que

Nuevo Continente, del bienaventurado, del santo, y que tal vez un dia venerara la Iglesia en los altares. »

(1) L'AMBASSADEUR DE DIEU ET LE PAPE PIE IX. — Magnifique in-8°, chez E. Plon, rue Garancière.

nous recommandons aux méditations de tout penseur chrétien.

« Le réveil et la restauration catholique de la mémoire de Christophe Colomb, dont, après plus de trois siècles d'oubli ou de dénigrement, notre époque est aujourd'hui témoin, reste un fait digne de remarque pour tous ceux qui croient en une Providence supérieure, laquelle règle les destinées du christianisme et perpétue sur la terre les preuves de sa divinité.

« Précisément dans un temps où une science délirante, sous prétexte de *Progrès*, s'étudie à retourner contre Dieu les plus étonnants bienfaits de sa bonté, et à mettre en opposition le Créateur avec le Rédempteur, la nature avec la Grâce, la raison avec la Foi, répudiant par un fol orgueil tout ce qui est du surnaturel, dans ce temps même le Seigneur a permis qu'à la chrétienté tout entière fût révélée, dans sa plénitude, la vie surnaturelle de cet homme à qui l'époque moderne doit le meilleur de ses progrès dans toutes les parties des sciences humaines, et qu'on apprît que l'œuvre prodigieuse par lui conduite, à savoir la Découverte d'un nouveau monde, fut le pur effet de sa foi et de son zèle pour la gloire de Jésus-Christ et l'extension de son Église.

« Qui, dans cette évolution des choses et des temps, n'entrevoit la main providentielle de Dieu, qui passe sur l'orbe terrestre et, comme en se jouant, humilie la superbe arrogance de ceux qui le renient?

« Cette pensée, accompagnée d'une vive admiration de la Providence du Seigneur, est née en notre âme et s'y est fortement imprimée, à mesure que nous avancions dans la lecture du gros et beau volume, récemment publié par le célèbre historiographe de Christophe Colomb, le comte Roselly de Lorgues, afin de montrer que son Héros fut un homme non moins extraordinaire par les entreprises qu'il exécuta, au profit du genre humain, que par les vertus chrétiennes et le parfait accomplissement des desseins de Dieu, qui l'avait constitué son AMBASSADEUR près de l'hémisphère inconnu de notre Globe. Partant de là, l'auteur disserte et conclut à ce que la Cause de sa canonisation soit introduite par la bienveillance du Saint-Siége, en suivant la seule voie possible, qui est une exception aux règles ordinaires.

« Quel que puisse être le résultat de cette Postulation, qu'ont favorablement accueillie de doctes personnages, faisant autorité dans la hiérarchie ecclésiastique, nous tenons pour certain que sa présentation avec son exposé si lucide de faits miraculeux et authentiques, qui sera suivie d'autres preuves, est déjà un événement de singulière importance; un événement qui, dans l'ordre providentiel, ne demeurera point stérile et ne sera point privé de bons et salutaires fruits (1). »

A la suite d'un second article, franchement intitulé : SAINTETÉ DE CHRISTOPHE COLOMB, la presse catholique d'Italie joignit de chaleureuses adhésions aux vœux de la

(1) La *Civiltà Catholica*, 4 septembre 1875.

Civilta Cattolica. Ce fut alors que l'opposition satanique dont nous avons parlé surgit à Gênes, se dirigeant sur Rome, cherchant des appuis en différents points de la Péninsule, et ourdissant des intrigues qu'elle n'a plus discontinuées.

Que le père du mensonge, Satan le calomniateur, ayant opéré contre le Révélateur du Globe durant toute sa vie, recommence, contre sa Béatification, ses ténébreux agissements, ceci nous paraît d'une logique infernalement irréprochable. Mais qu'un Génois, un prêtre ait consenti à lui servir d'avocat, c'est ce qui révolte l'esprit, indigne l'âme, et oppresse douloureusement le cœur de tout vrai catholique.

CHAPITRE ONZIÈME

Influence du Pontificat de Pie IX sur la renommée de Christophe Colomb. — Sa négation par le chanoine calomniateur du Héros. — Son affirmation par les Américains et des évêques de toutes les nations — Effets de cette influence en Italie et à Gênes particulièrement. — But de l'opposition faite à la cause du Serviteur de Dieu. — Devoirs pour les Italiens de s'unir aux sympathies religieuses de la France. — Droit et devoir de la France à l'égard de cette cause exceptionnelle.

I

Ceux qui ne veulent pas de la Sainteté de Colomb, et se passent de lui pour la Découverte, contestent que le Pape Pie IX soit allé dans le Nouveau Monde. Ils nient radicalement l'influence du Souverain Pontife sur la renommée du Serviteur de Dieu.

M. le chanoine Angelo Sanguineti raille amèrement l'*Unità Cattolica* pour avoir parlé des « mystérieuses attenances » qu'on dirait unir la résurrection de la renommée de Colomb au pontificat du premier Pape qui ait visité le Continent, prix de sa foi. Il nous apprend qu'il ne faut pas

confondre le Pape Pie IX avec l'abbé Mastaï. C'est seulement l'abbé Mastaï qui a mis le pied dans le Nouveau Monde. Quant au Pape, il ne l'a jamais vu. — « L'abbé Mastaï, dit-il, demeura deux ans au Chili, terre que le moindre écolier sait n'avoir jamais été ni touchée ni connue par le Découvreur de l'Amérique. Donc, ni les temps, ni les lieux ne rapprochent les idées de Colomb et de Pie IX; et les attenances mystérieuses s'évaporent proprement dans le mystère (1). » — Niant également l'influence du Pontificat sur les destinées religieuses de l'Amérique, il ne veut pas qu'on la dise terre de l'avenir, et ajoute : « Le Pape Pie IX, comme nous l'avons dit, n'alla jamais en Amérique; et quand l'abbé Mastaï y fut, elle n'était plus la terre de l'avenir, mais du passé et du présent (2). »

Voilà donc la complète négation de tout rapport entre l'Amérique et le Pape Pie IX; entre le Pape Pie IX et Christophe Colomb. Le chanoine demande si on pourrait lui expliquer ces « mystérieuses attenances, » et déclare n'y voir, pour lui, « autre chose qu'une phrase vide de sens. »

Ces mystérieuses attenances ne sont vides ni de sens, ni de réalité pour qui possède le sentiment des choses di-

(1) « Dunque, storicamente parlando nè i tempi, nè i luoghi ravvicinano le idee di Cristoforo Colombo e di Pio IX, e le attinenze svaporano proprio nel mistero. » — SANGUINETI. *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*, page 16.

(2) « Già il Papa Pio IX come abbiamo detto, non fu mai in America, e quando vi fu l'Ab. Mastaï, quella non era più terra dell' avvenire, ma del passato e del presente. » — SANGUINETI. *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*, ibidem.

vines. Ce n'est point à l'archéologie d'expliquer les secrets de l'âme et de découvrir les vues providentielles. Si les mystérieuses attenances pouvaient se résoudre en figures de géométrie, elles cesseraient d'être mystérieuses, et tomberaient sous les lois du monde physique. Mais relevant de l'ordre moral, elles ne se calculent pas en mesures kilométriques comme le câble sous-marin qui réunit l'Europe au nouveau continent. Et cependant la liaison entre le pontificat de Pie IX, la renommée de Colomb, et les Eglises d'Amérique est autrement directe, solide et forte que le faisceau électrique traversant l'Océan. Ces mystérieuses attenances, sensibles quoique indescriptibles, échappant au compas et à l'analyse, tout comme les fluides impondérables que pourtant ne nient point les académiciens, ces attenances, que nous appellerions volontiers providentielles, frappent l'observateur intelligent. Toutefois pour les saisir, il ne faut pas répudier d'abord le sentiment, le croire une petitesse, et se défaire ainsi de ce qu'il y a de meilleur dans l'homme; car pas plus en religion qu'en chimie, les affinités ne se forment de négation.

Ces mystérieux rapports sont attestés par la statistique des âmes, par des œuvres d'art et de littérature, monuments de la pensée. Seulement aux Etats-Unis, où, pendant la jeunesse de celui qui devait s'appeler Pie IX, on comptait à grand'peine *soixante mille* catholiques, la trentième année de son pontificat en trouve plus de SIX MILLIONS!

La fructification du catholicisme ne se borne point à l'Amérique du Nord. Dans toute l'étendue de ce nouveau continent elle a nécessité la création de nouveaux diocèses.

Simultanément, et d'après cette heureuse progression, la gloire de Christophe Colomb, méconnue jusqu'au pontificat de Pie IX, surgissant depuis lors des ombres du silence, tel qu'un astre nouveau, étend maintenant ses rayons sur cette vaste partie de la Terre.

Pour la foi, objets d'admiration et de pieux pressentiments, ces rapports mystérieux frappent les yeux de l'âme. L'Avocat du Diable a beau les nier. On s'en entretenait à Rome et en Amérique, bien avant que la presse catholique les eût signalés. Ils sont célébrés avec une grande beauté de style dans l'admirable lettre qu'adressa, il y a dix ans, au Saint-Père, l'éminentissime Primat d'Aquitaine, Mgr le cardinal Donnet, pour solliciter l'introduction de cette Cause par voie exceptionnelle.—«Très-Saint-Père, disait cet illustre Prince de l'Eglise, depuis la fondation du Siége Apostolique, aucun Pape avant votre Béatitude n'avait franchi l'Océan. Jadis attaché à une lointaine Nonciature, Vous avez mesuré dans sa longueur l'immensité de l'Atlantique. Vous avez affronté les formidables intempéries du cap Horn, et pénétré dans les incommensurables espaces du Pacifique. On dirait qu'un dessein particulier d'en haut Vous préparait, par cette navigation au delà des contrées équinoxiales, à mieux comprendre la grandeur de la Découverte, et les épiques travaux du Héros chré-

tien chargé de l'accomplir. Ce voyage, qui forme un épisode mémorable dans Votre vie, ne le sera pas moins dans les Annales du Pontificat; parce qu'il a eu pour conséquence une restitution capitale faite simultanément à l'histoire et à l'Eglise (1). »

Tous les Archevêques et Evêques, qui firent adhésion à la lettre de l'Eminentissime Cardinal, étaient également frappés du rapport qu'on dirait exister entre le voyage du Pape dans le Nouveau Monde, et la résurrection du nom de son Révélateur.

En 1870, les vénérables membres du Concile, empressés à signer la Postulation pour l'introduction de la Cause, avouaient cette sorte de prédestination, et déclaraient que le Pape Pie IX était le premier, d'entre les successeurs de saint Pierre, qui, après plus de trois siècles, depuis la Découverte, certainement, par un conseil de la divine Sagesse, eût traversé l'Atlantique, et parcouru une grande partie de l'Amérique, comme afin de mieux juger par ses

(1) Pour nos amis d'Italie, nous extrayons ce passage de la traduction qui fut faite en 1866, de cette lettre si remarquable. — « Santissimo Padre, dalla fondazione della Sede Apostolica, verun Papa, avanti Vostra Beatitudine, non avea valicato l'Oceano. Altre volte, attaccato a lontana Nunziatura, Voi, nella sua lunghezza, l'immensità dell' Atlantico, misuraste; Voi, le formidabil' intemperie del Capo Horn, affrontaste; e negli spazï incommensurabili del Pacifico, Voi, penetraste. Si direbbe che un particolare disegno, dall' Alto, Vi preparava, con quella navigazione al di là delle contrad' equinoziali, a meglio comprendere la grandezza della Scoperta, e l'Epiche fatiche dell' Eroe Cristiano incaricato per compirlo. Questo viaggio memorabile nella Vostra vita, no lo sarà meno negli annali del Pontificato, perchè egli ebbe per conseguenza un ritorno capitale, simultaneamente fatto alla Storia, ed alla Chiesa. »

yeux la grandeur de l'entreprise, et combien les secours de la Grâce avaient été nécessaires au chrétien qui entreprit une œuvre aussi ardue pour l'extension de l'Eglise catholique et le salut des âmes (1).

Quelques Evêques américains ont, les premiers, remarqué les influences mystérieuses du Pontificat de Pie IX sur le progrès religieux et sur la résurrection du nom de Colomb dans leur pays.

Il y a deux ans, les premiers pèlerins qui soient encore venus d'Amérique à Rome, disaient à Sa Sainteté en audience publique : « Très-Saint-Père, ne vous étonnez pas de l'amour des Américains, Vous, le premier, le seul Pape dont le pied sacré ait foulé le sol de leur continent, où la religion s'est propagée d'une manière miraculeuse (2). »

Gênes elle-même a constaté le voyage du Pape dans le

(1) « Nunc vero, post tria et amplius sæcula ab novo orbe reperto, singulari prorsus divinæ sapientiæ consilio effectum est, ut tu, Beati-sime Pater, prædictam Apostolicam Sedem conscenderes, primus videlicet inter Beati Petri successores, qui Atlanticum Oceanum olim transieris, magnamque Americæ partem lustraveris, sicque propriis veluti oculis metiri potueris maximum laborem ac molestiarum molem ab eo perlatam, qui cæteris audacissimum iter aperuit, ac melius perspicere quot quantisque divinæ gratiæ auxiliis christianum ejus pectus roborari debuerit, ut tam arduum opus, ad catholicæ Ecclesiæ diffusionem, ac tot animarum salutem perficeret. » — *Extrait de la* Postulation *rédigée pendant le Concile du Vatican à Rome, à Sainte-Marie-sur-Minerve.*

(2) L'Univers, 13 juin 1874.

Nouveau Monde. Une inscription, que M. le chanoine n'a pu manquer de voir dans un séminaire, de lui parfaitement connu, en perpétue le souvenir.

Après de pareils témoignages, notre plume ne se fatiguera pas à combattre les opiniâtres négations de l'Avocat du Diable. Libre à lui de nier le voyage de Pie IX en Amérique, et de railler ces « mystérieuses attenances. » Par le sens de la piété, les catholiques les reconnaissent, les admirent; en sont touchés et édifiés; ceci suffit à notre Cause.

Lorsque le saint Prêtre que Dieu destinait à gouverner un jour son Eglise, dans le plus difficile des temps, se rendit au Chili, en traversant une grande partie de l'Amérique méridionale, le nom de Christophe Colomb ne se lisait sur aucune pierre du Nouveau Continent. De l'un à l'autre pôle on aurait vainement cherché, dans cette immense terre, une inscription en l'honneur de celui qui la découvrit. Et quand, à son retour en Europe, le futur Pape Pie IX aborda Gênes, dans l'été de 1825, personne assurément ne s'y doutait que Christophe Colomb avait été un grand Serviteur de Dieu. Grâce à Spotorno et à ses disciples, « les curieuses hardiesses de la critique érudite, » devançant d'Avezac, l'avaient complétement rendu méconnaissable. D'ailleurs, le public ne songeait nullement à lui; beaucoup de Génois ignoraient qu'il fût né dans leurs murs. La plupart des Liguriens le croyaient encore natif de Cogoletto.

L'année 1841 vit poindre l'aurore de la réhabilitation du Héros apostolique.

Le jour même où l'Archevêque-Evêque d'Imola entra dans le Sacré-Collége, nous prenions la plume ; et, comme déjà sous ses auspices, nous commencions à préparer notre livre : LA CROIX DANS LES DEUX MONDES, renfermant la première esquisse de la noble et sainte figure que nous devions être appelé à l'honneur de sculpter plus tard. Les réimpressions de cet ouvrage, ses traductions en diverses langues, les emprunts que lui firent quelques écrivains catholiques répandirent dans la Société une idée moins inexacte du grand navigateur. Un Prince véritablement chrétien, le roi Charles-Albert, s'étonnant alors de l'insouciance des Génois envers ce Héros, ordonna une allocation de cinquante mille livres de Piémont pour lui ériger un monument dans sa ville natale. Loin d'être sensible à cette marque d'intérêt, le Conseil Décurional parut froissé de la royale initiative. L'orgueil civique y reconnut un reproche tacite, et s'en offensa. On dut parlementer avant d'arriver au projet d'une souscription générale à laquelle voulut participer notre ministère de l'Instruction publique.

Le 16 juin 1846, jour à jamais béni, le Cardinal Jean-Marie des comtes Mastaï-Ferretti était élevé au trône pontifical sous le nom de Pie IX. Et depuis le couronnement de ce grand Pape, les peuples chrétiens n'ont plus cessé de se préoccuper de Christophe Colomb.

Voilà un fait constant, indubitable, visible à tous.

Notre livre l'AMBASSADEUR DE DIEU a classé année par année les monuments, les œuvres d'art ou d'histoire érigés à la gloire de Colomb en diverses contrées. Rappelons seulement ici que la mystérieuse influence du règne de Pie IX sur sa renommée, si audacieusement niée par l'Avocat de Satan, s'est fait sentir aussi en Italie, et jusqu'à Gênes, ancien foyer des calomniateurs du Serviteur de Dieu.

Dans l'année même de l'intronisation du nouveau Pontife, un Génois, Lorenzo Costa, publie son célèbre poème : *Christophe Colomb;* — Don Luigi Grillo, aumônier de la marine sarde, imprime l'histoire des Liguriens illustres; — l'abbé Gavoti écrit l'éloge de Colomb; — Vicenzo Conti reprend le débat relatif au lieu de naissance de ce Héros; — Constantin Reta publie sa *vie de Christophe Colomb.* — Un véritable érudit, M. le commandeur Canale, rédige une histoire de Christophe Colomb.

Ensuite, successivement, une des illustrations de l'Ordre séraphique, le très-docte franciscain Mgr Fannia da Rignano, maintenant évêque de Potenza et Marsico, fait imprimer à Rome de savantes remarques sur Christophe Colomb. — Un des plus nobles Génois, le vertueux marquis Antoine Brignole-Sales, commande à son compatriote le sculpteur Raggi un groupe représentant Christophe Colomb. — Le gouvernement du Pérou commande au Génois Salvatore Revelli une statue colossale de Christophe Colomb; — un Ligurien distingué, Mgr Stefano Rossi, imprime, à Rome, une mono-

graphie sur la transportation de Christophe Colomb. — Notre ami, toujours regretté, le Comte Tullio Dandolo, publie *les Siècles de Dante et de Colomb*. — Mgr Luigi Colombo, des comtes de Cuccaro, écrit son livre : *Patrie et biographie du Grand Amiral*. A Rome, le Doyen du Sacré-Collége et vingt-quatre Cardinaux témoignent de leur intérêt pour la réhabilitation historique de Christophe Colomb.

Le savant archevêque de Gênes, Mgr Andrea Charvaz, à l'occasion de l'inauguration de la voie ferrée qui relie Gênes à Turin, fait devant le Roi, la Cour, le Corps diplomatique et une immense affluence d'étrangers, l'éloge du saint navigateur. — Le Père Ventura de Raulica parle de Christophe Colomb dans son célèbre ouvrage, *la Femme Catholique*. — Notre Histoire de Christophe Colomb, éditée à Paris, est tout aussitôt traduite à Milan ; —le jeune poète Contini publie une poésie en l'honneur de Colomb ; —à Gênes, l'abbé Angelo Sanguineti lance contre nous son premier pamphlet. — La *Civiltà Cattolica* défend l'historien de Christophe Colomb. — Le Révérendissime Père Isnardi, ancien général des Ecoles pies, possesseur à Savone d'une pièce de terre qui appartint au père de Christophe Colomb, nous annonce qu'il y élèvera un cippe de marbre, avec inscription commémorative; — à Turin, le professeur Jean-Baptiste Torre compose son *Histoire populaire de Christophe Colomb*. — Ascoli édite un livre du Père franciscain Agostino d'Osimo sur la coopération du Père Juan Perez de Marchena à l'entreprise de Colomb ; — à Plaisance, paraît sans nom d'auteur un nouvel ou-

vrage concernant *la véritable patrie de Christophe Colomb;* — l'éminent historiographe de l'Ordre franciscain, le Révérendissime P. Marcellino da Civezza, dans son *Histoire universelle des missions franciscaines*, met hautement en lumière les vertus de Christophe Colomb.

Les réimpressions et les traductions de l'histoire écrite par ordre du Souverain Pontife modifient l'idée que l'on s'était faite de Christophe Colomb, d'après les écrivains rationalistes et les abréviateurs protestants. A Gênes même on commence à douter de l'infaillibilité de Spotorno. — Le Directeur du *Giornale degli Studiosi* reconnaît, un des premiers, l'erreur de son maître et soutient la légitimité des rapports de Colomb avec Béatrix Enriquez. — Puis M. le Commandeur Bruzzo avoue que son maître Jean-Baptiste Spotorno, si méritant d'ailleurs, s'est complétement trompé sur ce point. — M. Antonio Dondero publie une savante dissertation en faveur du mariage de Colomb; — à Florence, on édite la traduction d'une nouvelle histoire du Héros, — Le professeur de Ferrari parle à sa manière de Christophe Colomb. — L'abbé Poggi imprime à Turin un excellent poème en l'honneur de Colomb.

Nous ne pourrions, sans ingratitude, oublier ici les deux seuls admirateurs que, pendant plusieurs années, le Serviteur de Dieu ait trouvés à Gênes : l'illustre Métropolitain de la Ligurie, Mgr Andrea Charvaz, et le vénérable Marquis Antoine Brignole-Sales.

Celui-ci, devenu notre ami à l'occasion de Christophe Colomb, eut communication de son histoire avant que nous l'eussions achevée. Il se mit en rapport pour sa traduction avec l'illustre Tullio Dandolo. Dans sa conviction intime, le Révélateur du Globe était un véritable SAINT; et il aimait à l'invoquer. S'il n'eût été sitôt enlevé à notre affection, il aurait certainement proposé à la ville de Gênes d'adresser une supplique au Saint-Père pour l'introduction de cette grande Cause. Dans un sentiment pieux autant que patriotique, le Marquis de Brignole s'est constitué l'exécuteur testamentaire d'une volonté de Colomb, et a fondé, dans sa ville natale, ce séminaire des Missions étrangères que le Messager de l'Eglise avait ordonné d'établir à Hispaniola, pour la conversion des Indiens. D'après la manière dont s'est produite en lui cette noble pensée, on pourrait croire qu'elle a été directement inspirée par l'ancien Ambassadeur de Dieu à l'ancien Ambassadeur du Roi chrétien, Charles-Albert, comme le plus digne parmi ses compatriotes d'accomplir le vœu de sa piété.

S. Exc. Mgr Andrea Charvaz a eu la gloire de proclamer le premier, en Italie, les vertus catholiques du Héros génois. Avant que d'impérieux motifs de santé l'obligeassent à donner, définitivement, une démission plusieurs fois proposée, et toujours refusée du Saint-Siége, il prévoyait l'inévitable nécessité de sa retraite; et voulut rendre un nouveau service au clergé qu'il avait éclairé de ses lumières, aux fidèles qu'avaient édifiés ses exemples, en

sollicitant du Souverain Pontife l'introduction de la Cause de Christophe Colomb.

Le Vénéré Mgr Charvaz avait naturellement en lui le sentiment des grandes choses. Ce n'est point sous sa digne administration qu'un Réviseur ecclésiastique aurait fait impunément du sceau archiépiscopal un passeport à un pamphlet offensant l'histoire, les convenances hiérarchiques, l'intérêt du catholicisme et le respect dû à l'auguste personne du Vicaire de Jésus-Christ. Cet illustre Métropolitain n'était pas de ceux qui subordonnent les grandes questions à d'étroites considérations locales. Il savait juger par lui-même. Sa compréhension des intérêts généraux, sa prudence, son élévation de caractère, le maintenaient au-dessus des petits manéges de coterie. Aussi sa lettre à Sa Sainteté, sollicitant l'introduction de la Cause de Christophe Colomb, a-t-elle été traduite en plusieurs langues, réimprimée plusieurs fois, justement appréciée des princes de l'Église, louée par les principaux organes religieux et applaudie des Catholiques dans les Deux Mondes. Le nom de Mgr Andrea Charvaz reste désormais lié à la résurrection de la renommée de Colomb. Sa glorieuse primauté dans cette manifestation du sentiment chrétien est déjà recueillie par l'histoire, monument plus durable que le marbre de l'*Acqua Verde*.

Omettant de nombreux témoignages rendus à Colomb en différents lieux de la Péninsule italique, arrivons à l'époque du Concile du Vatican. Pendant que les Pères

s'entretenaient de Christophe Colomb, un littérateur distingué, sénateur du royaume d'Italie, le marquis Tancrède de Riso, osait appeler sur sa Cause la bienveillante attention de Sa Sainteté. — Un Ligurien qui comprend l'honneur de la patrie non moins que celui de l'Église, l'éminent Évêque de Savone, Mgr Cerruti, était le premier signataire italien de la Postulation. — A Gênes, une belle Ode du chevalier Gazzino saluait d'avance la béatification de Colomb. — L'abbé Luigi Grillo, dans sa feuille périodique, parlait ouvertement de sa Sainteté. Ensuite plusieurs journaux s'occupaient aussi du même sujet.

Nous le demandons, même aux ennemis du Serviteur de Dieu : jamais, depuis la Découverte, la gloire de Colomb avait-elle retenti en Italie autant que sous le règne du premier Pape qui ait franchi l'Océan? Le nom de Colomb était-il auparavant familier à Gênes comme on l'y trouve aujourd'hui? Nous avons vu, dans notre jeunesse, des officiers de marine génois qui ne savaient pas que Colomb fût leur compatriote! Généralement on le croyait Ligurien, mais sans être véritablement fixé sur son lieu de naissance.

Malgré les inquiétudes de l'Europe et l'élévation de l'empire germanique, menace permanente pour le catholicisme, Christophe Colomb n'est pas oublié. Son nom revient souvent à la pensée des peuples. — En 1874, le *Contemporain de Naples* reparlait des avantages de sa Béatification (1). L'année suivante, à l'occasion de notre

(1) « Ognuno vede di quanta importanza sarebbe la Beatificazione di

livre : l'AMBASSADEUR DE DIEU, l'*Unità Cattolica* publiait deux très-remarquables articles sur les mystérieuses conséquences du voyage de Pie IX en Amérique, et la résurrection du nom de Colomb (1). — La magistrale autorité de la *Civiltà Cattolica* vint donner son précieux appui à l'ouvrage que nous avions eu l'honneur de présenter à Sa Sainteté, en audience particulière. On sait avec quelle spontanéité la presse catholique s'unit aux conclusions de cet éminent recueil, si justement appelé le prince des écrits périodiques.

Nous l'avons dit plus haut ; et nous jugeons utile de le répéter ici : ce fut alors que se déchaîna cette haineuse opposition contre laquelle nous luttons aujourd'hui.

C'est alors aussi que Gênes a paru ressentir cette influence du pontificat de Pie IX, que nient les adversaires de la Sainteté de Colomb. Dans cette superbe ville où la grandeur humaine du Héros était à peine appréciée, maintenant sa sublimité catholique trouve des admirateurs, et sa Sainteté des écrivains qui la soutiennent. Contre les calomniateurs du Serviteur de Dieu s'est levé, le premier, un généreux Ligurien, l'illustre historiographe de l'Ordre franciscain, le Révérendissime Père Marcellino da Civezza, devenu le soutien de la renommée de Colomb comme autrefois Juan Perez de Marchena le fut de sa personne. Après avoir honoré sa mémoire en

Cristoforo Colombo. » — *Il Contemporaneo di Napoli*, 28 febbrajo 1874.
(1) L'*Unità Cattolica*, martedì 20 aprile 1876.

chaire par la parole, il l'a glorifiée par l'érudition à Florence, à Turin, à Gênes et à Paris. C'est au prix de ses forces et de sa santé, en réprimant le sommeil, ce besoin si impérieux de notre nature, que le savant religieux a pu donner à ses compatriotes notre livre L'AMBASSADEUR DE DIEU, traduit dans leur langue, avec son beau style profondément italien, dont aujourd'hui bien peu possèdent encore le secret. En outre, il a enrichi sa traduction d'additions non moins savantes qu'importantes.

Nous sommes heureux de signaler aux sympathies de tout catholique, et à la reconnaissance particulière des Liguriens, l'honorable directeur du PENSIERO CATTOLICO, Don Antonio Marcone, auteur d'ouvrages fort estimés et vaillant défenseur de la grande Cause. Son dévouement mérite d'autant plus, que la difficulté de sa situation est extrême. Résistant aux insinuations captieuses, alliant la force à la prudence, il lutte quotidiennement et sans faiblir, affronte les sourdes colères, les rancunes secrètes, ainsi que l'hostilité ouverte des ennemis du Serviteur de Dieu. Nous adressons à Don Antonio Marcone les remerciements de nos amis, et nos félicitations cordiales. Il donne à ses compatriotes un généreux exemple, que ne saurait oublier l'histoire future de la Ligurie.

Nous ne séparerons point de sa vaillance un jeune écrivain plein de courage qui, avec le plus noble civisme, combat, visière levée, les calomniateurs déclarés et les détracteurs pseudonymes. M. Isidoro Marchini a.

dans sa publication mensuelle, *Conversazioni Giovanili*, intrépidement soutenu la Cause. Indépendamment de ces généreux champions de la vérité, Gênes compte aujourd'hui de nombreux et sincères admirateurs du Héros apostolique. En attendant que nous ayons le plaisir de faire connaître leurs noms au public français, nous aimons à citer ici un poète de renom, écrivain distingué, membre d'une des académies les plus éminentes d'Italie, l'aimable et docte M. Antonio Pitto ; M. l'abbé François Poggi, auteur d'un beau poème sur Colomb, M. le docteur Arduino, M. le professeur Dominique Devoto, qui vient de publier une belle ode latine sur la trentième année du Pontificat de Pie IX; M. da Passano, inspecteur de l'instruction; M. Paul Giglini, le chevalier Pietro Giuria, le chevalier Gazzino, M. l'avocat Enrico Lorenzo Peirano, homme plein de talent, de savoir et de distinction, très-méritant à tous égards.

C'est avec un religieux enthousiasme et des transports de pieuse allégresse que l'élite de la population de Gênes verrait l'Église ajouter, à la gloire incomparable de Christophe Colomb, la surhumaine grandeur de la Sainteté. Jusqu'à ce jour, parmi ceux qui tiennent pour Saint le Révélateur du Globe, pas un seul n'a méconnu l'influence du Pontificat de Pie IX sur sa renommée. Aucun d'eux n'a nié les « mystérieuses attenances. » Il est doux à la piété des fidèles d'avoir cette nouvelle obligation au grand Pape, pour la mémoire duquel la postérité ne trouvera pas, dans nos langues, d'éloges suffisamment expressifs.

Résumons-nous, et concluons.

Une inqualifiable opposition s'est formée à Gênes contre la Cause du Serviteur de Dieu, Christophe Colomb. Aujourd'hui, embarrassée et presque honteuse de son incivisme, devant la réprobation du sentiment public, l'opposition essaie de se nier elle-même, afin de dérober ce qu'offre d'odieux son audace.

Maintenant que le mal est fait, que l'effet de la calomnie est produit, M. Angelo Sanguineti et ses amis, les ennemis de la grandeur de Colomb, cherchent à détourner de leur personne l'indignation qu'excite, dans tous les cœurs, cette opposition non moins antichrétienne qu'antipatriotique. Ils voudraient lui donner les airs d'un pacifique débat d'académie. Mais qui espèrent-ils tromper? Il ne s'agit nullement de la discussion d'un texte ou d'un fait controversé, ni d'une dissertation historique quelconque. C'est une opposition ouverte, hardie, calomnieuse, formée contre la plus grande gloire de la patrie et du catholicisme.

Quel est son but? que prétend-elle? Faire échec à la Postulation, en haine du Postulateur. Ceci résulte clairement du pamphlet, des deux opuscules, des lettres et des agissements de M. le chanoine Angelo Sanguineti. L'Avocat du Diable ne cherche peut-être rien de plus. Son amour-propre ne va pas au delà de cette puérile satisfaction. Mais son client nourrit des visées autrement

profondes et malfaisantes. Il pousse plus avant ses noires espérances.

Satan sait bien quelle place radieuse occupe, pour l'éternité, l'ancien Ambassadeur de Dieu. Il n'ignore pas qu'un jour le Révélateur du Globe sera proclamé par l'Église, inscrit dans ses sacrés diptyques, et honoré sur nos autels. Il sent, en frémissant, son impuissance à l'empêcher; mais il tient à priver de cette nouvelle splendeur le Pontificat de Pie IX. On sait que, pour mieux tromper les justes et les simples, parfois il se transforme en ange de lumière. Aujourd'hui il essaie, au moyen de la calomnie, cachée sous l'habit ecclésiastique et parée d'un diplôme d'académicien, de semer l'inquiétude dans quelques esprits, de porter la suspicion chez d'autres, de produire de l'irrésolution partout; et de créer ainsi de tels retards à l'introduction de la Cause, que la fin de ce Pontificat glorieux entre tous arrive, fatalement, avant que l'Église ait pu se prononcer.

Catholiques, vous êtes avertis.

C'est maintenant à ceux qui vénèrent le Serviteur de Dieu et admirent le Saint Pape Pie IX, de sortir de leur inaction, et de ne plus se borner à former secrètement des souhaits pour le succès de cette Cause; mais d'exprimer tout haut leur sentiment. Aux ténébreuses manœuvres du mensonge, opposons le grand jour de la vérité. Aux témérités de la philosophie rationaliste, répondons par les affirmations péremptoires de l'érudition catholique.

Il appartient à la France, bien qu'on lui conteste le droit de se mêler de cette Cause, de montrer qu'elle est sienne. Fille aînée de l'Église, il entre dans sa glorieuse primauté de promouvoir une Cause sans égale en grandeur et en utilité. Qu'elle maintienne la dignité de son privilége. La première, entre toutes les nations, elle a su reconnaître le Héros évangélique dans le Révélateur du Globe. Ce n'est ni de l'Italie où il naquit, ni de l'Espagne qu'il servit qu'est venue l'initiative de la demande faite en sa faveur au Saint-Siége ; mais uniquement de la France. L'abstention des deux pays les plus directement intéressés à solenniser le Serviteur de Dieu semble ici une reconnaissance implicite de la préséance française. La plupart des fidèles répandus dans les diverses régions des deux hémisphères fondent principalement leur espoir sur le zèle de l'épiscopat français. On pense assez généralement que la réhabilitation historique de Colomb ayant eu lieu par la France, c'est aussi à la France de solliciter sa glorification religieuse. Il paraît, en effet, de toute justice, qu'elle ait la première l'honneur de porter au pied de la Chaire apostolique l'expression du vœu des peuples chrétiens, et confirme ainsi, une fois de plus, cette parole du grand Joseph de Maistre : « La vérité a besoin de la France. »

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER.

Devoir pour la France d'appuyer la cause de Christophe Colomb. — Opposition soulevée à Gênes contre la Béatification. — Le chanoine Angelo Sanguineti, doyen des calomniateurs aujourd'hui vivants du Serviteur de Dieu. — Étrange association d'un chanoine avec les libres penseurs. — Justification de l'histoire du héros chrétien, écrite par ordre du Souverain Pontife. — Véritable motif de l'acharnement du chanoine contre la sainteté de Christophe Colomb..... 1

CHAPITRE DEUXIÈME.

La calomnie suivant fidèlement le Révélateur du Globe dans toute sa carrière. — Indifférence séculaire des Génois à l'égard de Christophe Colomb. — Gênes, foyer de la calomnie. — Ecclésiastiques génois, détracteurs privilégiés de leur immortel compatriote. — Renfort nouvellement venu en aide aux calomniateurs génois. — Bibliographe protestants et voltairiens adversaires de la sainteté de Christophe Colomb..... 27

CHAPITRE TROISIÈME.

Méprise commune des bibliographes sur la date du testament de Colomb. — Rectification du fait. — Pudique réticence relative à Béatrix Enriquez. — Texte de la clause suspecte. — Interprétation inepte obstinément soutenue par le chanoine ennemi du Serviteur de Dieu. — Réfutation du calomniateur de Colomb par un académicien génois..... 55

CHAPITRE QUATRIÈME.

Réfutation de la calomnie par le témoignage des faits. — Procédés de la Reine Catholique à l'égard de Colomb. — Situation personnelle de Béatrix Enriquez. — Importance et haute considération acquise à son fils Don Fernando. — Voyages, travaux incessants et absence continue de Christophe Colomb..... 70

CHAPITRE CINQUIÈME.

Réfutation de la calomnie par les preuves historiques. — Examen des trois textes opposés à la chasteté de Colomb par son opiniâtre calomniateur. — Ortiz de Zuñiga. — Oviedo y Valdez. — Herrera. — Réfutation du calomniateur par les propres autorités qu'il invoque. — Néant de la tradition sur laquelle les bibliographes juifs, protestants et libres penseurs prétendent s'appuyer..... 104

CHAPITRE SIXIÈME.

Laborieuse chicane inventée contre la légitimité de Don Fernando. — Dans quel intérêt se fabrique cette calomnie. — Prétention de Don Cristoval Colon au duché de Veragua. — Impossibilité de se procurer une preuve de la «liaison galante.» — Enquête inutilement ouverte au profit de Don Cristobal. — Solennelle affirmation de la légitimité de Don Fernando. — Don Cristobal débouté. — Même question reproduite à deux siècles de distance. — Prétention également repoussée par la justice espagnole..... 138

CHAPITRE SEPTIÈME.

Propre témoignage de Colomb et de sa famille. — Preuves tirées de l'institution de son Majorat. — Exclusion absolue des enfants naturels. — Attestation de la main même de Christophe Colomb. — Possession d'état de Don Fernando. — Concordance des arbres généalogiques. 148

CHAPITRE HUITIÈME.

Explication de la clause mystérieuse du codicille de Colomb. — Tradition constante dans la famille de Baldassare Colombo. — Circonstances par-

ticulières venant la corroborer. — Don Diego Colomb honorant la veuve de son père..... 159

CHAPITRE NEUVIÈME.

Aveuglement des calomniateurs de Colomb. — Triste rôle du chanoine adversaire de sa Sainteté. — M. Angelo Sanguineti se faisant l'avocat du diable. — Sa résistance à tout avertissement. — Deux nouveaux opuscules contre la pureté de Colomb. — Caractère ténébreux de l'opposition..... 169

CHAPITRE DIXIÈME

Guerre au sentiment dans l'histoire par certains académiciens génois — Erreur commune des biographes et des bibliographes, relativement à l'esprit de l'époque où parut Colomb. — Influence directe et personnelle du Héros sur son siècle. — Christophe Colomb plus grand qu'on ne l'avait pensé. — La vie du Serviteur de Dieu manifestant l'action divine dans l'humanité..... 189

CHAPITRE ONZIÈME.

Influence du pontificat de Pie IX sur la renommée de Colomb. — Sa négation par le chanoine, ennemi du Serviteur de Dieu. — Son affirmation par les Américains et des Évêques de toutes les nations. — Ses effets en Italie et à Gênes particulièrement. — But de l'opposition à la Cause du Serviteur de Dieu. — Devoir pour les Italiens de s'unir aux sympathies religieuses de la France. — Droit et devoir de la France à l'égard de cette Cause exceptionnelle..... 226

FIN DE LA TABLE.

3985. — Imprimé par Ch. Noblet, rue Soufflot, 18, Paris

A LA MÊME LIBRAIRIE

A LA FRANCE. *Le Réveil, la Révolution et l'Archange saint Michel.* — Brochure in-8° de 48 pages. Prix : . . . . . 1 fr.

LE 30e ANNIVERSAIRE DE L'ÉLECTION DE PIE IX A LA PAPAUTÉ. *Souvenirs rétrospectifs et résumé de son pontificat*, par M. l'abbé Dumax, ancien secrétaire de Mgr de Ségur à Rome, auteur des *Récits anecdotiques*. — Brochure in-12 de 52 pages. Prix : . . . . . 30 c

L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL DE L'ÉTAT *et l'Organisation des Universités catholiques*, par le Dr de Marmiesse. Brochure in-8 de 142 pages Prix : . . . . . 2 fr.

Ouvrages de M. Léon GAUTIER.

LETTRES D'UN CATHOLIQUE. — Très-beau volume in-18 jésus. Prix : . 3 fr.

Voici le sommaire de ce livre, appelé à un grand succès : *La Miséricorde. — La Science. — Les Universités libres. — Les Œuvres ouvrières. — De quelques réformes dans l'enseignement. — De l'instruction des jeunes filles. — Contre certaines images. — Le choix d'une carrière. — Au presbytère — Au Château. — Les Publications populaires. — La Vie chrétienne.*

VOYAGE D'UN CATHOLIQUE AUTOUR DE SA CHAMBRE. L'amour chrétien dans le mariage. — Deuxième édition revue et augmentée. — 1 beau vol. in-12. Prix : . . . . . 3 fr.

SCÈNES ET NOUVELLES CATHOLIQUES. — Deuxième édition entièrement refondue. — 1 beau vol. in-12. Prix : . . . . . 3 fr.

PORTRAITS CONTEMPORAINS ET QUESTIONS ACTUELLES. — Fort volume in-12. Prix : . . . . . 3 fr.

CHOIX DE PRIÈRES. D'après les manuscrits du moyen-âge, édition bijou, encadrée et illustrée. Prix : broché, 4 fr.; reliure toile noire, tranche rouge, 5 fr.; reliure chagrin noir, 8 fr.; reliure spéciale en chagrin de couleur, étui, 10 fr.

Paris. — Imp. Ch. Noblet, rue Soufflot, 18. — 3985.

GAYLORD BROS. Inc.
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.

Y. $10.00 (7 volsets)
etson Collection. 2.00

RESTRICTED CIRCULATION

Satan
Colon
chute
Dieu

Rose